



Aujourd'hui: à part quelques rares bancs de stratus sur le Plateau, le temps sera en général ensoleillé. Bise modérée.

Demain: tout d'abord assez ensoleillé, avec des stratus ou brouillards en plaine. Augmentation de la nébulosité samedi.

Lac des Brenets 750,38 m			-10°		Lever 8 h 03	Coucher 16 h 43
Lac de Neuchâtel 429,09 m	2°	-3°	2000 m		21 h 46	11 h 39

Fête à souhaiter jeudi 6 décembre: Nicolas

Deux millions et demi de plus CSEM: le capital actions prend du volume

Nous l'annonçons dans notre édition du mardi 6 novembre: le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) à Neuchâtel décidait en avril de lancer la souscription de l'augmentation de son capital actions. Hier, les actionnaires étaient réunis en assemblée générale extraordinaire afin de prendre connaissance des résultats de l'opération. Qui se solde par un accroissement du capital de 2,57 millions de francs.

► 8



OPINION

Seuls au monde

Alors que le mot fin va s'inscrire sur le générique de l'année économique 1990, il convient de faire la critique du film dans lequel nous avons tous été acteur, figurant ou spectateur.

Ce drame psychologique n'est pas un chef-d'œuvre; tout juste met-il en valeur la prestation de l'Allemagne, bien inspirée dans l'épisode des retrouvailles! Le passage de Margaret Thatcher dans la saga du SME est beaucoup moins convaincant, elle a du reste disparu du casting en plein tournage. Autre star déçue, le communisme s'est effacé devant le dynamisme de ses ex-vassaux. L'espoir est grand de voir briller ses comédiens hongrois, tchécoslovaques, polonais ou roumains dans les super-productions de la fin du siècle, mais ils doivent encore travailler leurs textes. Enfin, cette vedette qu'est le GATT a eu le mérite de maintenir le suspense jusqu'au dernier mètre de pellicule.

Mais trêve de commentaires cinématographiques - Frédéric Mitterrand, Henri Chapier et Eddy Mitchell ne lisent pas «L'Impartial!» - l'exercice 1990 laisse un goût d'amertume dans la bouche des économistes. Principalement parce qu'ils ont mal estimé le climat conjoncturel: le ralentissement annoncé a rapidement pris des allures de récession. Une récession bien installée aux Etats-Unis et qui, tel un nuage poussé par la bise, va venir assombrir le ciel européen.

Mais cette année restera également dans les annales, pour avoir confirmé l'effacement des politiques économiques nationales au profit des impératifs communautaires. Une évidence que la Suisse, bandeau sur les yeux et doigts dans les oreilles, se refuse à admettre.

Cette obstination se reflète à tous les stades des discussions économiques. Au niveau de la Communauté, nos exigences nous éloignent d'un consensus qui nous serait profitable. En ce qui concerne les propositions de diminution des subventions à l'agriculture dans le cadre du GATT, on a largement dépassé le stade du ridicule. Notre régime d'impôts, qui ne fait toujours pas appel à une TVA, décadre dans l'environnement fiscal européen.

Sans pour autant avoir le sentiment d'être des voyeurs, nous ne pouvons plus ignorer ce qui se passe chez nos voisins! Le plus drôle et le plus frappant, c'est que le jeu des liens financiers nous a montré que l'indépendance est illusoire, en amenant, malgré nous, nos taux d'intérêt au niveau de ceux du marché européen.

L'omanisme de la Suisse va finir par nous rendre complètement sourd!

Jacques HOURIET

Le coup de pied de l'âne

Juge fédéral non réélu, mauvais score pour Flavio Cotti

L'assemblée fédérale devait être de mauvaise humeur, hier, pour les élections des autorités suprêmes du pays. Pour l'élection rituelle à la présidence de la Confédération, Flavio Cotti a en effet obtenu l'un des plus mauvais scores de l'histoire fédérale: 161 voix. Mais surtout, l'un des trente juges fédéraux soumis à réélection, le socialiste bâlois Martin Schubarth, n'a pas été réélu. Une telle giflette à un membre de la Haute Cour ne s'est produite qu'une fois depuis la dernière guerre. Il y a de la cabale dans l'air...

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

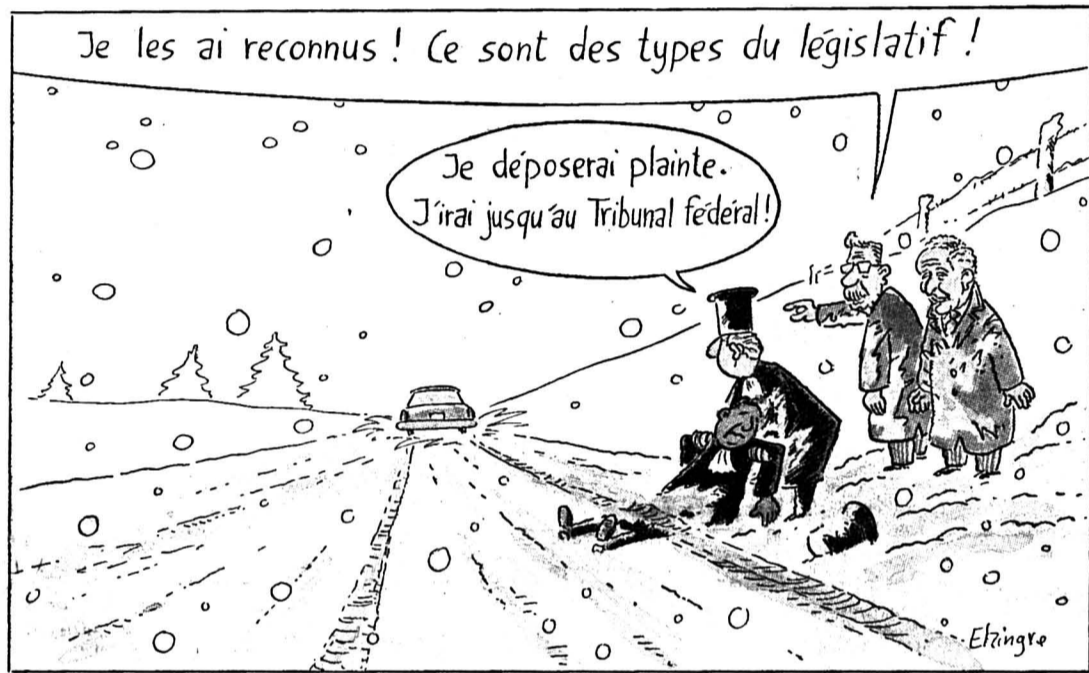
Surprise, alors que l'on s'attendait généralement à un excellent score du très populaire Flavio Cotti pour la présidence de la Confédération, son résultat fut médiocre: 161 voix sur 223 bulletins délivrés. Il y eut 20 bulletins blancs et 8 nuls. 15 voix sont allées à René Felber, 10 à Adolf Ogi.

C'est le plus mauvais résultat d'un président de la Confédération depuis les 148 voix du socialiste Willy Spühler en 1967. A titre de comparaison, Arnold

Koller avait obtenu 194 voix l'an dernier et Jean-Pascal Delamuraz 201 en 1988.

On attribue généralement ce score très médiocre à l'abstention de la majorité des libéraux, qui supportent mal ses atteintes répétées au fédéralisme en matière culturelle et d'éducation, à la mauvaise humeur des conservateurs démocrates-chrétiens et radicaux agacés par les positions écologistes du conseiller fédéral tessinois, son projet de taxe sur le CO₂, ses propositions de réforme des assurances sociales.

On ajoutera que Flavio Cotti



s'est illustré par son goût du pouvoir et son caractère autoritaire. Certains craignaient un peu qu'un bon trop score ne lui monte à la tête lors des manifestations du 700e.

Pour la vice-présidence, on pouvait donc craindre un retour de manivelle contre René Felber. Il n'en a rien été, ou si peu: 160 voix, c'est le score ordinaire des vice-présidents. 26 blancs,

12 nuls, l'affaire des otages en Irak ne lui a pas valu les coups de crayon que promettaient certains missionnaires à Bagdad.

Y.P.

La machination de Pro-Tell

Une non-réélection à mettre sur le compte d'une cabale

Pro-Tell, la «société pour un droit libéral sur les armes» et une des associations les plus conservatrices du pays, aurait-elle eu raison d'un juge fédéral particulièrement encombrant? La non-réélection du socialiste bâlois Martin Schubarth est de toute évidence à mettre sur le compte d'une cabale montée à la fois par les ultra-conservateurs et de juges fédéraux agacés par les positions de leur collègue. Le téléphone semble avoir beaucoup fonctionné entre Lausanne et Berne.

Les juges fédéraux avaient quelques raisons de craindre la mauvaise humeur du Parlement à leur endroit. Jugement du Lauffonnais, droit de vote aux femmes appenzelloises, interdiction du crucifix dans les écoles, etc, les députés pardonnent mal aux juges fédéraux de marcher sur leurs plates-bandes, d'interpréter le droit sous un angle politique. D'autant plus que la jurisprudence tatillonne de Lausanne agace les responsables politiques. Premier coup de semonce mardi, avec le renvoi du dossier sur l'agrandissement du Tribunal fédéral pour non-respect de la loi sur les forêts. Mais une seule fois un juge n'a pas été réélu. C'était dans l'immédiat après-guerre et le juge en question avait plus de 70 ans... Et pourtant: un juge sur les 30,

Martin Schubarth, socialiste, élu en 1982, n'a obtenu que 95 voix, alors que la majorité absolue était de 116. Non réélu. Un autre «socialiste», Jean-Jacques Leu, de Lausanne, n'a obtenu que deux voix de plus que la majorité requise. Un troisième socialiste, le Valaisan Claude Rouiller, n'a reçu que 148 suffrages. Les autres juges sont mieux élus, mais on notera au passage que le Neuchâtelois Jean-François Egli, et l'Argovien Thomas Pisterer, tout frais conseiller d'Etat, qui siégeaient tous deux dans l'affaire du crucifix, ont été victimes de coups de crayon.

UNE CABALE

Pour Martin Schubarth, les faits sont simples: les députés ont cédé à la cabale politique. Le

reprochaient ces collègues anonymes. Sur le plan des compétences, de ses qualifications et de la qualité de ses publications, rien à lui reprocher professionnellement, admettaient le professeur Gilles Petitpierre, le président du groupe radical Pascal Couchepin ou le procureur neuchâtelois Thierry Béguin, scandalisé par cette opération. Il semble que tous les reproches contre le juge, que certains accusent d'être sympathisant des gauchistes du poch, soient remontés hier à la surface: ses options sur les drogues douces, ses positions libérales en matière de détention préventive et de peines, la famille russe de sa femme, etc.

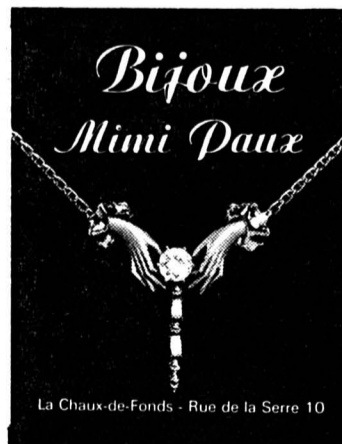
Le complot a été mis au point entre croissants et café, hier matin, dans les palaces bernois. Quant au juge fédéral Jean-Jacques Leu, il semble avoir été lâché même par les socialistes. Cumulant les mandats privés d'arbitrage, notamment dans l'affaire de la limonade, il avait pris comme une attaque person-

nelle l'initiative parlementaire du socialiste vaudois Victor Ruffy pour limiter ce «travail au noir» des juges. Du coup, il n'a plus payé ses cotisations au pss qui ne le considère plus comme un des siens. Le cumul des mandats privés l'a discrédité auprès des autres groupes politiques.

PAS DE REPROCHES PROFESSIONNELS

Le poste du juge Martin Schubarth sera remis au concours la semaine prochaine et les socialistes sont bien décidés à le représenter envers et contre tous.

Y.P.



La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 10

CESAR'S

Discothèque

84, Av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

LES ANTILLES

Une ambiance extraordinaire, les cocktails les plus fous et des musiques aux rythmes chauds.

du JEUDI 6 Décembre 1990
au DIMANCHE 9 Décembre

Le coup d'Etat du président

L'attitude de Mikhaïl Gorbatchev inquiète les réformistes

«Il est clair que le Soviet suprême est aujourd'hui à la solde du président. Chaque jour il prend des décisions absolument honteuses.» Coup sur coup, Mikhaïl Gorbatchev vient de faire passer une série de mesures pour reprendre en main le pays. Lundi, il nommait un aparatchik et un militaire à la tête du ministère de l'intérieur. Mardi, le Soviet suprême approuva à une très large majorité les réformes du pouvoir exécutif proposées par le numéro un soviétique, qui contrôlera désormais tous les rouages gouvernementaux. Cela n'a pas manqué de susciter l'inquiétude des démocrates. L'historien Iouri Afanassiev, recteur de l'Institut des archives historiques, membre du Congrès des députés du peuple, et l'une des personnalités réformatrices les plus écoutées, répond aux questions de notre correspondant à Moscou...

De notre correspondant
à Moscou
Patrick CHABOUDEZ

Iouri Afanassiev: A mon avis, il s'est produit au mois d'octobre et novembre ce que je n'appellerai peut-être pas un coup d'Etat, mais un tournant vers la droite (conservateur marxiste). Mais ce coup d'Etat n'est pas dirigé contre Gorbatchev; c'est lui qui est à sa tête. Cela dit, Gorbatchev paraît être prisonnier des événements. Durant les trois derniers mois, on aurait dû pas-

ser des paroles aux décisions concrètes. Mais au moment d'appliquer ces réformes économiques et politiques, les forces conservatrices se sont unies pour mettre leur veto. Ces forces on les connaît: c'est l'appareil du parti, le KGB, le complexe militaro-industriel et les généraux. Il est évident que le président a capitulé devant elles et qu'il s'est mis à tenir un discours conservateur...

- Imp.: Est-ce une manœuvre tactique de la part de Mikhaïl Gorbatchev; est-il sous l'influence des conservateurs ou cède-t-il aux «tentations dictatoriales», comme l'ont dit certains députés?

- C'est une combinaison des deux. En septembre on avait l'impression que le président était allé au-delà de ce que lui permettait les forces conservatrices, en soutenant par exemple publiquement le plan Chataline (ré: le plan radical de réformes économiques, dit des 500 jours). Mais si vous considérez ces déclarations récentes, il n'apparaît pas du tout comme quelqu'un de soumis aux forces conservatrices, mais au contraire comme leur leader. Il s'est clairement prononcé pour le maintien de l'empire soviétique. A ses yeux, ceux qui cherchaient à modifier cette structure seraient responsables du sang versé. Il s'est donc dégagé de toutes responsabilités. Et devant les représentants du milieu

culturel, il s'est opposé à la propriété privée de la terre, montrant ainsi qu'il était encore esclave de l'utopie socialiste.

- Imp.: Mikhaïl Gorbatchev entend donner de nouvelles responsabilités aux républiques en les associant plus étroitement au pouvoir, par le biais du Conseil de la fédération. Est-ce une concession au fédéralisme ou une manière de lutter contre les tendances centrifuges?

- En fait, la réforme des institutions tend à étouffer les velléités indépendantistes des républiques. J'aimerais attirer votre attention sur un fait que les journalistes occidentaux n'ont peut-être pas bien vu ces derniers temps: même s'il y a une apparence de changement, le président et son entourage sont préparés à l'emploi de la force contre les républiques. Pourquoi a-t-on retiré les armes nucléaires à des pays baltes, du Caucase et de la Biélorussie si ce n'est dans cette optique-là? La nomination lundi du général Gromov comme vice-ministre de l'Intérieur va dans ce sens également.

- Imp.: Mais envisagez-vous vraiment la possibilité d'affrontements dans les républiques?

- On est au bord de l'explosion, elle peut se produire d'ici quelques jours, quelques semaines. Mais je n'exclus pas que la nomination de Gromov, l'évacuation des armes nucléaires, les mouvements de

troupe ne soient qu'une manœuvre d'intimidation. C'est possible, mais pas certain, car, quoi qu'il en coûte, les républiques sont prêtes à lutter pour leur indépendance. En cas de confrontation, ni les Pays baltes ni la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, et encore l'Ukraine ne sont prêts à se laisser briser. Je crois qu'aujourd'hui, c'est Mikhaïl Gorbatchev lui-même qui est à l'origine directe de la montée de la tension.

- Imp.: Et d'autre part, on a l'impression que le Soviet suprême abandonne une partie de ses prérogatives en faveur du président.

- Il est clair que le Soviet suprême est aujourd'hui à la solde du président. Chaque jour il prend des décisions absolument honteuses. C'était scandaleux d'adopter sans délibérations et à une majorité écrasante le projet de loi sur les réformes de l'exécutif. Gorbatchev concentre toujours plus de pouvoir entre ses mains, sans qu'il ne donne pour autant les explications indispensables sur l'usage qu'il entend en faire.

- Imp.: Les démocrates ne bénéficient plus du même soutien populaire qu'avant...

- Le problème crucial des réformateurs, comme Eltsine, Popov ou Sobchak (ré: les maires de Moscou et de Leningrad) est qu'ils sont dans l'impossibilité d'appliquer leurs idées. En simplifiant, tous les organes locaux républicains sont des décors de carton pâte qui n'ont pas de



Mikhaïl Gorbatchev: à la tête d'un coup d'Etat? (ASL)

réels pouvoirs. Le centre contrôle en effet l'économie, les finances et les communications. Pour moi, le destin des démocrates est tragique; parce qu'ils sont condamnés à la défaite. Cependant je ne pense pas que la tendance totalitaire soit une fatalité pour notre pays, il faut la combattre; et pour cela il faut des réformes structurelles, à la fois politiques, économiques et sociales. Mais les forces dirigées par Gorbatchev ne le veulent pas. Ce qui est sûr, c'est que le régime actuel va s'effondrer, mais il va probablement le faire dans le chaos et de manière barbare, alors qu'il aurait pu mourir de sa belle mort, comme en Pologne ou en Hongrie.

- Imp.: Le 17 décembre doit se réunir le congrès des députés du peuple. Demandra-t-il à votre avis la démission du président?

- En principe, c'est possible. Nous sommes plusieurs à penser que la mission historique de Gorbatchev est terminée. De plus en plus il donne dans un registre complètement conservateur, alors qu'il aurait dû poursuivre la voie de la démocratisation. Pour moi, c'était clair depuis longtemps, et cela le devient pour la plupart des démocrates, nous ne devons accorder aucune confiance, même conditionnelle, à Gorbatchev. Au contraire, la seule attitude raisonnable c'est la résistance...

Divergences à Washington

Crise du Golfe: le Congrès face à la Maison-Blanche

«Les sanctions économiques à l'encontre de l'Irak ne doivent pas être considérées de façon individuelle; elles sont parties intégrantes d'un tryptique contraignant que nous avons organisé et mis en place avec un large concert de nations. Elles s'additionnent aux démarches politiques qui sont en cours, et au dispositif militaire déjà déployé dans le Golfe. C'est ainsi qu'il faut les considérer, et non comme un appareil coercitif indépendant; autrement dit, l'option militaire va de pair avec les deux autres, dès lors il n'est pas question d'y songer après coup, dans l'hypothèse d'un échec de l'embargo.»

De notre correspondant
à Washington
Claude FROIDEVAUX

C'est ainsi que James Baker a plaidé son dossier devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat, complétant la série de «hearings» en cours face à diverses commissions. Au début de la semaine, les «militaires» en avaient fait de même, Richard Cheney, secrétaire à la Défense et Colin Powell, chef de l'état-

major interarmées s'expliquant devant la Commission des forces armées du Sénat. Ces auditions sont publiques et leurs convocations ont un caractère contraignant; si les propos qui s'y tiennent ne peuvent dès lors dévoiler des perspectives stratégiques ou diplomatiques en cours, elles représentent souvent des tests marquants sinon décisifs, autant pour les gouvernants sommés de s'expliquer que pour les commissaires qui se servent de cette tribune pour faire entendre leur point de vue de la façon la plus médiatique qui soit.

RADICALISÉES

Clairement, les positions se sont radicalisées davantage encore,

Bagdad accepte de discuter

L'Irak a accepté l'offre des Etats-Unis de discuter de la crise du Golfe, a annoncé le Département d'Etat hier. «Nous avons engagé avec eux (des contacts) sur la date et les modalités des deux rencontres», a précisé le Département d'Etat à Washington.

entre l'administration Bush et le Congrès. Tandis que les législateurs s'accordent pour admettre que les sanctions économiques assorties d'un embargo nécessitent un temps raisonnable pour déployer leurs effets, et qu'il faut impérativement leur accorder ce délai, la Maison-Blanche multiplie les signes d'impatience, répute qu'elle n'est pas certaine du résultat de ces mesures, ajoute que l'armée irakienne sera la dernière à être touchée et que la population civile va souffrir durement, et étaye sa démonstration par le bilan de huit années de guerre Iran-Irak. Au terme de ce conflit, Bagdad a perdu 400.000 hommes et 1 million sont revenus blessés; cette comptabilité n'a pas empêché

Le président Bush a proposé vendredi dernier que le président irakien Saddam Hussein envoie son ministre des Affaires étrangères, Tarek Aziz, à Washington et son homologue américain, James Baker, à Bagdad. (ap)

Saddam Hussein de se lancer dans une nouvelle aventure belliqueuse, a expliqué James Baker.

MISES EN GARDE

En face, les sénateurs ont multiplié les mises en garde; ainsi John Kerry, sénateur du Massachusetts, qui a joué une carte sensible entre toutes: ancien du Vietnam, il a déclaré avec émotion qu'il était plus facile de ne pas tirer le premier coup de feu que de se sortir par la suite du bourbier d'une guerre, quelle qu'elle soit. A chaque fois, le secrétaire d'Etat a répété son discours: le seul signal acceptable qui montrerait que les sanctions déploient leurs effets sont contenues dans les résolutions successives des Nations Unies: le retour à la situation antérieure au 2 août; ce à quoi il ne croit guère.

Au 15 janvier 1991, date à laquelle expire l'ultimatum des Nations Unies, ces sanctions auront 5 mois, a relevé James Baker. C'est un délai raisonnable pour juger de leur efficacité. Après, le vote du Conseil de sécurité autorise l'usage de la force; autoriser ne veut pas dire forcément qu'on y aura recours, a-t-il précisé.

Le GATT patauge

La CE rejette un ultimatum

La Communauté européenne (CE) a rejeté hier soir l'ultimatum que lui avait lancé l'après-midi le président de la réunion de l'Uruguay Round du GATT à Bruxelles. Hector Gross Espiell avait sommé les Douze de présenter avant aujourd'hui jeudi midi une nouvelle offre en matière d'agriculture.

Les ministres des Douze, réunis en conseil hier soir, ont décidé de s'en tenir à leur proposition initiale sur l'agriculture. La Communauté européenne refuse d'abaisser ses subventions au-delà de 30% (les Etats-Unis réclament une réduction de 75 à 90% avant la fin du siècle) et elle refuse aussi de négocier séparément dans les trois volets du dossier que reconnaissent la plupart des 106 autres participants à la négociation (les subventions intérieures, celles à l'exportation et les tarifs douaniers).

Un échec total de l'Uruguay Round, ou plus vraisemblablement le report des négociations à 1991, apparaît de plus en plus plausible.

Bien que la négociation progresse sur les 14 autres sujets de la conférence, qui devait

conclure demain vendredi quatre ans de négociations par un accord global en 15 volets, tout accord, même partiel, dépend d'un déblocage sur la question agricole.

En effet, les Etats-Unis laissent planer la rumeur de leur départ imminent de Bruxelles en raison de la paralysie du dossier agricole. Les Etats du Groupe de Cairns (13 pays gros exportateurs de denrées agricoles) ont aussi plusieurs fois averti qu'ils se retireraient de la négociation si un «accord substantiel» n'était pas atteint sur la question agricole.

La solidarité entre les Etats de la Communauté semble donc résister à la rude pression et à la réprobation assez générale des autres Etats du GATT.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a, de son côté, déclaré hier après-midi devant la presse que la Suisse joue un rôle «particulièrement actif» dans la négociation. Elle maintient sa position sur le dossier agricole, qui est proche de celle de la Communauté. (ats)

Valeurs, valeurs...

Le ventre a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Mais ce ventre-ci est repu. Au point que son nombril devient de plus en plus difficile à discerner. Que lui importe alors que les autres crèvent de faim? L'individualisme n'est-il pas un des péchés mignons de l'humanité?

ÉVÉNEMENT

Le GATT nous le démontre depuis le début de la semaine. Le libéralisme économique, fer de lance de l'idéologie occidentale, a ses limites. Si les antiracistes crient «Touche pas à mon pote!», les Européens de l'Ouest

entonnent, à Bruxelles, un vibrant «Touche pas à mon paysan!».

Nous n'avons pas ici le désir d'entamer un procès d'intention au secteur agricole qui ne fait que défendre sa croûte. Constata-t-on qu'il sait, lorsque le temps presse, se faire entendre.

Par contre les Etats restent obnubilés par le principe de l'autosuffisance alimentaire. Comme certaines «caquettes» le sont par les «rouges». Sacrifiés sur l'autel de la libre-concurrence, certains acteurs de la vie économique apprécieront à leur juste valeur certaines valeurs...

Quant aux pays du tiers monde, eux qui croulent sous la dette, ils se contenteront du maigre revenu que nous leur accordons pour leur labeur.

Daniel DROZ

LE MONDE EN BREF

HONECKER. - Le gouvernement allemand a désamorcé une querelle potentielle avec Moscou en déclarant hier que l'ancien numéro un est-allemand Erich Honecker était trop malade pour être arrêté.

OTAN. - Les pays européens de l'OTAN souhaitent que la France participe à la constitution d'unités multinationales qui est envisagée dans la nouvelle stratégie de l'OTAN, a indiqué hier à Bruxelles le ministre allemand de la Défense Gerhard Stoltenberg.

BULGARIE. - Les partis politiques bulgares ont convenu hier de partager le pouvoir au sein d'un gouvernement d'union et de transition, jusqu'à la tenue d'élections législatives au printemps prochain, a déclaré un vice-président de l'Assemblée nationale.

PANAMA. - Le colonel Eduardo Herrera Hassan, qui s'était emparé avec quelques hommes du quartier général de la police panaméenne après s'être évadé de prison, a été arrêté hier lorsqu'il est sorti du bâtiment, a annoncé la télévision nationale.

DIPLOMATIE. - Les relations franco-iraniennes et la crise du Golfe ont été les deux points forts du premier entretien entre les ministres français et iraniens des Affaires étrangères, Roland Dumas et Ali Akbar Velayati hier soir à Paris, a annoncé le ministère français des Affaires étrangères.

BUSH. - Le président américain George Bush est arrivé hier en fin de matinée en Argentine où il doit effectuer une visite officielle de 22 heures, la première d'un président américain dans ce pays depuis 30 ans.

ZAÏRE. - Deux personnes ont été tuées et six grièvement blessées mardi à Matadi, le grand port zaïrois, situé à 350 km à l'ouest de Kinshasa, au cours de manifestations organisées pour protester contre la hausse du coût de la vie au Zaïre, a annoncé hier la radio nationale zaïroise.

ARGENTINE. - Le gouvernement argentin a décidé mardi soir de lever l'état de siège proclamé lundi par le président Carlos Menem pour faire face à la rébellion de militaires ultra-nationalistes matée en moins de vingt heures.

Le Foyer des Jeunes de Saint-Imier, centre éducatif d'accueil, composé d'un groupe de 13 à 15 pensionnaires adolescents (garçons et filles, âgé(e)s de 15 à 22 ans), avec perspectives d'extension et de développement, recherche pour compléter son équipe constituée de 8 personnes, un(e)

éducateur(trice) spécialisé(e)

à plein temps si possible. Temps partiel envisageable.

Vous êtes disposé(e) à participer à nos projets et à notre ligne pédagogique:

- âgé(e) de plus de 25 ans;
- titulaire d'un diplôme délivré par une école sociale (ou formation jugée équivalente);
- au bénéfice de quelques années d'expérience;
- disposé(e) à prendre des responsabilités et des initiatives.

Entrée en fonction: 1er février 1991 ou à convenir.

Ainsi qu'un poste de

cuisinière

(à temps partiel) qui sera chargée de la confection des repas, de la tenue du budget d'alimentation, de participer à l'entretien du linge et des locaux.

Profil souhaité:

- expérience dans le milieu institutionnel;
- affinités pour le travail dans le secteur des relations humaines;
- aptitudes à travailler en groupe;
- ouverture d'esprit.

Entrée en fonction: 1er février 1991 ou à convenir.

Nous offrons:

- un traitement selon législation cantonale;
- un horaire fixé selon la convention;
- un poste intéressant et varié;
- une ambiance de travail dynamique;
- une autonomie d'initiative.

Les demandes de renseignements et offres sont à adresser jusqu'au 31 décembre 1990 au directeur: **Alain Veya, Foyer des Jeunes, rue des Jonchées 47, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 29 95.**

06-123067



Simplex AG Bern
EDV-Formulare und Büroartikel
3052 Zollikofen 031 57 33 33

FÜR UNSERE VERKAUFSABTEILUNG SUCHEN WIR

PAPETERISTIN

ALS SACHBEARBEITERIN IM BEREICH «BÜROARTIKEL»

SIE STEHEN IN TELEFONISCHEM KONTAKT MIT UNSERN KUNDEN AUS DER GANZEN SCHWEIZ UND BEARBEITEN BESTELLUNGEN. DABEI HELFEN IHNEN IHRE BRANCHENKENNTNISSE BEI DER BERATUNG UNSERER KUNDSCHAFT. DEN KUNDEN- UND ARTIKELSTAMM VERWALTEN SIE ÜBER BILDSCHIRM MIT HILFE EINER MODERNEN EDV-ANLAGE (EDV-KENNTNISSE NICHT BEDINGUNG).

WENN SIE DEUTSCH UND FRANZÖSISCH FLIESSEND SPRECHEN UND FREUDE AN EINER LEBHAFTEN UND SELBSTÄNDIGEN AUFGABE HABEN, DANN RICHTEN SIE IHRE BEWERBUNG AN UNSERE PERSONALABTEILUNG, DIE IHNEN FÜR ALLE AUSKÜNFTE GERNE ZUR VERFÜGUNG STEHT.

- PERSONALRESTAURANT
- EIGENER PARKPLATZ
- SEHR GUTE SOZIALLEISTUNGEN

05-010044

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE

du personnel féminin

pour s'occuper des détenues, aux prisons de La Chaux-de-Fonds.

Ce travail s'exerce à la demande, il est rétribué à l'heure sur la base de l'échelle des traitements du personnel de l'Etat.

Il exige avant tout des qualités de disponibilité et de facilité de contact.

S'il vous intéresse, nous vous demandons de vous adresser au secrétariat du Département de justice.

☎ 038/22 32 03.

28-000119

L'avenir est à vous!

Nos clients cherchent
**des mécaniciens
faiseurs d'étampes CFC
des mécaniciens
de précision CFC**

Travail intéressant dans diverses branches de l'industrie de la montre et de la mécanique.

Contactez Patrice Blaser qui vous en dira plus lors de votre appel.

23 63 83

idealjob
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16

28-012610

L'annonce, reflet vivant du marché

**TROP BEAU
POUR ÊTRE VRAI?**

PLACETTE
CENTRE COMMERCIAL DES ÉPLATURES

VRAI L'ATTACHÉ-CASE EN CUIR À FR. **69.-** NOIR ET BORDEAUX.

Une équipe suisse à Moscou

Le Corps d'aide en cas de catastrophe organise l'aide

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe a été chargé d'organiser l'acheminement de l'aide destinée aux habitants de Moscou et de Leningrad. Une équipe de reconnaissance composée de trois personnes a atterri hier après-midi dans la capitale soviétique, a expliqué Charles Raedersdorf, chef du corps. Contrairement à ce qu'ont affirmé lundi passé les conseillers fédéraux René Felber et Kaspar Villiger, il n'est pas du tout certain que les denrées alimentaires et les médicaments seront amenés en URSS par une colonne de secours militaire.

L'équipe de reconnaissance, dont un des membres est un représentant de la Croix-Rouge suisse, devra notamment étudier les différentes possibilités de transport.

René Felber avait expliqué lundi que le ministre soviétique des affaires étrangères avait accepté l'idée de voir des soldats suisses fouler le territoire de l'URSS.

MOSCOU CIRCONSPÉCT

Charles Raedersdorf n'est pas tellement sûr que Moscou don-

nera son feu vert. Le gouvernement soviétique ne l'a en tout cas pas donné aux troupes allemandes chargées d'acheminer l'aide accordée par Bonn.

Kaspar Villiger avait parlé lundi d'une colonne de secours militaire comprenant une centaine de volontaires non armés.

Le recours à l'armée ne constitue qu'une solution parmi beaucoup d'autres, a précisé mercredi Charles Raedersdorf. Il appartiendra à l'équipe de reconnaissance de trouver la meilleure variante. Il est par exemple possible que les Soviétiques se chargeront eux-mêmes du transport, selon le chef du corps. Ils pourraient utiliser un de leurs gros avions de transport.

Marco Cameroni, porte-parole du département fédéral des Affaires étrangères, a tout de même publié un numéro de téléphone où les soldats suisses peuvent s'annoncer pour éventuellement participer au convoi militaire.

BESOINS À DÉFINIR

L'équipe de reconnaissance qui est partie hier a pour mission de définir les besoins des Soviétiques, de préparer une distribu-



L'équipe de reconnaissance est composée de trois membres (de g. à dr.): Antoine Weber de la Croix-Rouge suisse, Toni Frish du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et le représentant de la direction de la coopération et de l'aide humanitaire, Hans Schellenberg. (Keystone)

tion coordonnée des produits et de discuter les aspects administratifs de leur transport, de leur dédouanement et de leur contrôle. Charles Raedersdorf

ne sait pas encore quelle quantité de nourriture et de médicaments sera envoyée.

Il est trop tôt pour lancer des actions d'aide privée, a ajouté le

chef du corps. Berne prendra ses premières mesures concrètes lorsque l'équipe de reconnaissance sera rentrée, soit lundi prochain. (ap)

La voie du fédéralisme

L'intégration européenne au Conseil des Etats

Il a beaucoup été question, mercredi au Conseil des Etats, de la voie fédéraliste dans la construction européenne. Alors que René Felber faisait le point des négociations sur l'Espace économique européen (EEE), plusieurs députés ont estimé que le caractère trop centralisateur de la Communauté européenne (CE) ne pouvait que déboucher, à terme, sur une revalorisation des régions. Surtout si l'Europe doit fonctionner à 19 voire à 24 pays. Mais la Suisse ne doit pas rester inactive dans ce processus.

par François NUSSBAUM
(cps-InfoRom)

Répondant à plusieurs interpellations, le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), René Felber, a brossé un tableau des négociations «très difficiles» entre la Com-

munauté européenne et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). «Notre objectif prioritaire, a-t-il dit, reste l'aboutissement de ces négociations et la signature d'un Traité «correct, satisfaisant et acceptable» sur un Espace économique européen (EEE)».

BALLE DANS L'AUTRE CAMP

Ces négociations sont entrées dans une «phase cruciale», a répété le chef du DFAE. Le droit communautaire à adopter et les problèmes qui en découlent sont reconnus; il reste à résoudre la difficulté majeure du mécanisme de décision au sein du futur EEE. Les pays de l'AELE ont fait un pas en renonçant aux exceptions permanentes dont ils voulaient bénéficier (notamment le transit routier pour la Suisse et les investissements directs dans le domaine de la

pêche pour l'Islande), au profit de clauses de sauvegarde et de périodes transitoires.

La balle est donc dans le camp de la CE, a lancé René Felber. Les ministres des 19 pays concernés se retrouvent le 19 décembre prochain avec la ferme intention d'effectuer une «percée politique» et de se mettre d'accord sur les grandes lignes du traité. Il est clair que l'AELE attend de la CE une offre de codécision allant au-delà de ce qui a été proposé jusqu'ici.

PAS D'ALTERNATIVE

Mais le choix entre l'EEE ou l'adhésion à la CE n'est pas une alternative, a prévenu le chef du DFAE. Comme il est exclu que la CE accepte de négocier l'adhésion de nouveaux membres avant 1993, un échec de la négociation EEE signifie, pour l'AELE, rester en dehors du «grand marché intérieur» qui

s'ouvre dans deux ans. «Il faut donc mener cette négociation jusqu'au bout», dit René Felber, malgré l'affaiblissement de la position de l'AELE provoqué par les intentions claires de l'Autriche et de la Suède d'adhérer à la CE.

On a également reproché aux responsables de l'initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à la CE (lancée fin octobre) de court-circuiter la négociation et d'affaiblir la position de nos négociateurs. Partisan de cette euro-initiative, le radical bâlois René Rhinow a répondu que «lorsque cette initiative sera soumise à la votation, l'EEE sera déjà loin derrière». En théorie, un échec de l'EEE ne laissera que deux possibilités: la poursuite des relations pragmatiques avec la CE ou l'adhésion. Mais, a expliqué le député bâlois, on ne peut comparer ces deux solutions en s'appuyant

sur la situation actuelle: «Nous ne nous trouverons jamais dans la situation d'adhérer à une Communauté aussi centralisatrice et peu démocratique quant à sa structure qu'elle l'est aujourd'hui avec ses douze membres.»

LA CE ÉVOLUERA

Ce n'est pas une raison pour attendre, les bras croisés, que les choses évoluent, a poursuivi René Rhinow.

La Suisse peut jouer un rôle important dans la perspective d'une Europe plus fédéraliste, avec l'expérience qu'elle a dans ce domaine. L'ensemble de l'Europe ne peut être canalisé dans les structures actuelles de la Communauté: elles sont appelées à changer si la Communauté doit, un jour, englober 19 à 24 pays. A nous de contribuer à trouver les formes les plus adéquates. (cps)

Du beurre dans les épinards

Le National accepte l'allocation de renchérissement AVS

Les rentiers AVS/AI recevront en avril et en août prochains une allocation de renchérissement extraordinaire pour faire face à l'augmentation de l'inflation enregistrée cette année. C'est ce qu'a décidé hier le Conseil national à l'unanimité, emboitant ainsi le pas au Conseil des Etats qui s'est déjà prononcé dans ce sens. Le Conseil fédéral soumettra cette année encore un message au Parlement visant à rendre plus flexible l'adaptation des rentes à l'évolution des prix et des salaires.

Les quelque 1,4 million de rentiers AVS et 140.000 bénéficiaires de l'assurance-invalidité recevront l'année prochaine une allocation de renchérissement versée en deux tranches. Celle-ci sera calculée sur la base de l'indice des prix à la consommation enregistré en décembre. Si le taux d'inflation atteint par exemple 6 %, les personnes touchant une rente minimale recevront en deux fois une allocation supplémentaire de 576 francs alors que les personnes touchant la rente maximale recevront un montant de 1.152 francs.

UNANIMITÉ

La décision du Conseil national a été prise à l'unanimité. Les porte-parole des groupes politiques ont salué la volonté du Conseil fédéral de présenter au Parlement un message visant à rendre plus souple l'adaptation des rentes au renchérissement. La loi actuelle prévoit une adaptation des rentes tous les deux ans ou lorsque l'indice des prix à la consommation a marqué, en une année, une augmentation de plus de 8%.

Ces allocations de renchérissement extraordinaires ne sont que la première partie d'un paquet de mesures à venir, a souligné le nouveau président de la Confédération Flavio Cotti. Il s'agit notamment du nouveau règlement en matière de compensation du renchérissement et du réexamen général de l'AVS. (ap)

Pas de réduction de l'impôt fédéral

Il n'y aura pas de réduction de l'impôt fédéral direct (IFD) en échange de l'introduction de la TVA, a admis hier le Conseil national, en poursuivant l'examen du nouveau régime des finances fédérales. Malgré son intérêt pour une baisse de 10% de l'IFD, la droite a préféré soutenir le compromis des partis gouvernementaux sur le «paquet financier».

Albrecht Rychen (udc/BE) proposait que le surcroît prévisible des recettes issues du passage de l'ICHA à la TVA – quelque 400 à 450 millions – soit affecté à une diminution de l'impôt fédéral direct.

Pour l'Union démocratique du centre (udc), ce rabais fiscal devrait inciter les citoyens à accepter le nouveau régime des finances en votation populaire, en juin prochain. Il s'agit aussi, ont rappelé certains orateurs radicaux et démocrates-chrétiens, de combler le fossé entre les recettes provenant des impôts indirects et celles des impôts directs.

Au vote, la proposition Rychen a été repoussée par 85 voix contre 38. (ap)

KALÉIDOSCOPE

P-27: Villiger exige le silence

Le conseiller fédéral Kaspar Villiger a exigé des parlementaires informés de l'existence et des activités du Service secret de la P-27 qu'ils gardent secrètes les informations dont ils disposent, annonçait hier le quotidien «Blick». Le Département militaire fédéral (DMF) a confirmé cette information. (ats)

Panne d'ordinateur chez M. Fiches

En raison d'une panne d'ordinateur, le ministère public de la Confédération a involontairement menti l'été passé à 95 personnes ayant demandé à consulter leur fiche. Il leur a indiqué qu'elles n'étaient pas fichées, ce qui est faux, a révélé M. Fiches dans une lettre qu'il a envoyée aux personnes concernées. Le ministère public devrait avoir fini d'informer les Suisses ayant fait l'objet d'une surveillance en septembre 1991, a ajouté Walter Gut. (ap)

Cinq tonnes de vacherin détruites

Cinq tonnes de vacherin Mont-d'Or suspectées d'être infectées par la listeria monocytogenes ont été détruites avant d'être commercialisées. Eugène Grandjean, gérant de la Centrale vaudoise du vacherin Mont-d'Or, a confirmé hier cette information diffusée par la presse vaudoise. (ap)

Statues du XVIe volées au Tessin

Douze statues en bois d'un autel gothique datant de 1517 ont été volées pendant la nuit de lundi à mardi dans l'église de Saint Michel à Giornico, a indiqué hier la police tessinoise. Selon l'Office de la protection des monuments historiques du canton, ces statues peuvent valoir sur le marché des antiquités de 20.000 à 25.000 francs chacune. On suppose que le vol a été commandité par un «amateur d'art». (ats)

Contre l'asile

Nouvelle initiative annoncée

Le secrétariat des Démocrates suisses (ex-Action nationale) a annoncé hier le lancement pour le 1er février prochain d'une nouvelle initiative fédérale sur la politique d'asile. Sous l'appellation générique «Pour une politique d'asile raisonnable», le texte inclut notamment la suppression de la voie de recours pour

les réfugiés dont la demande est refusée. L'obligation pour les communes d'accueillir un certain nombre de réfugiés devrait être en outre levée, réclame la future initiative qui demande aussi que la procédure d'asile soit réglée dans un délai de six mois. L'initiative prévoit par ailleurs que les réfugiés entrés illé-

galement en Suisse ne puissent plus avoir la possibilité de déposer plainte. Les requérants ne pourront déposer leur demande qu'aux postes frontières prévus dans la loi, ou à l'étranger auprès des ambassades suisses. La notion de réfugié ne devra plus être élargie, selon le vœu des initiateurs. (ats)

Décès de Bernard Dupont

L'ex-député s'était engagé pour l'Europe

L'ancien conseiller national radical valaisan Bernard Dupont est décédé hier à l'âge de 57 ans. Président de la commune de Vouvry depuis 1960, M. Dupont a siégé au Grand Conseil valaisan de 1965 à 1985, puis au Conseil national de 1975 à 1987. Bernard Dupont était notamment connu pour son engagement européen.

Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Eu-

rope, président de la délégation suisse à la conférence des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Bernard Dupont était considéré comme une «forte personnalité».

Président de la commission des Affaires étrangères du Conseil national, Bernard Dupont était aussi président de l'Association suisse pour le Conseil des communes d'Europe. (ats)

Diesel: + 3 cts

Le prix de référence du litre de diesel va augmenter de trois centimes aujourd'hui jeudi pour s'établir à 1,21 franc, ont indiqué hier plusieurs des principales compagnies pétrolières. Les prix de la super et de la sans-plomb resteront à 1,18 et 1,10 franc. Shell et Migrol sont les deux seules grandes compagnies ayant décidé d'attendre avant d'annoncer une hausse. (ap)

**Première mondiale:
La nouvelle Série 3 de BMW.
Le 8 décembre 1990 dans notre concession.**



**Heures d'ouverture:
Samedi, 8 décembre 1990:
08.00 à 18.00 heures**

Agence officielle BMW
Gérolde Andrey
La Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36



BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf A101D90

L'ÉCHOPPE

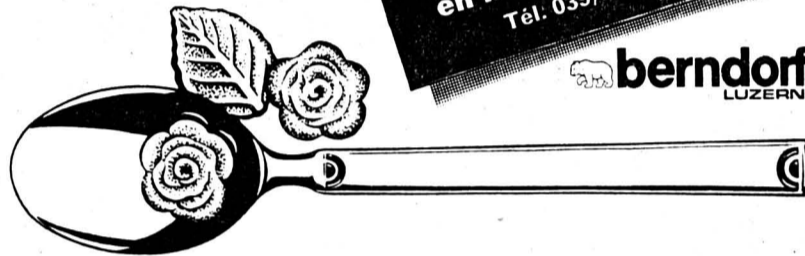
41 rue Jardinière La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 00

- Pendules d'art *Catherine*
- Montres compliquées AROLA
Louis Erard CATENA ZENO
- Montres et pendules anciennes
- Etains splendides
- Bijoux-cadeaux

D. et P. Rochat se recommandent et souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

91-642

P.-A. KAUFMANN et Fils
Marché 8 La Chaux-de-Fonds
**le grand spécialiste
en listes de mariage**
Tél. 039/23 10 56



...une affaire de goût!

Avec les couverts Berndorf, vous mettez un accent marquant sur votre table.
Point - le couvert au point de couleur pour l'amateur de design.

28-012191



**Protection
juridique**

*Vos problèmes seront les nôtres,
notre expérience la vôtre.*

Jean-Claude Nussbaum
Collaborateur 2300 La Chaux-de-Fonds
Service externe ☎ 039/23 65 39

28-125589

**L'annonce,
reflet vivant du marché**

agence générale
de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser

Collaborateurs:
Bernard Corti - ☎ 039/31 24 40
Claude Vidali - ☎ 039/23 15 92
Bernard Despont - ☎ 039/23 64 23
Sonia Morand - ☎ 039/23 48 89

Nos services
PAX Vie/ KFW/Maïade/PREVISA Protection Juridique
SCHWEITZ
ASSURANCE

L.-Robert 58, ☎ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

BERNINA®

La machine à coudre
la plus vendue
en Suisse

M. Thiébaud

Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 54

**AU THÉÂTRE
DE LA
CHAUX-DE-FONDS**

*les 7 et 8 décembre
à 20 heures*

le 9 décembre à 14 heures

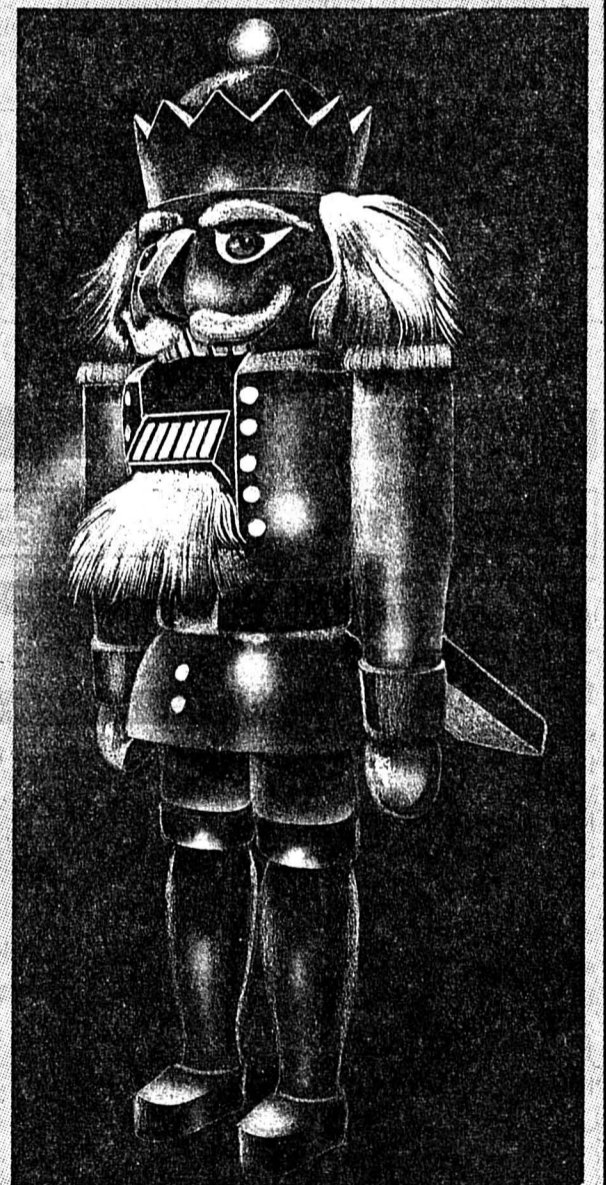
Casse-Noisette

Ballet de
Pjotr-Iljitch Tchaikowsky
par les élèves de l'Ecole de danse
Hélène Meunier

Avec le concours d'Etienne Frey

Location à
la Tabatière du Théâtre
dès le lundi 3 décembre 1990

28-126273



Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2

☎ 039/28 35 40

**Choix - Qualité
en font sa renommée**

Le Royal Hawaïen



Whirlpool, sauna, bain turc,
solarium, fitness

Rue du Collège 5
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 78 83



Achat - Vente

Courtage en matière immobilière

☎ 039/281 363

58, rue Fritz-Courvoisier
La Chaux-de-Fonds



**Ernest
Leu**
Bureautique
Machines
de bureau

**Restez branché
soyez FAX**

Charrière 13 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 71 28
Fax 039/28 18 35



Avenue Léopold-Robert 45
☎ 039/23 45 23
*Pour celles qui aiment la mode...
Pensent la connaître...
et vont la découvrir...*



ENTREPRISE
DE CARRELAGE
ET REVÊTEMENT

JIMMY GAILLARD
Les Allées 33
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 70 36
Ecole d'horlogerie 22
2114 Fleurier
Natel C 077/37 20 56



SERRE 90
Tél. 23 00 55
La
Chaux-de-Fonds
**Appareils ménagers
et
cuisines agencées
=
Pierrot Ménager**

Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé



L. Zollinger
Rue Neuve 9
☎ 039/28 42 50
2300 La Chaux-de-Fonds

La nouveauté unique de



Essayez-la
au
Garage Bering & Co
Fritz-Courvoisier 34 - La Chx-de-Fds ☎ 039/28 42 80

offres d'emploi

Nous recrutons des collaborateurs(trices) pour distribution d'affiches et imprimés... Fruits d'Or SA La Chaux-de-Fonds chauffeur-livreur V.L. Café-restaurant cherche extras

secrétaire ayant le sens des responsabilités, aimant le contact et étant capable de s'intégrer à une équipe... Votre avenir nous passionne... OK PERSONNEL SERVICE

un dessinateur de machines Ce poste conviendrait à un jeune homme ambitieux, appréciant un travail varié et constructif.

VILLE DE NEUCHÂTEL Afin de pourvoir un poste devenant vacant, les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel, CADOLLES-POURTALES, mettent au concours un poste d'intendante-assistante d'hôtel à 50%

Grandjean Nous recherchons UNE VENDEUSE à temps partiel (40%). Faire offre écrite à: papeterie Grandjean

SIG SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE LES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE cherchent pour le poste ci-dessous, du personnel domicilié dans le canton de Genève ou disposé d'y résider.

CRÉDIT RAPIDE 038/51 18 33 Discretion assurée. Lu à sa de 10 à 20 h

Fiat Panda 4x4 Sisley 22000 km Fr. 9750.- Centre automobile

OCCASION • 260 E: -Août 1988 - 49'000 km

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

APPRENTISSAGES 1991 Jeunes gens Jeunes filles Fin scolarité 1991 La coiffure: un métier artistique La coiffure: un métier de mode La coiffure: un métier d'avenir La coiffure: un métier de création

Table with 3 columns: DOW JONES, ZURICH, \$ US. Each column shows two sets of numbers with arrows indicating trends.

MÉTALUX PRÉCIEUX Or Argent Platine CONVENTION OR INVEST DIAMANT

Table of stock prices under HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES, ACTIONS ÉTRANGÈRES, TOKYO, and NEW YORK columns.

BILLETTS (CHANGE) Cours de la veille Achat Vente table showing exchange rates for various currencies.

DEVISES 1 \$ US 1.2625 1.2925 table showing current exchange rates for major currencies.

Ce soir:

GRAND LOTO

Club du berger allemand

La Chaux-de-Fonds à 20 heures au Capitole-Club

28-126366

1947

Amicale des contemporains

Apéritif offert à tous les natifs de 1947, aujourd'hui jeudi 6 décembre 1990 dès 18 heures

Café du Grand-Pont Avenue Léopold-Robert 118 La Chaux-de-Fonds

Bienvenue à tous 28-126366

HÔTEL DE VILLE SAIGNELÉGIER



Vendredi 7 décembre, à 20 h 30
Ouverture des caisses: 19 h 30

SUPERLOTO

Abonnements pour la soirée: 1 abonnement 30 fr. (1 carte); 2 abonnements 60 fr. (3 cartes); 3 abonnements 90 fr. (5 cartes). Dès la 20^e passe, abonnements à 20 fr. Cartes hors abonnement: 1 fr.

35 tours de 3 quines
8 cartons
1 passe royale hors abonn. à 2 fr.

VALEUR TOTALE
Fr. 14500.-

1 voyage de 7 jours en Espagne (2 pers.), 3 jours à Londres (2 pers.), magnétoscope, VTT, four micro-ondes, TV, bon

Cette annonce est offerte par Golay Diamant, à Moudon, et par la Discothèque La Licorne, à Saignelégier.

14-74461/4x4

OCCASIONS

Boschung-Pony DP 40 AK, année 86, complètement équipé pour l'adaptation d'engins, en bon état, expertisé

Véhicule Delphi BK-1000, année 1986, équipement hiver et été, prises de force avant et arrière, vitesses rampantes, plaque de véhicule, expertisé.

Distributeur automatique monté Boschung UZ-E, 1 m³, année 1984, distribution liée à la route, entraînement par prise de force, bâche de couverture, en bon état.

Renseignez-vous auprès du responsable de votre région: M. J. Wæber 037/28 45 63

Vous trouverez toujours chez BOSCHUNG de bonnes occasions.

Boschung

Marcel Boschung SA - Fabrique de machines
3185 Schmiten/FR - Tel. 037/36 0101

finance

AIDE FINANCIÈRE

accordée jusqu'à Fr. 50 000.- pour meubles, voitures, vacances, hypothèques, etc.

Votre conseiller bénévole: **André Graber, ☎ 039/23 19 61**

28-126251

ACCORDÉONS

diatonique, chromatique, schwyzois Lémania, Fratelli Crosio, Piernaria, Eika, tous modèles. Electronique, Midi, amplifications. Atelier de réparation.

Rodolphe Schori, Industrie 34, 1030 Bussigny, tél. 021 701 17 17 (fermé le lundi).

22-2942/4x4

gastronomie

CAFÉ DU MUSÉE

D.-JeanRichard 7, ☎ 039/23 30 98

Ce soir:

souper tripes

28-012383

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget

D.-JeanRichard 13 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 88 55

Oiseaux et poissons exotiques
Articles pour chiens et chats
Petits mammifères

91-336

LEASING

Lancia Delta HF Integrale

UNE CHAMPIONNE DU MONDE

POUR FR. 775.-/MOIS.

Lancia Delta HF Integrale. Voici la version routière de la championne du monde des rallyes 1987, 1988 et 1989. 177 ch, 1994 cm³, turbo et refroidisseur d'air. Dotée de l'ABS, traction 4 x 4 permanente et sièges Recaro. En leasing par Fiat Crédit SA: Fr. 775.- par mois, pour une durée de 48 mois et 60 000 km. Rendez-vous chez votre concessionnaire Lancia!

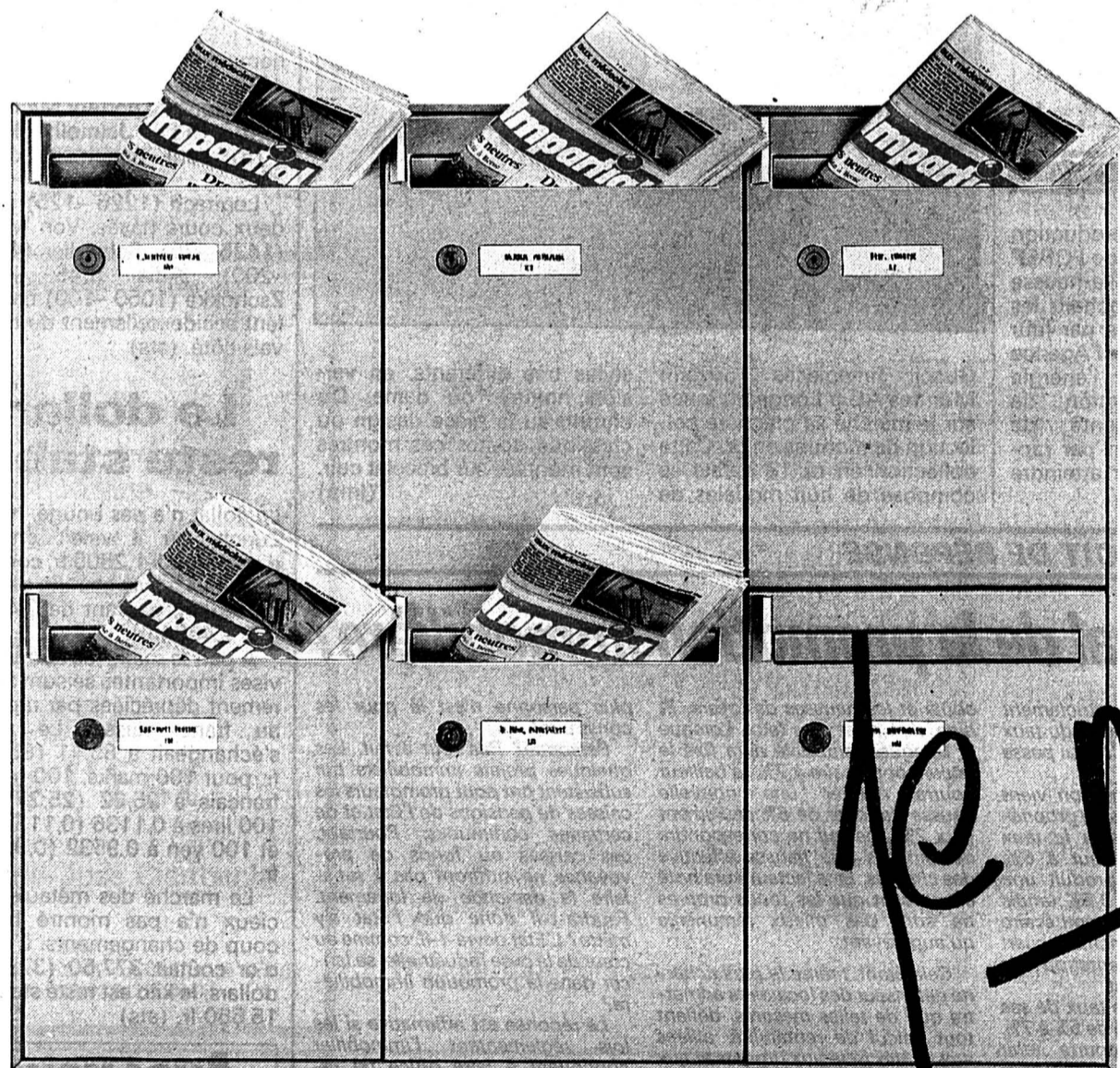
6 ans de garantie anticorrosion.



LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE - NEUCHÂTEL

28-012007

L'annonce, reflet vivant du marché



Offrez-vous les privilèges de l'abonnement! L'information à votre porte, une présence quotidienne pour vous divertir et vous informer.

Profitez de votre journal à 100% et faites une économie de plus de 50%.

Je m'abonne

Je m'abonne dès aujourd'hui:

- 1 an * Fr. 203.-
 6 mois Fr. 106.-
 3 mois Fr. 57.-
 1 mois gratuitement à l'essai

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement.

* et bénéficie d'un mois gratuit.

A retourner à L'Impartial, service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ No postal, localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Date de naissance*: _____ Téléphone*: _____

* Facultatif

L'Impartial

En tous points profitable: l'abonnement!

«Pas un qui ait un potentiel comparable!»

Capital actions du Centre suisse d'électronique et de microtechnique: + 2,57 millions

Nous l'annonçons dans notre édition du mardi 6 novembre: le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) à Neuchâtel décidait en avril de lancer la souscription de l'augmentation de son capital actions. Hier, les actionnaires étaient réunis en assemblée générale extraordinaire afin de prendre connaissance des résultats de l'opération. Qui se solde par un accroissement du capital de 2,57 millions de francs.

En ouverture d'assemblée, le président du Conseil d'administration Pierre Arnold, entouré du directeur du CSEM Peter Pfluger et du notaire P. Gehrig,

rappelait en préambule que le Centre suisse d'électronique et de microtechnique a réalisé un chiffre d'affaires de 38 millions, et que son cash-flow s'élève à 4,1 millions. «Le CSEM se trouve actuellement dans une phase délicate. A Berne, on discute des crédits fédéraux pour les prochaines années. L'augmentation du capital correspond à notre besoin de places supplémentaires». Pierre Arnold note au passage que la Suisse doit faire un effort colossal aujourd'hui, à l'heure des nouvelles technologies. «Nous avons des plans. L'Etat de Neuchâtel nous a offert un terrain, celui de l'ancienne marbrerie Rusconi». L'augmentation du capital profite, dans cette perspective,

une construction nouvelle susceptible de répondre aux besoins du CSEM, et de pallier au handicap d'une grande dispersion géographique des locaux.

«Nous voulons construire et nous développer ici, à Neuchâtel. Nous resterons fermes sur ce point. Même si certains, à Berne, ont des rêves et des idées fixes!»

P. Gehrig, notaire, rappelle que la souscription a été lancée en mai dernier. L'objectif: passer de 10,8 millions à 18,8 millions. A la clôture, 2,57 millions ont été libérés. Le capital social s'élève donc à 13,37 millions. Parmi les anciens actionnaires, certains ont souscrit: ASCOM (+66), Rolex

(+23), les Câbles Cortaillod (+10) et la SMH (+30). «J'espérais plus», commente P. Arnold concernant cette dernière.

Au chapitre des nouveaux actionnaires, Brown Boveri entre dans le capital (30), de même que Bosch (10), Ebauches (10) et Faselec.

Le directeur du CSEM Peter Pfluger conclut en relevant que «les priorités du Centre placent au premier plan les actionnaires, suivis des autres industries helvétiques, des industries européennes puis du reste du monde». Compte tenu de l'évolution des technologies, le CSEM s'oriente vers une concentration de ses efforts: «Notre action sera planifiée en fonction de sujets stra-

tégiques après consultation étroite avec nos actionnaires». Peter Pfluger rappelle en outre que les subsides fédéraux touchés par le CSEM constituent autant d'investissements en équipements et programmes de recherche pour le futur.

Il conclut: «J'ai trouvé dans le CSEM une institution extraordinaire et particulière dans sa substance scientifique et technologique. J'ai eu l'occasion de voir beaucoup d'instituts dans le monde. Mais je n'en ai pas trouvé un seul qui ait un potentiel comparable au Centre suisse d'électronique et de microtechnique. C'est tout simplement incroyable, ce qu'il y a dans les têtes et dans les tiroirs!» PBR

Hausse timide

Bourse de Genève

Le marché suisse monte sans volume mais l'ensemble de l'activité est toujours freinée et ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve aux avant-postes: BBC, Nestlé, Roche.

Dans un environnement où il est surtout question des taux allemands et de l'absence de réaction de la BNS qui résiste très bien à l'envie de relever les siens, les marchés se mettent à espérer.

La Ciba nominative, qui a drainé mardi un chiffre d'affaires de plus de 45 millions, juste derrière le bon Roche avec 50 millions, se démarque. Remarquons d'ailleurs que sur les 21.721 actions nominatives Ciba traitées dans toute la Suisse, 11.724 l'ont été à Genève, contre 8478 à Zurich et seulement 1519 à Bâle.

Les investisseurs ont tenu compte de l'optimisme de Fischer (1350 +20) qui annonce des entrées de commandes qualifiées de «réjouissantes». Ils se sont intéressés à l'UBS (2770 +30), au CS Holding (1690 +15) et plus timidement à la SBS (275 +1) qui devrait, tôt ou tard, bénéficier d'une recommandation de Ferrer Lullin.

Les Zurich (4000 +20), Winterthur (3780 +30) et bons Réassurances (540 +16), aux bons Roche (3770 +30), Sandoz (1765 +20), la Nestlé porteur (7560 +50), la nominative (7240 +60) et le bon (1420 +10), BBC (4080 +40), Forbo (2090 +10), Pirelli (355 +8) et beaucoup plus sérieusement Aluisse (972 +20) et Ascóm (1985 +60), ont aussi attiré l'intérêt.

Au niveau de la performance, les bons Ascóm (390 +30), Danzas (1230 +70), Leu (190 +10), Fischer (212 +11), Bernoise (380 +15), les nominatives Landis (1060 +70), Leu n100 (260 +15) et les actions au porteur Michelin (246 +11), Jelmoli (1565 +15) sont nettement détachés.

Logitech (1225 -125) avec deux cours payés, Von Moos (1425 -75), Schindler (4600 -200), Adia (845 -15), Zschokke (1050 -100) basculent accidentellement du mauvais côté. (ats)

Le dollar reste stable

Le dollar n'a pas bougé, hier à Zurich, où il valait en fin d'après-midi 1,2805 fr. comme la veille. La livre sterling a cédé du terrain, passant de 2,4751 fr. à 2,4694 fr.

A part le mark, les autres devises importantes se sont légèrement dépréciées par rapport au franc suisse. Le mark s'échangeait à 85,41 (85,40) fr. pour 100 marks, 100 francs français à 25,22 (25,27) fr., 100 livres à 0,1136 (0,1138) fr. et 100 yen à 0,9532 (0,9591) fr.

Le marché des métaux précieux n'a pas montré beaucoup de changements. L'onze d'or coûtait 377,50 (378,25) dollars, le kilo est resté stable à 15.550 fr. (ats)

Les fruits d'un mandat

RET SA: 50 millions de chiffre d'affaires induits en 7 ans d'activité

Depuis que le Département de l'économie publique du canton de Neuchâtel a confié un mandat en 83 à RET SA de faire connaître le potentiel industriel neuchâtelois, ce sont plus de 50 millions de francs de chiffre d'affaires qui auront été induits par ce biais. Un constat réjouissant pour son directeur Claude Bobillier qui tirait hier, au Château de Neuchâtel, un bilan intermédiaire de l'activité de l'entreprise chaux-de-fonnière. Parce qu'au début des années 80 les commandes fédérales - 7 milliards par an entre grandes régions et armée! - passaient régulièrement «à côté du canton de Neuchâtel», dit le chef de l'écono-

mie publique Pierre Dubois, mandat avait été confié à RET SA de mieux faire connaître les potentialités du canton de Neuchâtel auprès des services d'achats de la Confédération, des régions fédérales et des principaux maîtres d'œuvre et entrepreneurs généraux, ainsi que d'appuyer les entreprises neuchâteloises dans leurs démarches en vue d'obtenir des commandes fédérales.

Au fil des ans, les démarches s'étendirent à toutes les entreprises suisses qui pouvaient représenter un intérêt pour les sous-traitants du canton. Ainsi, à fin 90, RET SA - qui est financée à 17% (400.000 francs par an) par le canton, à 10% par l'OFIAMT et à 73% par ses mandats propres (consul-

tance, conseil d'entreprise, etc.) - aura effectué plus de 9000 visites auprès de 400 différents donneurs d'ordre suisses engendrant plus de 550 demandes d'offres pour un montant de 45 millions de francs.

En outre, l'entreprise a répondu pendant le même laps de temps à plus de 1700 demandes de renseignements. Le chiffre d'affaires induit par cette action dépassera, à fin 90, les 50 millions de francs.

Depuis 89 et dans la perspective du grand marché unique de 93, RET SA a aussi étendu son champ de prospection à la France et à l'Allemagne. Une action qui, comme toute autre, ne se conçoit que dans le temps et le suivi pour espérer se voir couronnée de succès. (cp)

Gucci investit dans l'or

Nouvelle collection de huit modèles



Gucci Timepieces (Severin Montres AG à Longeau) lance sur le marché sa première collection de montres en or. Cette collection en or 18 carats se compose de huit modèles de

styles très différents, en version homme ou dame. Du chrono au la pièce design ou classique, toutes ces montres sont montées sur bracelet cuir. (Imp)

L'ÉCONOMIE EN BREF

FORD. - Ford Motor, le plus solide financièrement des trois grands constructeurs américains d'automobiles, prévoit d'enregistrer une perte au quatrième trimestre 1990. En recul depuis le début de l'année, les ventes de Ford se sont encore ralenties à l'automne, tombant fin novembre à leur rythme le plus faible depuis huit ans.

PRÊT. - La Banque Mondiale (BM) a approuvé mardi un prêt destiné à aider le développement technologique des campagnes chinoises. Ce prêt porte sur 114,3 millions de dollars, dont 50 millions seront versés par la Banque Mondiale elle-même et le reste par l'Association internationale de développement, filiale de la Banque Mondiale.

PÉTROLE. - La production de pétrole des pays de l'OPEP a affiché une nouvelle hausse en novembre, approchant les 23 millions de barils par jour (bpj), a annoncé hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La production de l'OPEP a augmenté de 600.000 bpj environ par rapport à octobre pour atteindre 22,9 millions de bpj.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Vers la création d'un Office cantonal de la promotion immobilière?

Récemment, un hebdomadaire français titrait: «La pierre n'attire plus», et il avait raison. De plus en plus rares sont les privés qui choisissent d'investir dans l'immobilier et ceux qui ont franchi ce cap ces dernières années pourraient bien s'en mordre les doigts, tant nos politiciens, toutes tendances confondues, sont aux petits soins avec les locataires qui forment le gros de leurs troupes dans presque tous les partis.

En juillet dernier, le nouveau droit du bail est entré en vigueur, qui étend encore sensiblement la protection des locataires, au détriment bien entendu du propriétaire dont tous les droits sont limités, garrôtés, quand ils ne sont pas purement et simplement supprimés.

Après avoir lié de la sorte le propriétaire, cette nouvelle loi vient encore rogner le modeste rendement que celui-ci pouvait espérer obtenir de son bien. Elle empêche en effet le bailleur de répercuter sur le loyer la charge réelle constituée par les hausses des taux hypothécaires. Tout industriel sait qu'il doit pouvoir tenir compte dans ses prix des hausses de coût de production, sous peine de voir sa marge s'effriter et la faillite venir frapper à

sa porte. Et bien, en matière immobilière, le code va délibérément à l'encontre des lois du marché, comme si le propriétaire pouvait supporter n'importe quel rendement.

Prenons l'exemple d'un immeuble de six appartements, chacun composé de 4 1/2 pièces dont les loyers nets s'élèvent à 1000 fr par mois, ce qui représente un revenu locatif annuel de 72.000 fr.

Au début de cette année, alors que le taux hypothécaire était à 5%, cet immeuble s'est vendu un million. L'acheteur a investi 200.000 fr de fonds propres et il a emprunté 800.000 fr dans une grande banque. Dans le cours de cet automne, le taux hypothécaire a passé à 7%. Désormais, les intérêts bancaires passent de 46.000 fr à 56.000 fr. Les charges effectives de ce propriétaire augmentent donc de 10.000 fr. Combien pourra-t-il en reporter sur les loyers?

Une première restriction vient limiter les possibilités du bailleur: celui-ci ne peut répercuter sur les loyers que les hausses correspondant au taux hypothécaire appliqué par la Banque Cantonale Neuchâteloise qui n'est présentement que de 6 1/4%. Cela signifie que la

hausse de loyer devra strictement correspondre à l'évolution du taux hypothécaire de la BCN qui passe de 5% à 6 1/4%.

Une deuxième restriction vient encore limiter les droits du propriétaire en ce sens que si le taux hypothécaire est inférieur à 6%, une hausse de 1/4% produit une majoration de loyer de 3,5%, tandis que lorsque le taux hypothécaire dépasse 6%, le même quart autorise une augmentation de loyer de 2% seulement.

En bref, bien que le taux de ses hypothèques ait passé de 5% à 7%, le propriétaire ne pourra tenir compte que d'une hausse du taux hypothécaire de 1/2% et ce 1/2% correspondra à une majoration de loyer de 5,5%. Par rapport au revenu locatif, cela représente un montant de 3960 fr par année.

Le bailleur est ainsi bien loin de couvrir l'augmentation de ses frais bancaires; dans notre exemple, il devra mettre 6040 fr de sa poche.

Le lecteur attentif pourra rétorquer qu'il s'agit là d'une situation passagère et que lorsque la Banque Cantonale aura ajusté son taux hypothécaire à celui des grandes banques, l'équilibre sera rétabli entre l'augmentation des

coûts et les hausses de loyers. Et bien, rien n'est plus faux. Lorsque la Banque Cantonale aura fixé le taux hypothécaire à 7%, le bailleur pourra notifier une nouvelle hausse de loyer de 6% seulement (3 x 2%), ce qui ne correspondra de loin pas à la hausse effective des charges. Et le lecteur aura noté en passant que les fonds propres ne sont pas mieux rémunérés qu'auparavant.

Cela étant, même le plus acharné défenseur des locataires admettra que de telles mesures, défilant tout calcul de rentabilité, alliées aux arrêtés fédéraux urgents et aux dispositions drastiques du nouveau droit du bail ne peuvent avoir qu'un effet d'épouvantail sur les quelques investisseurs encore intéressés au marché immobilier. Quel est le promoteur qui va encore se lancer sur ce marché lorsqu'il sait d'avance à quelle sauce il sera apprêté?

Cependant, juste retour de manivelle, certains journalistes, attentifs à la situation du marché, commencent à manifester leur préoccupation et à s'interroger sur les causes du paradoxe immobilier: il existe une pénurie de logements et

plus personne n'est là pour les construire!

Personne? Pas tout à fait. Les quelques projets immobiliers qui subsistent ont pour promoteurs les caisses de pensions de l'Etat et de certaines communes. Pourtant, ces caisses ou fonds de prévoyance ne suffiront pas à satisfaire la demande de logement. Faudra-t-il donc que l'Etat s'y mette? L'Etat devra-t-il, comme au cœur de la crise industrielle, se lancer dans la promotion immobilière?

La réponse est affirmative si les lois réglementant l'immobilier continuent à faire office de repoussoir. En revanche, si ces mêmes lois savent s'adapter aux conditions du marché, si elles se veulent plus justes ou moins unilatéralement orientées, nul doute que la pierre retrouvera alors son attrait tant pour celui qui construit que pour nous tous qui y vivons. Mais pour cela, il faudra déréglémenter.

Pour la Société neuchâteloise des géants et courtiers en immeubles, le secrétaire René Walther

Avec vous dans l'action

SPORT hebdo

VIDEO-CLUB
LE TROCADERO



Hôtel de France
Place de la Gare
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 16

COIFFURE
liviane

Maîtrise fédérale
Masculin - Féminin
☎ 039/28 35 15
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds

Installations sanitaires
Chauffages Dépannages

Voegtli SA

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Charrière 101 - ☎ 039/28 70 40



RESTAURANT DES ECHORÊTS

Famille J.-P. Vogt
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 82
Spécialités:
jambon-rôstis, fondue chinoise,
filets du pendu
Salle pour banquets
de 20 à 350 personnes

Godal chauffage

Rue Avocat-Bille 10
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 73

Constructions métalliques
Serrurerie

Donato Sabella

Charrière 21a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ prof. 039/28 27 66
☎ priv. 039/28 20 88

**Grande salle de la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds**

Samedi 15 et dimanche 16 décembre 1990

Spectacle public de variétés

3 matinées à 13 h 30 et 16 h 30
(dimanche à 14 h 30)

avec:

les juniors du Niki's Dance
une dizaine d'enfants vous enchanteront
par leurs démonstrations de danses

Le livre de la jungle
une saynète préparée et jouée par les enfants
de la Paternelle
et la visite du Père Noël

le clown Clic
le rire à l'état pur...



Vendredi 14 et samedi 15 décembre à 20 h 30

Grande soirée publique et bal



avec:

les juniors du Niki's Dance

Le livre de la jungle
une saynète préparée et jouée
par les enfants de la Paternelle
et la visite du Père Noël

**Grande revue musicale PAT'90
World's Tour**

Dès 23 h 30
danse avec l'orchestre
Logarithm

Important

Location à la Maison du peuple:

jeudi 6 décembre	de 18 h 30 à 20 h 00
vendredi 7 décembre	de 17 h 00 à 19 h 00
vendredi 14 décembre	de 17 h 00 à 19 h 00
samedi 15 décembre	de 10 h 00 à 11 h 30
ou sur place	

Prix des places:

Matinées:	
enfants	gratuit
adultes	Fr. 10.-
soirée samedi	Fr. 18.-

Organisation:

la Paternelle

Nos annonceurs sont sympas! Pensez à eux lors de vos achats

**Café du
Balancier**

Chez Ulysse

Progrès 65
2300 La Chaux-de-Fonds

**Coiffure
Pierrette**

☎ 039/26 96 96

P. Vuille
Charles-Naine 7
2300 La Chaux-de-Fonds

**Les Enfants-
Terribles**

Progrès 63
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 39 90

Chez les Terribles
ADEL

Draps, nappes, linge de corps, chemises, habits de travail, rideaux, etc.
Tout votre linge lavé et repassé

**Blanchisserie
Le Muguet**

F. Kammer
Grenier 22
☎ 039/23 36 20

Livraison à domicile
La Chaux-de-Fonds, Le Locle

VideoShop
H. Benninger

LE SPÉCIALISTE TV-VIDÉO
LOCATION DE CASSETTES
Toujours les dernières nouveautés
Promenade 16
☎ 039/23 77 12
Bel-Air 11
☎ 039/28 20 28

**Tournez le dos à
l'esprit du temps.**
La nouvelle Range Rover '91.



**Garage
Béring & Co**

Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 80

RANGE ROVER
LA LIMOUSINE DE LUXE HORS DU COMMUN.

Oswald
la Quincaillerie
de l'Ouest

av. Léopold Robert 102
La Chaux-de-Fonds
039/23 86 24

**Gérance
Charles
Berset**

Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds

Pour votre appartement
votre villa
votre immeuble
votre résidence secondaire

Garage J. Cassi & A. Imhof SA
Charles-Naine 33
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 88 44

INTER-AUTO

Réparations
Achat, vente toutes
marques, neuves
et occasion
Service de dépannage 24 h sur 24



COIFFURE
Puffelle

☎ 039/28.75.55

**Kiosque
de l'Est**

Marie-José Ciarrocchi

Crêt 25
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 28 94

Notre spécialité:
le service officiel
antipollution

Rendement optimal du moteur
et dépollution maximale -
grâce au service Bosch.
Appelez-nous!

Travail de qualité
du spécialiste

Avec système
à votre service

WINKLER SA, maîtrise fédérale
Numa-Droz 132, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 43 23

Carrière - Terrassement
Transport - Démolition

brechbühler

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 45 88 - 28 45 89
2724 Les Breuleux
2207 Coffrane 2610 Saint-Imier

UNIPHOTO SA

Photo Vidéo

Nicolet, La Chaux-de-Fonds
Schneider, Cernier

Prix, service, qualité

MACKINTOSH - PUB SPORTS

TAVERNE DES SPORTS

Charrière 57 - ☎ 039/28 61 61/28 69 98
La Chaux-de-Fonds

RANGE ROVER
LA LIMOUSINE DE LUXE HORS DU COMMUN.

Fabrique d'horlogerie **KELEK S.A.**,
La Chaux-de-Fonds, cherche

HORLOGER COMPLET HORLOGÈRES

Souhaite:

- personne ayant quelques années d'expérience;
- capable de travailler de façon indépendante;
- en atelier exclusivement.

Offre:

- place stable;
- traitement selon qualification;
- prestations d'une entreprise moderne.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offres à: **KELEK S.A.**, rue de la Paix 133,
2300 La Chaux-de-Fonds.

28-012103



La Chaux-de-Fonds

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution, forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous sommes à la recherche

de vendeuses auxiliaires

pour notre magasin **LES BOIS**
aux Franches-Montagnes

Date d'entrée: début janvier 1991.

Excellentes conditions salariales et sociales.

Veillez prendre contact avec le service du personnel, ☎ 039/25 11 61,
ou avec la gérante du magasin, Mlle Claude, ☎ 039/61 12 05.

28-012081

Nous sommes mandatés par une entreprise industrielle importante travaillant avec succès sur le plan mondial dans le domaine des composants pour l'industrie électronique. Pour le centre de production, situé au pied du Jura, nous cherchons un

technicien d'étampage

Si vous:

- avez un CFC dans une branche de la mécanique de précision;
- avez quelques années d'expérience industrielle dans le domaine de l'outillage de précision ou de l'étampage;
- savez vous exprimer en allemand;

nous pouvons vous offrir un poste stable, varié et bien rémunéré dans le cadre des moyens de production les plus modernes.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous prions de nous envoyer votre curriculum vitae complet à l'adresse suivante:

SCHLAEFLI CONSULTING SA

Rue de la Place-d'Armes 7, CH-2000 Neuchâtel
☎ 038/24 29 00, fax 038/25 83 95

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements par téléphone.

28-000297

Fabrique de cadrans de La Chaux-de-Fonds travaillant dans le moyen et haut de gamme, est à la recherche d'un

responsable

(réglage et production)

de son atelier de terminaison de signes appliqués

(diamantage et polissage).

Ce poste nécessite plusieurs années de pratique dans ce secteur particulier d'activité ou tout au moins dans un domaine similaire de petites pièces d'horlogerie.

Age souhaité: entre 30 et 45 ans.

Salaire intéressant à personne capable et volontaire.

Horaire variable.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Nationalité suisse ou en possession d'un permis valable.

Discrétion absolue garantie.

Si vous pensez correspondre au profil général du candidat que nous souhaitons engager, veuillez nous faire parvenir votre offre accompagnée des documents habituels, sous chiffres 28-950598 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

printemps

Nous cherchons

UNE VENDEUSE

pour notre rayon
confection enfants

Suisse ou permis C.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel
☎ 039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

28-012600

Fondation pour un service d'aide et de soins à domicile du Val-de-Travers

met au concours, pour la création et la mise sur pied de son service de soins infirmiers, le poste de

responsable

du personnel infirmier (représentant environ 2 postes de travail).

Vous:

- êtes infirmier(ère) de santé publique;
- avez quelques années d'expérience dans le domaine des soins à domicile, si possible comme responsable d'équipe;
- ne craignez pas les responsabilités et la nouveauté;
- habitez le Vallon ou êtes prêt(e) à vous y installer.

Nous vous garantissons:

- un travail varié dans une équipe multidisciplinaire;
- des locaux nouveaux à aménager avec le Service d'aide familiale;
- les conditions de travail cantonales en soins à domicile.

Les dossiers de candidature sont à adresser à la Fondation, à l'attention de Monsieur Henri Helfer, Grand-Rue 26, 2114 Fleurier jusqu'au 15 décembre 1990.

28-031219

POSITRONIC INDUSTRIES

Route de Neuchâtel 34
CH-2034 Peseux

Entreprise produisant des connecteurs pour l'électronique industrielle, militaire, avionique, espace...
cherche son

responsable qualité

Les qualités requises sont:

- de formation technique avec expérience approfondie de l'assurance et contrôle qualité;
- pouvoir travailler de manière indépendante et faire preuve d'initiative;
- langues française et anglaise.

Les tâches seront:

- prendre en charge le département contrôle qualité;
- mettre en place les normes ISO 9000;
- sensibiliser le personnel à l'assurance qualité;
- qualification des fournisseurs...

Si vous êtes la personne que nous cherchons, veuillez nous faire parvenir votre offre écrite à l'adresse ci-dessus.

28-000872

unterer

QUAI

Seniorenhaus
Habitat du troisième âge

Unterer Quai 45
Quai du Bas 45
2502 Biel-Bienne
Tél. 032/228 205

du Bas

Les aînés nous tiennent à cœur

Notre home, situé au centre de Bienne et qui offre un foyer à 49 pensionnaires, a besoin, dès maintenant d'une

infirmière-assistante ou soignante

ainsi qu'une

aide hospitalière ou une aide infirmière

Possibilité de travail à temps partiel (40 à 100%).

Si vous voulez bien nous aider à créer une atmosphère chaleureuse, autant pour les pensionnaires que pour les collaborateurs, si vous êtes persuadée que les patients âgés doivent être soignés selon les concepts modernes d'accompagnement global, vous serez chez nous à votre place!

Si vous vous sentez concernée, prenez contact avec la directrice du service des soins, Sr Carmen Angstmann, qui recevra avec plaisir votre appel téléphonique au 032/22 82 05.

06-003205

Publicité intensive,
Publicité par annonces



GIMMEL ROUAGES S.A.

2057 Villiers

engage

un mécanicien

Nous sommes disposés à former une personne dynamique désireuse de se créer une situation stable dans les produits horlogers de haut de gamme.

Téléphonez-nous au 038/53 24 35 ou après les heures de bureau au 038/53 16 50.

87-905

Fondation «Les Lovières» - 2720 Tramelan

Home pour personnes âgées (47 lits)

Si vous aimez travailler auprès des personnes âgées et si vous cherchez un emploi d'une grande diversité au sein d'une équipe, nous vous proposons le poste suivant:

1 aide hospitalière ou 1 aide familiale

Occupation: 100%.

Rétribution: selon les directives cantonales.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Renseignements: Mlle A. Bühler, directrice, ☎ 032/97 40 09 ou 97 40 10.

Postulations écrites: Mme U. Droz, présidente, Crêt-Georges 47, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 56 28 jusqu'au 15 décembre 1990.

93-552239

BONNET DESIGN & TECHNOLOGY

engage

pour son département «montage» de boîtes de montres haut de gamme

collaboratrices

habiles et expérimentées dans les travaux de visitage et montage;

pour son département «bureau technique»

un dessinateur

connaissant le DAO, expérience souhaitée sur la boîte de montre.

Faire offres à:

Bonnet D & T

Avenue Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 21

28-012537

Votre avenir nous passionne

Mandatés par une société internationale spécialisée dans la fabrication de produits très performants utilisés dans l'aviation, la robotique, les télécommunications, etc., nous recherchons un jeune:

ingénieur en mécanique

chargé de l'industrialisation des produits pour les tâches suivantes:

- participation à la conception et au développement;
- analyse des valeurs;
- réaliser le lien entre les départements R & D, équipements et fabrication.

Nous demandons:

- intérêt pour les problèmes liés à la fabrication;
- bonne aptitude aux travaux pratiques.

Nous offrons:

- grande autonomie de travail;
- travail varié et captivant.

Nous attendons vos offres écrites, ou prenez contact avec M. G. Forino.

91-584



PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✪ OK ✪

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

PRIOR & GUYAZ S.A.
Cernil-Antoine 8 - 10
Fabrique d'étampes
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 70 16

cherche pour tout de suite ou date à convenir

**un mécanicien
faiseur d'étampes
un étampeur
une dame
auxiliaire**

Se présenter ou téléphoner.
28-126329

L'Imprimerie MOSER SA
à Neuchâtel, case postale 854,
recherche au plus vite

IMPRIMEUR
offset 2 couleurs

Nous offrons:
- horaire agréable
- poste stable
- excellente rémunération

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au ☎ 038/24 40 40. 87-41069

L'annonce, reflet vivant du marché

Reymond
bureautique
informatique

cherche, pour compléter son équipe de vente dans le domaine de la «micro-informatique» un(e)

représentant(e)

Nous demandons:
- formation de base commerciale;
- vif intérêt pour l'informatique;
- connaissance du système d'exploitation MS-DOS ainsi que d'un ou plusieurs logiciels standards (Windows, Wordperfect, etc.);
- goût prononcé pour les relations humaines et le conseil à la clientèle.

Nous offrons:
- un soutien et une formation permanente;
- des produits de première qualité;
- une ambiance de travail agréable;
- une place stable;
- un véhicule d'entreprise.

Faire offre manuscrite avec photo, certificats et documents usuels à REYMOND informatique, M. Jean-Jacques Favre, faubourg du Lac 11, 2001 Neuchâtel
28-000246

Nous cherchons pour une entreprise de La Chaux-de-Fonds

**un(e) employé(e)
de commerce**

Ayant de l'initiative et le sens de l'organisation.
Travail varié et attrayant au sein d'une petite équipe.

Poste temporaire, fixe si convenance.
Entrée: mi-janvier 1991

Pour de plus amples renseignements, contactez sans plus tarder Catherine Leitenberg.

039/23 91 33 **ADIA**
interim
Avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds
91-436

ret sa CONSEIL D'ENTREPRISES

RECHERCHE DE REPRENEUR

Petite entreprise de mécanique générale de 6 personnes située dans les montagnes neuchâteloises proche de la frontière cherche un repreneur.

Le chef d'entreprise a atteint la limite d'âge et souhaiterait remettre sa société à:

- un mécanicien confirmé désireux s'établir
- à une petite ou moyenne entreprise de mécanique développant son activité

La société fait de bons résultats financiers, elle s'autofinance intégralement, elle bénéficie de clients fidélisés, de 3 mois de commandes fermes, d'un portefeuille d'offres très prometteur pour 1991 et d'un excellent goodwill.

Prix de vente SFr. 600 000.-

Accord de confidentialité exigé pour visite.
Contact: M. J.-C. Padoy
91-476

unterer

QUAI du Bas

Seniorenhaus
Habitation du troisième âge

Unterer Quai 45
Quai du Bas 45
2502 Biel-Bienne
Tél. 032/228 205

Pour notre nouveau home situé au centre ville, nous cherchons encore, pour tout de suite ou à convenir

une veilleuse de nuit
(avec formation d'infirmière ou infirmière-assistante)

Nous vous offrons une place dans une atmosphère de travail agréable, une rémunération adaptée et de bonnes conditions sociales.
N'hésitez donc pas à vous renseigner plus amplement, sans engagement bien sûr.

Sœur Carmen Angstmann, directrice du service, se réjouit de votre appel!
☎ 032/22 82 05.
06-003205

CORUM
Maîtres Artisans d'Horlogerie

LA CHAUX-DE-FONDS, SUISSE

engageraient à plein temps, tout de suite ou pour date à convenir, une

dame

habile et consciencieuse, ayant de bonnes connaissances de l'horlogerie, pour divers petits travaux d'atelier.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre écrite, avec curriculum vitae, à **M. Serge Steudler, CORUM, Ries Banwart & Co. SA, rue du Petit-Château, 2301 La Chaux-de-Fonds.**
91-733

ret sa Recherches économiques et techniques
Allée du Quartz 1 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/25 21 55
Fax 039/26 77 07

CONSEIL RECHERCHE EN
PERSONNEL

MCR

Mandatés par une importante compagnie d'assurances à Bâle, nous cherchons un

professionnel de l'assurance
pour le poste de

chef d'équipe
dans le département sinistres-accidents.

Nous demandons:
- une formation commerciale de base (éventuellement diplôme fédéral en assurance);
- expérience de plusieurs années en assurances LAA;
- aptitude à gérer le personnel;
- esprit d'équipe;
- âge idéal entre 28 et 35 ans.

Nous offrons:
- un poste avec de réelles chances de promotion;
- une rémunération en fonction de l'importance du poste;
- une activité aux facettes multiples et intéressantes.

Si notre offre retient votre attention, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature accompagnée des documents usuels, à l'attention de M^{me} Wittwer.
14-980/4x4

066 22 84 88
CENTRE APOLLO
2800 DELEMONT

Publicité intensive, Publicité par annonces

Johanson s.a.

Petite entreprise jeune et dynamique
cherche

secrétaire trilingue
français, allemand, anglais ou

secrétaire bilingue
français, allemand
pour son service commercial et marketing.

Nous offrons:
- semaine de 40 heures;
- horaire libre;
- excellentes prestations sociales;
- disponibilité à convenir.

Faire offre manuscrite à:
JOHANSON S.A.
Mlle Nicolet
Allée du Quartz 3,
2300 La Chaux-de-Fonds
28-012549

**Accounting Assistant
Neuchâtel**

Our client, which provides financial consultancy and related services to a worldwide client base, wishes to recruit an Accounting Assistant.

Reporting to the Financial Controller, the Assistant's principal responsibilities will be:

- Performance of client banking activities.
- Operation of the firm's time recording and billing system.
- Administration and processing of all financial transactions.

In addition to a good general education, essential requirements are:

- At least two years' clerical/accounting experience in a computerized environment, ideally with a legal or accounting practice.
- Good spoken and written ability in English.
- Mature, responsible attitude with the ability to fit into a team of varying professional and cultural backgrounds.

An attractive salary and a pleasant working environment within a progressive organization will be offered to the right person, male or female.

Please send your detailed curriculum vitae, copies of any certificates and references, together with a recent photograph to **Mr. Werner Vogt, Ref. 46.**
28-012591

APINNOVA sa
Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction de la Police
met au concours des postes de

contractuel(le)s
à plein temps ou à temps partiel,
chargé(e)s du contrôle des stationnements.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette activité, prenez contact avec le commandant du corps de Police de la Ville de Neuchâtel (tél. 038/25 10 17) ou retournez le bulletin d'inscription ci-dessous.

Au commandant de la Police de la Ville de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 6, 2001 Neuchâtel.

Veillez me faire parvenir votre documentation ainsi que la formule d'inscription.

Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Profession: _____
Adresse: _____
NP/Localité: _____

87-854

L'ALPINISTE



4x4
ABS/120 CV

Si vous êtes en quête d'une voiture qui ne rechigne jamais devant les difficultés de la route tout en présentant un rapport prix-prestation optimal, ne cherchez plus. Avec la Sierra 4x4 Break, vous faites à coup sûr le bon

choix. Car il est difficile de trouver mieux au même prix. Jugez plutôt: une traction permanente 4x4 qui se joue des routes les plus cahotantes. Un moteur 2.0i Twin-Cam de 120 ch, au tempérament à toute épreuve.



Mais, toute rentable qu'elle soit, la Sierra 4x4 Break ne renonce pas pour autant au confort. Ni à la direction assistée, au volant réglable, aux lave-glaces électriques et à la radio OUC électronique. Si cette description

vous semble trop belle pour être vraie, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford. Lors, d'une course d'essai, il vous montrera que la Sierra 4x4 Break tient réellement ses promesses. Et son prix achèvera de vous séduire: Fr. 30 300.- pour la Sierra 4x4 Break en version CLX avec ABS et en version CL pour

Fr. 27 600.-

SIERRA



Le bon choix.

● finance

Le crédit personnel avec les meilleures conditions.

COUPON

Je désire Fr. _____ Remboursement mensuel env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No postal/Ville _____

Nationalité _____ Date de naissance _____

Date/Signature _____

A envoyer à: **Credisca** * 12 1/2 - 13 1/2 %

Credisca SA
Case postale
1010 Lausanne
Tél. 021/653 53 92

90-8902 * Intérêt tous frais compris

Une société des Banques Cantonales

● divers



S'adresser aux bureaux de L'Impartial (rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds ou rue du Pont 8, Le Locle) ou verser le montant plus Fr. 1.50 pour les frais d'expédition au: **journal L'Impartial, CCP 23-325-4** (pas d'envoi contre remboursement)

Nos magnifiques calendriers 1991

(vues de Suisse ou d'animaux en couleur) sont en vente au prix exceptionnel de

Fr. 6.50 pièce

(y compris fourre d'expédition)

FUST
Ing. dipl. aux anciens prix

Electroménager Cuisines / Bains Luminaires

Congélateurs-armoires
Un choix immense de toutes les bonnes marques. Par exemple:

Electrolux TF 183 Box
Contenance 50 l, idéal pour petits ménages.
H 53, L 53, P 59 cm
Prix épargne FUST Location 17.-/m.* **399.-**

Bosch GSD-1340
Contenance 104 l, 22 heures de conservation en cas de coupure de courant.
H 85, L 50, P 60 cm
Prix vedette FUST Location 21.-/m.* **498.-**

Le champion des congélateurs-bahuts!
Novamatic GT 23
Contenance 201 l. H 87, L 84, P 73 cm. Prix choc **448.-**
Location 19.-/m.*

FUST: des solutions propres pour l'environnement!

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!

Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37

Nouveau
Déchirures, accrocs et trous sur vêtements, canapés, fauteuils en CUIR ou simili-cuir

Réparation par soudage et presque invisible. **Sur rendez-vous.**
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

● demandes d'emploi

FEMME STYLISTE
esprit ouvert et créatif, formation dans la couture, la mode, les arts plastiques et le commerce, cherche activité intéressante.
Ecrire sous chiffres 87-1995 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Frontalier, 26 ans
décolleteur Tornos
plus formation CNC Star 5 axes, cherche changement de situation.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous chiffres 93-31 069 à: ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

● offres d'emploi

Boulangerie-Pâtisserie **FRÉDY TSCHANNEN**
Charrière 57
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour début janvier
vendeuse
le samedi de 6 à 13 heures, ainsi que pour remplacements.
☎ 039/23 63 00
ou 039/28 41 82.

● immobilier

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 22 44

A louer
à Dombresson
bel appartement
3 pièces
tout confort.
Pour visites et renseignements, s'adresser à la gérance. 28-000152

SNCCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES AGENTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER

Sous les paniers

LNA. 12e journée: Pully - Champel 117-95 (59-50). Nyon - Vevey 98-112 (45-45). Chêne - Fribourg Olympic 74-81 (35-38). Bellinzona - SAM Massagno 91-84 (44-51).
Classement: 1. Pully 22. 2. Vevey 18. 3. Fribourg Olympic 16. 4. SF Lausanne 14. 5. Champel 12. 6. Bellinzona 12. 7. Nyon 10. 8. SAM Massagno 8. 9. Bernex 6. 10. Chêne 2.
Première ligue (groupe 2). 12e journée: La Chaux-de-Fonds - Blonay 74-55 (40-27). Marly - Uni Neuchâtel 112-76 (54-41). Troistorrents - Corcelles 98-86 (51-32). La Tour - Martigny 79-73 (40-44).

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 20. 2. Martigny 20. 3. Blonay 18. 4. La Tour 16. 5. Marly 12. 6. Troistorrents 4. 7. Corcelles 4. 8. Uni NE 2.

Simpson à Olympic

Afin de remplacer l'Américain John Bailey, blessé et absent pour une durée indéterminée, Fribourg Olympic a engagé son compatriote Kenny Simpson (30 ans/1,90 m), qui évoluait en France, sous les couleurs de Roanne. Auparavant, il a joué notamment pour Barcelone et Maccabi Ramat Gan.

VOLLEYBALL

Large défaite

Le NUC sans espoir contre BTV Lucerne

● NUC - BTV LUCERNE 0-3 (9-15 3-15 10-15)

Pas d'exploit pour le NUC. Les Neuchâteloises ont été séchement - et logiquement - battues par les Lucernoises du BTV Lucerne. Européennes, ces dernières n'ont guère éprouvé de difficultés.

Il ne fallait pas rêver. Le NUC n'a pas les moyens d'imposer sa jouerie à une équipe comme le BTV Lucerne, qui peut compter, de surcroît, sur les services de deux excellentes étrangères.

Les Neuchâteloises ont pourtant bien entamé le match, menant 4-0. Mais les Lucernoises se sont reprises (9-4 en leur faveur). Le NUC eut beau égaliser à 9-9, le BTV était plus fort. Résultat: 15-9 au premier set.

La supériorité lucernoise devait être confirmée au 2e set (15-3), set au cours duquel le coach de Suisse centrale introduisait sa deuxième passeuse. Et, lors de la troisième - et dernière - manche, l'avance des filles du NUC (10-8) n'a pas suffi à empêcher le retour de Lucerne.

Salle omnisports: 100 spectateurs.

NUC: Ibañez, Bouquet, Meyer, Schädli, Von Beust, Duncan. (Imp)

Leysin éliminé

Comme on pouvait le prévoir à l'issue du match aller, Leysin n'a pas réussi à passer le cap du deuxième tour de la Coupe des champions. Face à l'AS Cannes, l'une des meilleures formations européennes, les Leysinoises avaient bien résisté samedi devant leur public, ne s'inclinant que par 3-2. Au retour, les Cannois n'ont jamais laissé planer le moindre doute sur leur supériorité: ils se sont imposés en 3 sets, sans discussion possible: 15-8 15-6 15-10.

Succès décisif?

1re ligue: les gars du BBCC assurent l'essentiel

● LA CHAUX-DE-FONDS - BLONAY 74-55 (40-27)

Ce devait être un match au sommet. Ce ne fut qu'un long monologue. Monologue au cours duquel le BC La Chaux-de-Fonds a démontré qu'il avait les moyens de ses ambitions. Etouffés, les joueurs de Blonay n'ont jamais été en mesure de remettre la victoire chaux-de-fonnaire en question.

PAVILLON DES SPORTS
 Renaud TSCHOUMY

Le BBCC n'a pas laissé planer le moindre doute. Dès le début des hostilités, les gars de Pierre-Alain Benoit prenaient leurs adversaires à la gorge.

Sous l'impulsion de Didier Chatellard (8 points sur 12 à la 5e), ils creusaient rapidement l'écart. Le temps mort pris par le coach de Blonay n'y changeait rien: le BBCC était lancé, rien n'allait l'arrêter.

ÉCART RAPIDEMENT CREUSÉ

A la 12e minute, le score était de 33-12. Un résultat partiel explicatif de la différence de niveau des plus apparentes apparue hier soir. D'aucuns pensaient que l'on allait assister à une marche en avant de La

Chaux-de-Fonds. Grave erreur.

Oui, grave erreur. La Chaux-de-Fonds a par la suite perdu de sa superbe. Ainsi l'équipe neuchâteloise encaissa-t-elle un 7-15 révélateur. Le passage d'une défense de zone 2-3 à une individuelle, côté vaudois, n'y était pas étranger.

De plus, le BBCC balbutiait offensivement. Mais le temps-mort de la 17e minute permit aux Chaux-de-Fonniers de se calmer, et d'atteindre la pause en nette position de force.

«Ces passages à vide sont courants, expliquait l'entraîneur chaux-de-fonnaire. Sans que l'on puisse les expliquer, ils surviennent régulièrement.»

CONTRÔLE

En seconde période, l'équipe chaux-de-fonnaire n'eut guère de peine à maintenir son avantage. Sous les paniers, Jean-Jacques Sauvain et Didier Robert (avant qu'il ne sorte, mention ouvert, à la 29e minute) régnaient en maîtres et seigneurs.

Seul à pouvoir dialoguer dans la raquette du côté de Blonay, Grégoire Ammann n'a pas bénéficié des appuis nécessaires. Ainsi, les Chaux-de-Fonniers s'assurèrent-ils la majorité des rebonds. Un élément décisif.

Car Blonay n'a jamais donné

Pavillon des sports: 200 spectateurs.
Arbitres: MM. Schneider et Contant.
La Chaux-de-Fonds: Bottari (22), Sauvain (9), Linder (2), Benoit (3), Forrer (7), Frascotti (6), M. Mühlebach (7), Chatellard (12), Y. Mühlebach, Robert (6).
Blonay: Mury, Ravenel (5), Ammann (12), Nicole (6), Felli (9), Kaelin (2), Friedli (11), Demestral (4), Krieger (6).
En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 30 paniers pour

64 tirs (47%), dont 2 à trois points (Bottari 2 x), 12 lancers-francs sur 20 (60%), et commet 21 fautes d'équipe. Blonay inscrit 21 paniers pour 53 tirs (40%), dont 1 à trois points (Ravenel), 12 lancers-francs sur 23 (53%), et commet 23 fautes d'équipe. Sortis pour cinq fautes: Kaelin (1,9e) et Demestral (40e). Faute intentionnelle à Demestral (38e).

Au tableau: 5e: 12-4; 10e: 27-12; 15e: 35-21; 25e: 46-31; 30e: 53-39; 35e: 61-45.

COURSE À PIED

Dernier week-end en jambes Deux courses en cette fin de semaine

Les 23e et 24e manches du championnat cantonal des courses hors stade, les ultimes auront lieu samedi et dimanche, respectivement à Cortaillod et à La Chaux-de-Fonds.

Le Tour de Cortaillod, 15e du nom, à travers les pittoresques rues du vieux village, s'adressera d'abord aux jeunes, dès 13 h 30. Deux petits tours, soit 1200 m, puis un grand tour ou 2000 m, pour les Ecolières et Ecoliers B + C d'une part, et les Ecolières et Ecoliers A d'autre part.

Un grand tour également pour les Cadettes B qui partiront à 13 h 50; deux pour les Cadettes A et Cadets B à 14 h; trois à 14 h 25, pour Dames-juniors, Dames, Cadets A et juniors, ensemble; enfin, 8000 m pour les Vétérans (1950 et plus âgés) et Hommes, dès 15 heures. Les dernières inscriptions seront admises sur place, à savoir au collège.

Dimanche, à 10 h, le départ sera donné à tous les participants à la course de côte hivernale organisée par le CC La Chaux-de-Fonds. Auparavant, les coureurs auront pu s'inscrire sur place à savoir à La Maison-Monsieur. Ils auront à parcourir 7,6 km sur route, dont 7 km de côte régulière, pour arriver aux Joux-Derrière (dans la direction des Planchettes). Pour plus de rensei-

gnements, s'adresser à Bernard Lamielle (039) 26.91.09.

CLASSEMENTS PARTIELS

Dames 1: 1. Cuche (CEP) 570 pts (15 courses); 2. Thüler (FSG Cornaux) 517 (16); 3. Jakob (NS) 479 (16); 5. Nussbaum (Gorgier) 411 (18); 6. Hirt (Cornaux) 357 (10)... 104 classées. - **Dames 2:** 1. Dubois (CC La Chaux-de-Fonds) 519 (18); 2. Dufosé (Le Landeron) 413 (12); 3. Montandon (CC La Chaux-de-Fonds) 404 (11); 4. Deschenaux (Neuchâtel) 370 (13); 5. Sonia (CC La Chaux-de-Fonds) 350 (9); 6. Fleury (La Chaux-de-Fonds) 233 (6)... 41 classées.
Hommes: 1. Perrin (CADL) 530 (20); 2. Wælti (FSG Fontainemelon) 476 (13); 3. Junod (Boudry) 470 (15); 4. Soquel (FSG Fontainemelon) 438 (10); 5. Grandjean (CADL) 372 (15); 6. Montandon (CEP) 371 (14)... 261 classés. - **Vétérans 1:** 1. Rosat (SC La Brévine) 570 (17); 2. Furrer (CEP) 525 (15); 3. Virgilio (Villiers) 470 (18); 4. Champfaily (Cornaux) 432 (17); 5. Hirschy (CC La Chaux-de-Fonds) 414 (12); 6. Mæder (Corcelles) 362 (10)... 162 classés. - **Vétérans 2:** 1. Bettex (Marin) 529 (14); 2. Locatelli (Boudry) 498 (13); 3. Aceto (Marin) 449 (16); 4. Bonnet (Les Planchettes) 439 (12); 5. Steiner (Peseux) 393 (14); 6. Begni (Neuchâtel) 338 (9). (af)



Christophe Mury (No 4) et Blonay seront impuissants: rien n'arrêtera La Chaux-de-Fonds et Jean-Jacques Sauvain (6, à l'assaut du panier). (Galley)

Coche manqué Corcelles s'incline à Troistorrents

● TROISTORRENTS - CORCELLES 98-86 (51-32)

Dans l'optique de la 6e place, synonyme de participation au groupe central, Corcelles a fait une mauvaise opération en allant perdre à Troistorrents. Mais Krähenbühl se montrait très philosophe: «Finalement, peu importe dans quel groupe nous allons jouer. Cette première phase a démontré que le groupe 2 était très difficile et il a préparé Corcelles à affronter cette deuxième phase sereinement.»

Pour ce difficile déplacement, Corcelles, contrairement à vendredi contre La Chaux-de-Fonds est bien parti, et ce n'était que justice que les Neuchâtelois menaient jusqu'à la 8e (14-15). C'est depuis ce moment que Corcelles connut quelques difficultés en attaque, pas par précipitation mais par manque de réussite.

CONTRES MEURTRIERS

En 5 minutes, Corcelles reçut un 18-4, sans pour autant mal jouer, ce qui permit à Troistorrents de décrocher définitivement les visiteurs, surtout que les arbitres furent très tatillons

à l'égard des Neuchâtelois, crispant de ce fait la plupart des acteurs.

Durant ce laps de temps, 12 fautes furent sifflées contre Corcelles. Il est vrai aussi que Corcelles, en pratiquant une zone 3-2, permettait aux Valaisans de s'engouffrer dans sa défense. Les contres furent meurtriers.

TROP TARD

Si, à mi-distance Corcelles se montra mauvais - à l'image de Krähenbühl (0-8) - il ne fut pas meilleur en jouant à l'intérieur: les ailiers avaient de la peine à donner la balle aux pivots. Malgré un score déficitaire de 19 points à la mi-temps, les visiteurs ne se découragèrent point et relancèrent la machine.

Progressivement, ils revinrent au score en étant plus stricts en défense, en pratiquant une zone 2-1-2 et en se montrant plus habiles à la conclusion. A la 32e minute, l'écart de 6 points démontrait bien que Corcelles ne voulait pas se laisser manger tout cru et avait bien digéré ce passage à vide.

Malgré cette grande débauche d'énergie, les Neuchâtelois ne purent que s'appro-

cher de leurs adversaires et les voir définitivement prendre le large grâce à deux minutes de rêve entre les 33e et 34e minutes où les Valaisans réussirent tout ce qu'ils entreprenaient.

En fin de partie, Corcelles retrouva son adresse (5 tirs à trois points) mais il était trop tard.

Salle communale: 30 spectateurs.
Arbitres: MM. Ludovic et Gonzales.

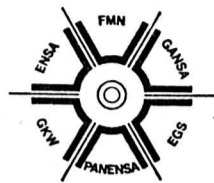
Troistorrents: Donnet (12), S. Pottier (15), Pelaud (14), Grau (18), Esborrat (14), M. Pottier (8).

Corcelles: Kessler, Müller (29), Jordi, Daadoucha (2), S. Rudy (15), Krähenbühl (6), Clerc, Pilloud, Wavre (24).

Notes: Sortis pour cinq fautes: Esborrat (35e), Wavre (37e) et S. Rudy (39e). Corcelles réussit cinq paniers à 3 points (Rudy 3 fois et Müller deux fois), et inscrit 11 lancers-francs sur 20. Troistorrents réussit huit paniers à 3 points (M. Pottier 2 fois, S. Pottier 3 fois et Donnet 3 fois), et inscrit 11 lancers-francs sur 18.

Au tableau: 5e 7-8, 10e 23-16, 15e 35-20, 25e 59-52, 30e 73-62, 35e 87-68. (sch)

● offres d'emploi



**GROUPE
ENSA-FMN-GANSA**

ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTELOISE S.A.
FORCES MOTRICES NEUCHÂTELOISES S.A.
GAZ NEUCHÂTELOIS S.A.

s'adresse à vous
**JEUNES FILLES
JEUNES GENS**

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ET VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉS PAR L'ÉNERGIE...

CHOISISSEZ UN **MÉTIER D'AVENIR,**
RICHE D'INTÉRÊTS.

OUVERT SUR UN HORIZON PROFESSIONNEL DIVERSIFIÉ,
LIÉ À UNE FORMATION ET UN PERFECTIONNEMENT ÉVOLUTIFS TANT
SUR LE PLAN HUMAIN QUE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE;

DEVENEZ

APPRENTIS

**MONTEURS-
ÉLECTRICIENS**

AU DÉPARTEMENT DES AGENCES ET INSTALLATIONS INTÉRIEURES
(Agences de Saint-Aubin, Corcelles, Le Landeron, Cernier, La Sagne, Les
Ponts-de-Martel, La Brévine).

QUESTIONS - SUGGESTIONS: M. Jean-F. ZUERCHER
038/30 11 11

**ÉLECTRICIENS
DE RÉSEAUX**

À LA DIVISION DE L'EXPLOITATION DES RÉSEAUX

QUESTIONS - SUGGESTIONS: M. André LACHAT
038/30 11 11

**DESSINATEURS(TRICES)-
ÉLECTRICIEN(NE)S**

À LA DIVISION DES ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

QUESTIONS - SUGGESTIONS: M. Robert DUCOMMUN
038/30 11 11

**EMPLOYÉ(E)
DE COMMERCE**

QUESTIONS - SUGGESTIONS: M. Jean-C. DUCOMMUN
038/30 11 11

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES DIVERSES PRO-
FESSIONS ET ADRESSEZ VOS OFFRES MANUSCRITES AVEC COPIES DE
VOS DERNIERS BULLETINS SCOLAIRES À:

GROUPE

ENSA-FMN-GANSA

ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTELOISE S.A.
FORCES MOTRICES NEUCHÂTELOISES S.A.
GAZ NEUCHÂTELOIS S.A.

SERVICE DU PERSONNEL

À L'ATTENTION DE MME K. KLEIN

LES VERNETS - 2035 CORCELLES
038/30 11 11

28-000027



ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Mise au concours

Le comité scolaire de l'ESRN met au concours un poste d'

● **employé(e) d'administration
(50%)**

à pourvoir au secrétariat du futur Centre de l'Entre-2-Lacs est, collège
des Deux-Thielles au Landeron.

Exigences: - langue maternelle française;
- CFC de commerce ou titres équivalents;
- sens de l'organisation et du travail soigné;
- connaissance du traitement de texte;
- aimer le contact avec les enfants et avoir un intérêt
particulier pour la vie dans une école.

Prestations offertes: place stable, semaine de 5 jours, prestations
sociales d'une administration publique.

Obligations et traitement: selon statut du personnel ESRN.

Entrée en fonction: le 1er mai 1991 ou date à convenir.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être demandés à
l'administrateur de l'ESRN, M. André Rieder, ☎ 038/25 92 62,
interne 16.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum
vitae, des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées
à l'administrateur de l'École secondaire régionale de Neuchâtel,
Bellevaux 52, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2, jusqu'au
31 décembre 1990.

COMITÉ SCOLAIRE ESRN

87-908

Le monde de l'électronique.

Une salle de jeux en format de poche. Le jeu
vidéo portable «Game Boy» se joue sans raccordement TV ou sec-
teur. Partout et à toutes les heures du jour et de la nuit. Une vraie
salle de jeux en mini-format, avec plusieurs jeux et son stéréo.
Entrée à partir de 7 ans.



«Game Boy» comprend:
1 jeu (Tétris), 1 casque,
1 câble de liaison.
Fr. 179.-

Autres jeux disponibles:
tennis, golf, Solar Striker,
Supermarioland,
Fr. 49.90 la pièce.

innovation armourins
printemps
Pour vous, le meilleur.

91037

22-004000

● offres d'emploi

Votre avenir nous passionne

Plusieurs entreprises de la région nous ont man-
datés pour leur proposer des

monteurs électriciens

Travail indépendant.
- Places temporaires ou fixes.
- Engagement: tout de suite ou à convenir.
Les personnes intéressées peuvent passer à
l'agence pour plus de renseignements.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

La Ligue pour la Protection de la Nature du Jura
met au concours un poste de

chargé(e) d'affaires

Cette personne sera appelée à participer aux activi-
tés de la LPNJU et à préparer dossiers et pro-
jets. Le taux d'occupation initiale sera de 20%.

Profil souhaité:
- Intérêt pour la Nature et l'Environnement;
- talents de négociateur et d'animateur;
- facilités de rédaction.
Lieu de travail: Delémont
Salaire et prestations sociales selon échelle des
traitements de la LSPN à Bâle.
Pour tout renseignement et le dépôt des candi-
datures jusqu'à fin décembre:

Martin Buser
Rière Chaumai
2828 Montsevelier
bureau: 061/23 00 11
privé: 066/38 85 96

14-074465

37^{o2}
boutique



Nous cherchons
**une vendeuse
responsable**

à temps complet dès le 7 janvier
1991.

Faire offre avec curriculum vitae à:
Boutique 37,2°
Rue de France 21, 2400 Le Locle

28-14227

Nous cherchons

**UN
MONTEUR-
ÉLECTRICIEN
CFC**

☎ 039/23 27 28
28-631750



87-615

Nous cherchons pour tout de
suite ou date à convenir

un carrossier

(Sans permis s'abstenir).

Faire offres écrites
ou se présenter sur rendez-vous
au

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

28-012008

HOCKEY

Decloe à Bienne

Le SC Lyss et le HC Bienne sont tombés d'accord hier soir: Dick Decloe va donc succéder à Björn Kinding comme entraîneur du club seelandaïs. Il prendra contact aujourd'hui avec ses nouveaux joueurs. Pour le remplacer, le SC Lyss a fait appel à Mike McParland, ex-Coire et Langnau. Dick Decloe a signé avec le HC Bienne un contrat valable jusqu'à la fin de la saison 1991-92. (si)

Mise en demeure de Jürg Stäubli

Dans une lettre ouverte signée de l'un des membres du comité, Mauro Poggia, le HC Genève Servette, lanterne rouge du championnat de LNB, a mis en demeure son ancien président Jürg Stäubli de tenir ses engagements financiers. A savoir la prise en charge de toutes les dettes du club à la fin de la saison 1989/90 et la remise au club de la totalité du capital actions de la société Genève Servette Développement SA.

Lors de la séance du comité du 8 juin dernier, au cours de laquelle Jürg Stäubli avait annoncé sa démission, le promoteur immobilier avait annoncé un versement d'un million dans la caisse du club et la cession à celui-ci de la société anonyme propriétaire des joueurs (valeur 1.000.000 de francs).

Il avait par ailleurs déclaré laisser un club sans dettes et avec 100.000 frs en caisse. Or, selon la direction actuelle du HC Genève Servette, la situation était bien différente.

SITUATION FINANCIÈRE CATASTROPHIQUE

En effet, le capital joueurs de fr 1.000.000 ne pouvait être retenu qu'à condition de régler les transferts, à concurrence de fr 900.000. Par ailleurs, la somme d'un million qui devait permettre d'assurer les premiers mois de la saison 90/91 a été utilisée en grande partie, toujours selon le comité du club genevois, pour régler les dettes existantes à la fin de la saison 89/90. Enfin, en date du 3 décembre, Genève Servette n'était toujours en possession que de 50 % des actions de la société GS Développement SA, dont Jürg Stäubli n'était propriétaire que pour moitié.

Le comité, qui reproche à l'ancien président d'avoir «laissé le club dans une situation financière catastrophique, en ayant pris pour lui des engagements qu'il savait être le seul à pouvoir tenir», exige donc du promoteur immobilier qu'il respecte la parole donnée. (si)

Première ligue, gr. 2

Matches avancés de la 10e journée

Thoune - Berthoud 3-4
Dübendorf - Adelboden 8-0

CLASSEMENT

1. Dübendorf	10	9	1	0	78-14	19
2. Berthoud	10	7	1	2	47-38	15
3. Worb	9	6	1	2	47-28	13
4. Thoune	11	5	2	4	57-44	12
5. Wiki	9	5	1	3	58-35	11
6. Langenthal	9	5	1	3	40-35	11
7. Soleure	9	4	2	3	38-28	10
8. Grindlenwald	9	3	0	6	28-48	6
9. Thunerstern	9	2	2	5	36-61	6
10. Seevren	10	2	0	8	34-57	4
11. Adelboden	9	1	1	7	27-68	3
12. Signau	8	0	2	6	22-56	2

Objectif Albertville

Les fondeurs suisses sont à l'aube de la saison

Pour le ski de fond helvétique, Albertville et ses Jeux olympiques de 1992 constituent l'objectif à long terme. On espère cependant, chez les messieurs en particulier, faire partiellement oublier, lors des championnats du monde de Val di Fiemme une saison 1989-90 assez décevante.

L'hiver dernier, les fondeurs suisses avaient marqué en tout et pour tout six points en Coupe du monde, grâce à Jeremias Wigger (4) et Jürg Capol (2) cependant qu'en relais, aucun résultat digne de mention n'avait été enregistré.

Le Suédois Lars-Gunnar Pettersson, qui entame sa deuxième saison à la tête de la sélection masculine, reste cependant optimiste. Pour lui, tout se jouera à Albertville.

SOLIDE INSTRUMENT DE COMBAT

Il n'en reste pas moins que, dans l'intervalle, tout va être tenté pour essayer de redresser la barre. L'introduction de primes à la performance devrait constituer un stimulant. Sur le plan individuel, le retour de Giachem Guidon est attendu avec une impatience non dissimulée.

Après une intervention chirurgicale dans le dos, l'Engadi-

nois (29 ans) est allé s'installer en Norvège, à Trysil. Il a par ailleurs changé de marque de skis.

Dans son sillage, Daniel Hediger (32 ans) pourrait bien lui aussi revenir à son meilleur niveau. Il a obtenu un résultat prometteur en s'imposant dimanche dernier dans la course FIS de Saint-Moritz. Avec Jürg Capol, Jeremias Wigger et Hans Diethelm, Lars-Gunnar Pettersson dispose finalement d'un instrument de combat assez solide et surtout bien préparé.

Du côté féminin, les deux lea-

negger (22 ans) et Marianne Irniger (24 ans) ne sont désormais plus seules. Elvira Knecht (18 ans), la gagnante de St-Moritz, Natascia Leonardi (19 ans) et Barbara Mettler (19 ans), vont créer une émulation qui ne peut être que bénéfique.

Lors du camp d'entraînement organisé en Norvège, l'accent a été mis par l'entraîneur Gian Gilli sur l'endurance et la technique. Une préparation optimale dans ce domaine peut seule permettre aux Suissesses, selon Gilli, de ne pas être dépassées d'emblée par le rythme des épreuves de la Coupe du monde. (si)



Giachem Guidon (au premier plan) et Jürg Capol: oublier une saison 89-90 décevante. (Widler)

Le cadre suisse

MESSIEURS

Equipe nationale: G. Guidon (Trysil-29 ans).

Cadre A1: Capol (Les Verrières-25), Diethelm (Galgenen-23), Hediger (Bex-32), Lauber (Marbach-23), Wigger (Escholzmatt-25).

Cadre A2: Aschwanden (Marbach-21), Jungen (Adelboden-22).

Cadre B: Dinkel (Lauterbrunnen-22), F. Guidon (Bever-25), Perruchoud (Cha-

lais-25), Portmann (Emmen-24), Riebli (Kleinteil-21), Schwager (Zurich-21).

DAMES

Equipe nationale: Honegger (Wald-22), Irniger (Celarina-24).

Cadre A: Knecht (Coire-18), Leonardi (Airolo-19), Mettler (Schwellbrunn-19).

Cadre B: Albrecht (Lax-20), Fässler (Appenzell-22), Schranz (Adelboden-18). (si)

Retard à refaire

Les régionaux fourbissent leurs armes



Les fondeurs régionaux ont l'espoir de pouvoir à nouveau rivaliser avec leurs adversaires des régions alpines. (y)

Heureux, les skieurs de fond multiplient les entraînements. Ils travaillent dur pour tenter de refaire le retard pris au cours de ces deux derniers hivers.

C'est ainsi que les moniteurs Raphaël Marchon, Jean-Pierre Froidevaux et André Boillat ont mis sur pied dimanche une course d'entraînement en style libre aux Vacheries-des-Breuleux. Avec un vif plaisir, leurs protégés ont repris contact avec la compétition. Ce test a donné les résultats suivants:

OJ (4 km): Tettamenti (Les Breuleux) 15'45. 2. S. Aubry (Les Breuleux) 15'53. 3. M. Froidevaux (Saignelégier) 18'15. 4. A. Chaignat (Saignelégier) 18'28. 5. V. Châtelain

(Saignelégier) 19'23. 6. Tièche (Saignelégier) 25'42.

OJ et dames (8 km): 1. Wyssbrodt (Les Breuleux) 21'32. 2. J.-N. Froidevaux (Saignelégier) 22'58. 3. M.-C. Châtelain (Saignelégier) 25'08. 4. Cattin (Les Breuleux) 25'46. 5. C. Châtelain (Saignelégier) 27'58. 6. Claude (Les Bois) 30'10.

Seniors (12 km): 1. Marchon (Saignelégier) 28'27. 2. J. Châtelain et Frésard (Saignelégier) 30'04. 4. A. Boillat (Les Breuleux) 32'28. 5. A. Aubry (Les Breuleux) 33'16. 6. J. Boillat (Les Breuleux) 33'54. 7. Dubois (Les Breuleux) 34'02. 8. H. Chaignat (Saignelégier) 37'22. 9. R. Chaignat (Saignelégier) 41'56. (y)

Duel Suède - Norvège

Les Mondiaux de Val di Fiemme en vue

La Suède, emmenée par le «roi» Gunde Svan, et la Norvège, avec le vainqueur de la Coupe du monde Vegard Ulvang, semblent promises à un duel au sommet, lors de la saison de ski de fond à venir. Le point d'orgue en seront évidemment les championnats du monde en Italie, à Val di Fiemme, du 7 au 17 février. Les autres nations, y compris l'URSS, n'auront qu'un rôle d'outsider à jouer. Les Soviétiques paraissent en revanche intouchables chez les dames.

La saison passée, Svan a manqué d'un seul point la conquête de sa sixième Coupe du monde depuis 1984. Le Suédois de 28 ans a été éclipsé de justesse par Ulvang.

Svan n'a pas aimé. Selon Lars-Göran Pettersson, l'entraîneur national suédois, le champion se serait entraîné avec une motivation toute nouvelle.

ET LES ALLEMANDS?

Bien entendu, les fondeurs d'Union soviétique restent à ne pas négliger. Aux côtés de la vieille garde constituée par les Smirnov, Prokourorov et autre Deviatarov, il faut s'attendre à voir apparaître de nouveaux noms surgis du néant.

Les Italiens, emmenés par le champion du monde des 15 km de 1987, Marco Albarello,

formeront une équipe redoutable devant leur propre public. A 41 ans, Maurizio De Zolt vise son dernier exploit: être sacré champion du monde sur 50 km. Les Italiens possèdent un art consommé de cacher leur préparation et de surgir à point nommé.

On s'interroge sur la force de la nouvelle Allemagne unie. Jochen Behle, surprenant 4e de la dernière Coupe du monde derrière Ulvang, Svan et Björn Dählje (No), reste le chef de file germanique. Avec l'apport de coureurs de l'ex-RDA, comme Holger Bauroth ou Uwe Bellmann, l'Allemagne pourrait former un relais redoutable et se montrer capable d'exploits individuels ponctuels.

RÉSERVOIR IMPORTANT

Dans le camp féminin, la gagnante de la Coupe du monde, Larissa Latsoutina, a pris une année sabbatique. Elle attend un heureux événement. Pour l'URSS, cette défection passa-

gère ne devrait pas entraîner de conséquences fâcheuses, tellement son réservoir féminin paraît important.

La double championne du monde Elena Välbe, mais aussi Vida Matsene, championne olympique sur 10 km en 1988, qui fêtera son retour après avoir, elle aussi, accouché, ou encore Svetlana Naguejkina, 4e de la dernière Coupe du monde, seront les grandes favorites de la saison.

Autre retour, après une deuxième maternité pour elle, celui de la Finnoise Marja-Liisa Kirvesniemi, la «reine de Sarajevo», aujourd'hui âgée de 35 ans.

L'hégémonie soviétique pourrait se voir battue en brèche par la spécialiste du style classique qu'est la Norvégienne Trude Dybendahl. Les Italiennes Stefania Belmondo et Manuela Di Centa sont, elles aussi, capables de se surpasser sur leurs pistes de Val di Fiemme, lors des Mondiaux. (si)



Vegard Ulvang: plus que jamais menacé par Gunde Svan. (AP)

LE SPORT EN BREF

hockey sur glace

Dix jours d'arrêt pour Stecher

Le gardien du HC Fribourg Gottéron, Dino Stecher, blessé mardi lors du match face au SC Berne, souffre d'un claquage musculaire et sera indisponible pour une dizaine de jours environ. De ce fait, le portier fribourgeois a dû déclarer forfait pour les rencontres de l'équipe de Suisse ce week-end. D'autre part, Stecher sera vraisemblablement remplacé par Markus Wütrich, mardi prochain en championnat face à Lugano. Il pourrait faire sa rentrée le samedi suivant contre Sierre.

Vrabec out

Le coach national Hans Lindberg devra renoncer aux services de Thomas Vrabec pour le Tournoi des quatre nations, demain et samedi à Zoug et Berne. L'attaquant du CP Berne souffre toujours d'une blessure tendineuse au bras droit. Ni Stecher ni Vrabec ne seront remplacés.

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS



**Magnéscope MELECTRONIC MX-V 62
Pal 100.- de moins**

VPS, commutation High Quality, mémorisation pour 40 programmes, horloge de programmation pour 8 enregistrements sur un an et télécommande à infrarouge avec affichage LCD.
Garantie 2 ans

Version Pal Secam
680.- au lieu de 790.-

MELECTRONIC
VIDEO MIGROS

490.-
au lieu de **590.-**



Une chance à saisir

**Cassettes vidéo E-210 SHG
MELECTRONIC**

Qualité «Super High Grade». Pour appareils dotés du système PAL SECAM, norme VHS. Durée 210 min.

Emballage de 5

35.-
seulement



MELECTRONIC
VIDEO MIGROS

Multipack du 5 au 18.12

**Toutes les crèmes de
savon GIDE -70 de moins**

Crèmes de savon douces et traitantes contenant des substances sélectionnées, pH neutre.

Exemple:
GIDE Impression
300 ml

A partir
de 2 produits

230
l'un
(100 ml -76)
au lieu de **3.-**



Offre spéciale jusqu'au 11.12

**YVETTE soft 30°-60°
1.- de moins**

Le lavage-douceur pour la laine et tous les textiles délicats. Donne au linge une propreté impeccable et une souplesse agréablement parfumée.

Nouveau

1,2 kg 480
(1 kg 4.-) au lieu de **580**

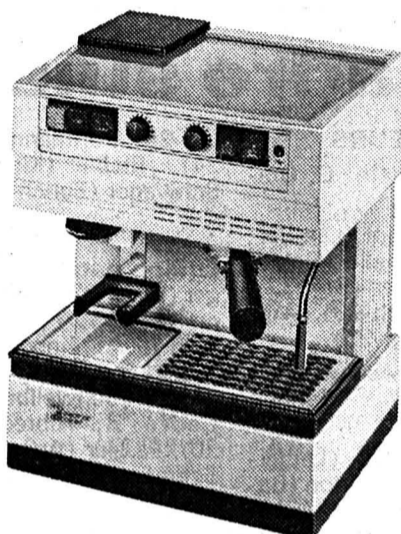


**Machine à espresso automatique
MIO-STAR «automatic 2000»
180.- de moins**

Machine à espresso entièrement automatique...
pour vous servir!
Garantie 2 ans



800.-
au lieu de **980.-**



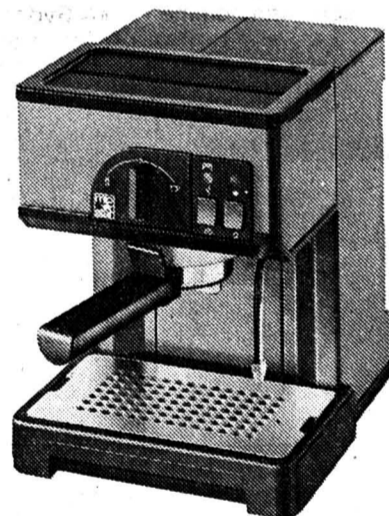
**Machine à café espresso
MIO-STAR 925 electronic
100.- de moins**

Machine à espresso offrant un grand confort d'utilisation, moulin à café intégré.
Garantie 2 ans

470.-
au lieu de **570.-**

**Machine à café espresso
MIO-STAR EX 100
40.- de moins**

Petite machine à espresso avec production de vapeur commandée électroniquement.
Garantie 2 ans



180.-
au lieu de **220.-**

MIGROS

divers



Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

vosre spécialiste

(sur rendez-vous)
039/23 26 10 - La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 44

91-581

boîte à coupe



039/23 26 49

91-175

Reliure, photocopies

Umberto Masciangelo

- formulaires
- en-têtes
- enveloppes
- cartes de compliment
- cartes de visite
- papillons
- brochure

à des petits prix
et nous livrons à grande vitesse

Rue du Collège 15
2300 La Chaux-de-Fonds
039/287 371

28-126398

vacances-voyages

**ERGUEL
VOYAGES**

Inscriptions:

039/41 22 44, Saint-Imier

Jeu 6 décembre 1/2 jour

Course de la Saint-Nicolas

Après-midi surprise avec goûter

et petit cadeau

Prix car et goûter:

Visa 35.-/40.-/enfant 30.-

Carte d'identité nécessaire

Dimanche 16 décembre 1/2 jour

THÉÂTRE DE BESANÇON

Phi-Phi

Prix car et entrée

Balcon 1re: Fr. 82.-

Galleries face: Fr. 68.-

Les fêtes de fin d'année

en toute beauté

Lundi 31 décembre 1/2 jour

Saint-Sylvestre

à Pierrefontaine (France)

Soirée inoubliable avec souper gastro-

nomique, danse et cotillons...

Prix: car, repas et soirée:

Fr. 130.- par personne

Lundi 31 décembre 1/2 jour

Match au loto de la Grenette

(Fribourg)

Prix car: Visa 24.-/30.-

Mardi 1er janvier 1 jour

Nouvel-An, course surprise

avec excellent repas, après-midi

dansant, animé par Geo Weber.

Fr. 88.- par personne

....

PROGRAMME DÉTAILLÉ

À DISPOSITION

**EXCURSIONS VOYAGES
Mauron**

2300 La Chaux-de-Fonds · Tél. 039 / 23 93 22-3

Inscriptions: Léopold-Robert 68

28-012016

divers

Vous disposez d'un petit capital, nécessaire de
Fr. 25 000.- Vous pouvez donc créer votre
propre emploi

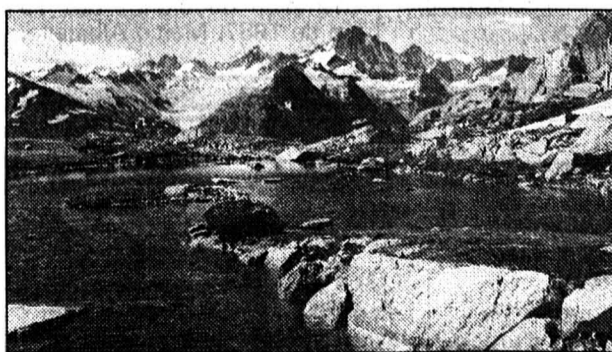


depuis 1978

Nettoyage intérieur de voitures

cherche à ouvrir une agence.

Pour tous renseignements: 022/782 79 50
18-323230



S'adresser aux bureaux de L'Impartial (rue
Neuve 14, La Chaux-de-Fonds ou rue du Pont
8, Le Locle) ou verser le montant plus Fr. 1.50
pour les frais d'expédition au:
journal L'Impartial, CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre remboursement)

**Nos
magnifiques
calendriers
1991**

(vues de Suisse
ou d'animaux en couleur)
sont en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 6.50 pièce

(y compris
fourre d'expédition)

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

CURLING

Les Suisses qualifiés

Les championnats d'Europe à Lillehammer

Lors de la deuxième journée des championnats d'Europe, les équipes helvétiques ont effectué de très bonnes prestations qui leur ont permis de se qualifier pour le tour final.

Les Suissesses de Berne-Egghölzli ont remporté leur troisième partie consécutive face à la Suède (5-4) et retrouveront les Norvégiennes, championnes du monde de la spécialité, lors du tour final.

Quant à l'équipe masculine de Berne-Wildstrubel, après avoir souffert face à l'Autriche (5-2), elle a arraché sa qualification en prenant la mesure de la Suède (7-6). (si)

FULL-CONTACT

Deux jolies victoires

L'Atemi Power Club du Locle à nouveau vainqueur

Ce week-end, lors du gala de kick-boxing et full-contact à Menisberg près de Bienne, Ramon Gorriin, dans la catégorie super-léger 60 à 63 kg, a gagné par k.-o. au 3e round face à Artemis de Gossau (ZH).

Puis, lors du championnat d'Europe professionnels WKA de Karl Mottet, Charles Aubry s'est distingué à nouveau en super-welter, 67 à 71 kg, en gagnant par abandon au 3e round face à Sylvain Belkela d'Annemasse. (pg)

EN BREF

ski alpin
Les entraînements à Val d'Isère
 L'Autrichien Leonhard Stock et le Français Denis Rey ont signé, dans des conditions idéales, les deux meilleurs temps des premiers entraînements en vue de la descente de Val d'Isère qui aura lieu samedi. Avec un chrono de 1' 59" 85 dans la seconde manche, Rey a été le seul à franchir la barre des deux minutes. Franz Heinzer s'est classé deuxième de la première descente, Daniel Mahrer sixième de la seconde.

SPORTS À LA TV

- A2
- 02.00 Magnétosport. CM de squash.
- RAI
- 00.25 Tennis. Coupe d'Europe des nations.
- Eurosport
- 10.00 Tennis. Tournoi Seiko.
- 12.00 GRS. Championnat d'Europe.
- 13.30 Snooker.
- 15.30 Tennis. Classiques 90 (Becker - Ivanisevic à Roland-Garros).
- 17.30 Surf.
- 18.00 Ski.
- 19.00 Motor Sport News.
- 20.00 Patinage artistique.
- 21.00 Formule 1.
- 22.30 Athlétisme. L'athlète de l'année.
- 23.00 Football. Buts espagnols
- 23.30 Challenges de camions.
- 24.00 News.
- 00.30 Snooker.

Halsall et Volery: même combat

Les sprinters suisses à un mois des mondiaux de Perth

«Tout est possible»: à un mois des championnats du monde de Perth, Dano Halsall et Stefan Volery tiennent un langage commun. Les deux sprinters n'entreprennent pas le déplacement le plus long de leur carrière pour jouer aux touristes. Malgré une opposition très relevée, le Genevois et le Neuchâtelois rêvent d'un podium sur la distance la plus courte, le 50 m nage libre.

«Le premier but est d'entrer en finale, expliquent-ils. Ensuite, les huit qualifiés ont tous une chance.» La finale du 50 m libre de Perth, qui se déroulera le samedi 12 janvier, ne sera pas une course comme les autres.

«Cette fois, il s'agira d'une véritable première dans la mesure où il faut être au sommet de sa forme en janvier. Tous les nageurs auront-ils assumé cette sorte de décalage? Il y a un bon coup à jouer.»

RÊVE

Malgré une saison 1990 en demi-teinte, Stefan Volery assure qu'il est encore capable de battre son record personnel sur 50 m libre, établi en 1986 lors des séries des championnats du monde de Madrid avec 22"61. «Je n'abdique pas. Je rêve toujours de la course parfaite.»

Sur 100 m libre, course à laquelle il participera également, au contraire de Halsall, Volery ne formule pas les mêmes ambitions. «A 29 ans, je crois qu'il me faut dorénavant tout miser sur le 50 m.»

DANO INVAINC

Pour sa part, Dano Halsall a conduit sa préparation comme il l'entendait. Le Genevois a,

lui, brillé en Italie. «Je suis vaincu depuis 6 mois sur 50 m libre» souligne-t-il. A Perth, le vice-champion du monde en titre sait parfaitement qui seront ses adversaires: «Les Américains Matt Biondi et Tom Jager, l'Allemand Nils Rudolph, l'Australien Andrew Baildon, les Soviétiques Vladimir Tkachenko et Gennadi Prigoda.»

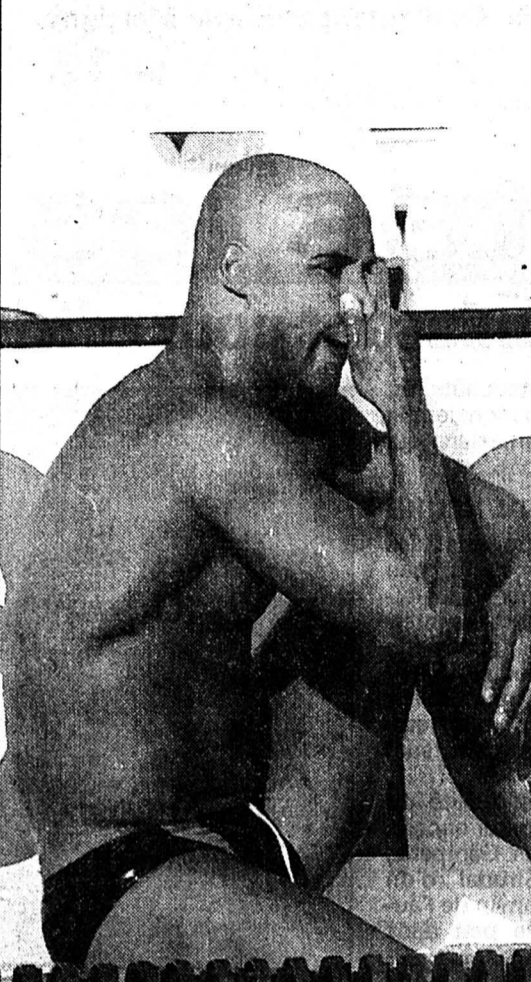
Afin de mettre tous les atouts de leurs côtés, les deux Romands ont dû multiplier les démarches pour organiser eux-mêmes ce déplacement aux Antipodes. «En raison du décalage horaire et du changement radical de climat, il aurait été beaucoup trop risqué de partir seulement le 26 décembre avec la délégation suisse, précisent-ils. A titre de comparaison, les Italiens seront sur place le 15 décembre, les Français cinq jours plus tard.»

ACCLIMATATION

Ainsi, Volery s'envole en cette fin de semaine pour la Réunion. Situé pratiquement sur la même latitude que Perth, ce département français d'Outre-Mer assurera au Neuchâtelois une transition en douceur. Les 15 et 16 décembre, Volery se soumettra à un ultime test avec une compétition interclubs. Il a programmé son arrivée à Perth pour le 2 janvier.

Dano Halsall entend lui aussi se livrer à une répétition générale fin décembre à Sydney. Grâce au soutien de la compagnie d'aviation australienne «Quantas», le Genevois et son entraîneur Luciano Luppi peuvent s'envoler le 14 décembre pour les Antipodes.

«A Sydney, je pourrai suivre un stage avec l'un des meilleurs clubs du pays» précise-t-il.



Quels seront les gestes de Dano Halsall et Stefan Volery à l'issue du 50 m libre de Perth? (AP)

leurs clubs du pays» précise-t-il.

TOURNÉE SUISSE

A Perth, Stefan Volery et Dano Halsall n'auront pas bouclé la boucle. Le Neuchâtelois entend participer aux championnats d'Europe d'Athènes, en août 91, et aux Jeux de Barcelone. «Il me reste deux années» lâche-t-il.

Le Genevois ne suivra pas la

même démarche. Il fera certainement l'impasse sur Athènes pour s'accorder un «break» de quelques mois avant de reprendre le collier pour Barcelone. «C'est aux Jeux que j'ai connu mes meilleurs souvenirs de sportif. Je crois que Barcelone est un objectif suffisamment attrayant pour consentir des ultimes sacrifices.»

Après Perth, Halsall entend effectuer plusieurs tentatives

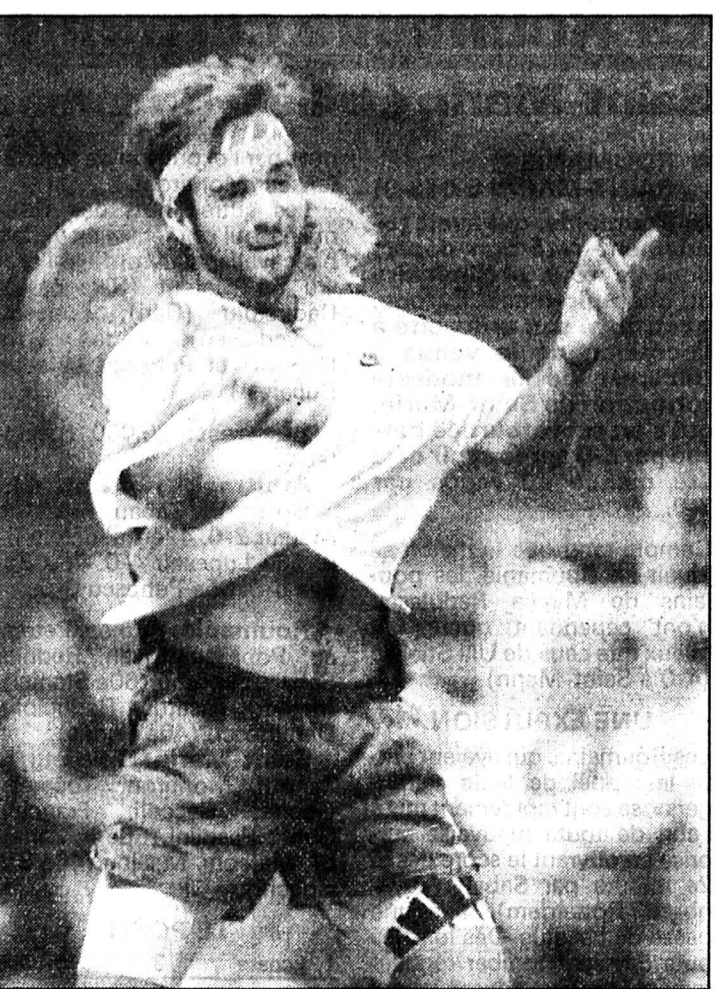
contre ses records en petit bassin. «A la fin janvier, je souhaite faire une sorte de tournée en Suisse pour tenter de battre mon record du monde du 25 m en 9"95.»

Enfin, Halsall et Volery ne seront pas les seuls Helvètes engagés dans les épreuves de natation à Perth. La Soleuroise Eva Gysling disputera en effet le 100 et le 200 m dos. (si)

TENNIS

Sampras pour Agassi
Le vainqueur du Masters ne viendra pas en Suisse

Andre Agassi a finalement choisi de rester chez lui, à Las Vegas. Blessé dimanche lors de son simple de Coupe Davis face à l'Australien Darren Cahill, le récent vainqueur du Masters a déclaré forfait pour ses trois engagements en Europe, les exhibitions de Zurich et Genève et la Coupe du Grand Chelem de Munich.



L'Américain André Agassi: il ne viendra ni à Zurich, ni à Genève. (AP)

A Munich, Agassi sera remplacé par son compatriote Brad Gilbert. A Zurich et à Genève, il sera suppléé par Pete Sampras.

RÉVÉLATION

Les organisateurs genevois ne perdent pas vraiment au change. Dimanche à 17 h 30 sur la moquette de la patinoire des Vernets, le public découvrira tout simplement «la» révélation de la saison. Classé numéro 5 mondial, le Californien a stupéfié tous les observateurs lors du dernier U.S. Open.

Après ses succès sur Jakob Hlasek, Thomas Muster, Ivan Lendl et John McEnroe, Sampras avait infligé en finale une terrible correction (6-4 6-3 6-2) à... Andre Agassi.

PAS DE CADEAUX

En obtenant l'accord du numéro 5 mondial pour remplacer le numéro 4, les promoteurs ont réussi l'impossible pour maintenir tout le prestige de leur exhibition. Ivan Lendl sera sans doute le dernier à regretter ce changement de dernière minute.

Le Tchecoslovaque estime beaucoup Sampras, avec lequel il a partagé de longues semaines d'entraînement l'an dernier. D'autre part, Lendl brûle de prendre sa revanche sur sa défaite en quart de finale de l'U.S. Open (6-4 7-6 3-6 4-6 6-2).

A Genève, comme la veille à Zurich, l'ancien numéro 1 mondial ne fera pas le moindre cadeau. (si)

Frieden éliminé
Le Neuchâtelois sorti à Delémont

Après avoir éliminé au 1er tour l'Américain Walker, l'Argovien Reto Stäubli a battu le Tchecoslovaque Radomir Vasek (ATP 517) par 6-3 7-6 dans son match des huitièmes de finale dans le cadre du tournoi satellite de Delémont. Le Neuchâtelois Valentin Frieden a quant à lui connu la défaite.

Stäubli est le seul Suisse qualifié pour le tour suivant où son adversaire pourrait être la tête de série No 1, le Polonais Wojtek Kowalski.

Quant au Neuchâtelois Valentin Frieden, il s'est incliné

face au Suédois Johan Donar en trois sets, 4-6 6-2 4-6, alors que le Vaudois Ignace Rotman a été battu par l'Américain Steve Bryan (ATP 376) 6-2 4-6 3-6. Dans le dernier simple de la journée, l'Allemand Frederik Fetterlein a pris la mesure du Hongrois Hirszon 6-3 6-3.

Delémont. Masters du Swiss Satellite Circuit. Simple, huitièmes de finale: Stäubli (S) bat Radomir Vasek (Tch) 6-3 7-6. Donar (Suè) bat Frieden (S) 6-4 2-6 6-4. Bryan (EU) bat Rotman (S) 2-6 6-4 6-3. Fetterlein (All) bat Hirszon (Hon) 6-3 6-3. (si)

OLYMPISME

Les politiciens s'en mêlent
La CEE propose un code de conduite

La CEE va rédiger et diffuser l'an prochain un code de conduite antidopage, en prévision des Jeux olympiques de 1992 à Barcelone, a-t-on appris de source officielle à Bruxelles.

Les ministres de la Santé des douze pays de la CEE, réunis à Bruxelles, ont décidé de profiter de l'impact des JO de Barcelone pour lancer une vaste action de prévention contre le dopage.

Le code de conduite «devrait représenter un instrument important à cet égard», précise la résolution adoptée. Les ministres ont souligné «qu'une approche éducative et préventive devrait prévaloir plutôt qu'une simple répression».

Tout en s'associant à la résolution commune, l'Allemagne a exprimé ses doutes sur la compétence de la CEE en matière sportive, a-t-on appris de source diplomatique. Les ministres de la Santé des Douze ont également invité la Commission européenne, l'exécutif de la CEE, à envisager d'autres actions dont «une enquête sur les pratiques de dopage les plus fréquentes» et une aide à la recherche sur les effets du dopage sur la santé.

Les Douze regrettent dans leur résolution que le dopage soit «de plus en plus répandu» dans le sport, en soulignant le risque d'influence sur la jeunesse. (si)

Victoire décisive?

Les gars du BBCC ont répondu présent. Contre Blonay, hier soir, et devant une belle chambrée de spectateurs, ils ont gagné le match qu'ils ne devaient pas perdre. Victorieux par 74-55, les joueurs de Pierre-Alain Benoît sont donc en position de force. Ce d'autant plus que Martigny s'est incliné hier soir.

► 13

SPORT

Impar

De toutes les couleurs

GC et NE Xamax s'unissent pour offrir un magnifique spectacle

● GRASSHOPPER - NE XAMAX 1-0 (0-0)

Le thermomètre eût-il indiqué quelques degrés supplémentaires que les rares courageux qui ont bravé des conditions sibériennes garderaient sans doute un lumineux souvenir de leur soirée. En effet, et en dépit du froid toujours plus vif qui régnait alentour, les deux formations se sont évertuées à pratiquer un bon, un très bon football qui aura même fini par réchauffer quelque peu l'atmosphère. Si, au bout du compte, les Xamaxiens ont égaré l'invincibilité qu'ils cultivaient depuis trois mois jour pour jour, c'est qu'ils sont tombés sur un GC qui, aux dires des habitués du Hardturm, a fourni sa meilleure prestation de la saison sur ses terres.

ZÜRICH
Jean-François BERDAT

D'entrée de jeu, les Zurichoïses ont imprimé un rythme soutenu à la rencontre. Un instant déboussolés, les «rouge et noir» suscitaient quelques commentaires acides dans les rangs des thuriféraires de GC. «Xamax hat noch nut gezeigt» lançait ainsi un brave homme. A raison.

Le match était en effet vieux de quelque vingt-cinq minutes et le bilan intermédiaire des gens de Roy Hodgson ne soutenait pas la comparaison avec celui des protégés d'Othmar Hitzfeld. Egli avait tout d'abord sauvé une première fois devant De Vicente qui s'apprêtait à faire le meilleur usage d'un renvoi de Pascolo. Gämperle avait pour sa part vu son centre-tir rebondir sur la transversale et Sforza avait testé les ré-

flexes du portier neuchâtelois. Bref, les Zurichoïses menaient la vie dure à des Xamaxiens qui pliaient sans rompre.

L'HEURE, C'EST L'HEURE

Dès cet instant pourtant, les débats allaient peu à peu s'équilibrer. Brunner (33e) effectuait ainsi sa première intervention dans les pieds de Chassot. Dans la foulée, Jeitziner et Lönn s'en vinrent à leur tour menacer le dernier rempart du lieu. Sans grand succès.

A la reprise, la qualité du spectacle allait monter encore, et de plusieurs tons. Gämperle, Gretarsson et Strudal d'un côté, Ramzy et Bonvin de l'autre échouèrent de peu dans leurs intentions.

La décision allait tomber aux alentours de l'heure de jeu quand l'inévitable De Vicente se montra le plus prompt à récupérer un renvoi miraculeux de Pascolo devant Strudal qui se présentait seul devant lui.

Dès cet instant, les Xamaxiens se lanceront dans une fantastique course-poursuite qui, malheureusement, restera vaine. Les entrées de Gigon et de Ze Maria donnèrent une impulsion nouvelle à l'équipe, mais rien n'y fit. Chassot, Perret, Chassot encore - étonnant réflexe de Brunner - et Rothenbühler à l'ultime seconde ne parvinrent pas à rétablir la parité. Du coup, Grasshopper signait son deuxième succès de la saison sur sa pelouse.

HODGSON PARTAGÉ

A l'heure de l'analyse, Roy Hodgson se montrait partagé. «Mon équipe s'est totalement rachetée de sa piètre performance face à Lugano. Sur ce point, je suis très content, et j'estime qu'elle a livré l'un de ses meilleurs matches de ces derniers temps. Cela étant, un entraîneur ne saurait se montrer satisfait d'une défaite.» Et



Chassot et Egli impuissants face à Gämperle: les Neuchâtelois rentreront bredouilles du Hardturm.

le Britannique de regretter la date à laquelle ce match a dû être agendé. «Une telle rencontre mérite plus, beaucoup plus que la maigre assistance qu'elle a rassemblé ce soir.»

De son côté, Othmar Hitzfeld rendait hommage aux Neuchâteloïses: «Parfaitement organisés, ils nous ont créé moult problèmes. Mais avec une telle agressivité, mes gars ne pouvaient que s'imposer ce soir.» Quoi qu'en pense le mentor du Hardturm, NE Xamax est passé tout près d'un résultat positif hier au soir dans

une rencontre comme on en redemande souvent. Avec

quelques degrés en plus toutefois... J.-F. B.

Hardturm: 3100 spectateurs.

Arbitre: M. Strässle (Heiden).

But: 60e De Vicente 1-0.

Grasshopper: Brunner; Koller; Meier, Gren, Nemtsoudis; Gämperle, Bickel (79e A. Sutter), Sforza, Gretarsson; Strudal, De Vicente.

NE Xamax: Pascolo; Régis Rothenbühler, Ramzy, Egli,

Fernandez; Jeitziner (70e Ze Maria), Lönn (70e Gigon), Perret, Bonvin; B. Sutter, Chassot.

Notes: Grasshopper est privé des services de Halter, Közle, Wiederkehr et Sahli (tous blessés); NE Xamax s'aligne sans Ryf ni Mottiez (blessés). Avertissements à Gren (70e, antijeu) et à Egli (75e, jeu dur). Coups de coin: 9-6 (4-0).

Lausanne se tourne vers l'UEFA

Le club vaudois juge l'offre d'Uerdingen «insuffisante»

Dans un communiqué publié hier, le Comité directeur du Lausanne-Sports indique qu'il «accepte avec regret» le transfert au Bayer Uerdingen de son attaquant Stéphane Chapuisat. Ce afin de ne pas nuire à la carrière du jou-

eur et de permettre à l'équipe de retrouver sa sérénité.

Le Lausanne-Sports confirme également qu'il a reçu une offre du Bayer Uerdingen, mais qu'il la trouve «largement insuffisante».

Le club vaudois de ce fait a

décidé de s'adresser à l'UEFA pour la fixation du montant du transfert.

LE COMMUNIQUÉ

Voici la teneur du communiqué du Comité directeur du Lausanne-Sports:

1) Nous confirmons que Monsieur Stéphane Chapuisat n'a pas résilié son contrat dans les délais, soit avec le préavis de deux mois.

2) Vu les pressions exercées et la détermination de Monsieur Stéphane Chapuisat de ne plus jouer avec le LS pour le tour final, afin que le club et l'équipe retrouvent leur sérénité, pour ne pas nuire à la carrière du joueur, nous acceptons avec regrets son transfert. A cet effet, nous informons l'Association suisse de football qui est seule habilitée pour délivrer le certificat de transfert international.

3) Nous rappelons que la fixation du montant du transfert incombe au Lausanne-Sports, la proposition du FC Bayer Uerdingen reçue par fax le 3 décembre 1990 à 16 h 35 étant jugée largement insuffisante, l'UEFA sera chargée de fixer le montant du transfert». (si)

La Roumanie cartonne

Saint-Marin étrillé à Bucarest

● ROUMANIE - SAINT-MARIN 6-0 (3-0)

La Roumanie, qui avait totalement raté son départ dans le tour préliminaire du championnat d'Europe, a retrouvé son efficacité à l'occasion de la venue à Bucarest de la modeste formation de Saint-Marin, qui s'en est retournée battue par 6-0 après avoir déjà été menée au repos par 3-0.

Compte tenu que le match se jouait en Roumanie, les roumains de Mircea Radulescu n'ont cependant guère fait mieux que ceux de Ulli Stielike (4-0 à Saint-Marin).

UNE EXPULSION

Les Roumains, qui avaient battu le rappel de leurs «étrangers», se sont rapidement mis à l'abri de toute mauvaise surprise en ouvrant le score dès la 2e minute par Sabau (Feyenoord Rotterdam), sur une passe de Lacatus. Dès lors, les buts devaient tomber régulièrement face à un adversaire qui ne pouvait plus se contenter de se défendre et qui fut de plus handicapé dès la 50e mi-

nute par l'expulsion de son défenseur Montironi.

Les autres buts des Roumains, qui ont réussi un véritable cavalier seul, ont été l'œuvre de Mateut (Saragosse), Raducioiu (Bari), Lupescu (Leverkusen), Badea (Uni Craiova) et Petrescu (Steaua Bucarest).

Bucarest: 20.000 spectateurs.

Arbitre: M. Rössner (All).

Buts: 2e Sabau 1-0, 18e Mateut 2-0, 42e Raducioiu 3-0, 56e Lupescu 4-0, 78e Badea 5-0, 85e Petrescu 6-0.

Roumanie: Prunea; Petrescu, Popescu, Iovan, Rednic; Sabau, Lupescu (60e Staniciu), Mateut; Lacatus, Raducioiu, Dumitrescu (46e Badea).

Saint-Marin: Benedetti; L. Zanotti, Montironi, Tocarelli, Guerra; Ceccoli, Francini, Conti; Pasolini (86e P. Zanetti), Mateoni, Macina (46e Bacciocchi).

LE POINT

1. Ecosse	3 2 1 0 5- 3 5
2. Suisse	3 2 0 1 7- 2 4
3. Bulgarie	3 1 1 4- 3 3
4. Roumanie	3 1 0 2 7- 5 2
5. Saint-Marin	2 0 0 2 0-10 0

Le point

Ligue nationale A

Hier soir

● LUCERNE - SERVETTE 1-3 (1-0)

Allmend: 5800 spectateurs. **Arbitre:** M. Martino (Neukirch) **Buts:** 22e Nadiq 1-0, 51e Djurovski 1-1, 78e Jacobacci 1-2, 87e Stiel 1-3.

Lucerne: Mutter; Marini; Gmür, Van Eck, Birrer; Moser, Knup, Huser (78e Burri), Baumann; Eriksen (75e Wolf), Nadiq.

Servette: Pédar; Djurovski; Stiel, Schepull, Schällibaum; Guex, Hermann, Cacciapaglia (88e Rufer), Jacobacci; Favre, Sinval.

● GRASSHOPPER - NE XAMAX 1-0 (0-0)

CLASSEMENT

1. Sion	20 9 9 2 28-18 27
2. Grasshopper	20 8 9 3 26-15 25
3. Lausanne	20 8 8 4 36-27 24
4. NE Xamax	20 7 9 4 21-13 23
5. Lugano	20 7 9 4 24-18 23
6. Servette	20 8 6 6 27-24 22
7. Young Boys	20 5 11 4 27-22 21
8. Lucerne	20 7 7 6 27-25 21
9. Saint-Gall	20 5 8 7 21-26 18
10. Aarau	20 3 9 8 18-26 15
11. Wettingen	20 3 5 12 22-41 11
12. Zurich	20 2 6 12 20-42 10

PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 9 novembre. Aarau - NE Xamax. Lugano - Lausanne. Servette - Saint-Gall. Sion - Grasshopper. Young Boys - Wettingen. Zurich - Lucerne.

Ligue nationale B, groupe ouest

Ce soir

19.00 Bulle - Granges. (Ce match était prévu hier soir. En raisons des mauvaises conditions météo, il aura lieu aujourd'hui au Stade de Coppet à Vevey).

CLASSEMENT

1. Yverdon	20 13 5 2 45-21 31
2. Old Boys	20 12 5 3 35-36 29
3. Et. Carouge	20 10 6 4 37-31 26
4. Chx-de-Fds	20 8 9 3 30-33 25
5. UGS	20 9 4 7 45-33 22
6. Fribourg	20 6 8 6 46-36 20
7. Bulle	19 7 5 7 30-31 19
8. Granges	19 7 4 8 37-26 18
9. Malley	20 2 11 7 21-33 15
10. Montreux	20 4 6 10 27-44 14
11. Chênois	20 2 7 11 19-48 11
12. Berthoud	20 1 6 13 8-48 8

Groupe est

Hier soir

● GLARIS - CHIASSO 1-3 (0-1)

Buchholz: 200 spectateurs. **Arbitre:** M. Roduit (Châteauneuf).

Buts: 12e Pagnamenta 0-1, 53e Bernaschina 0-2, 61e Pagnamenta 0-3, 83e Ott (penalty) 1-3.

● SC Zoug - BADEN 0-0

Herti-Allmend: 80 spectateurs. **Arbitre:** M. Bianchi (Chiasso).

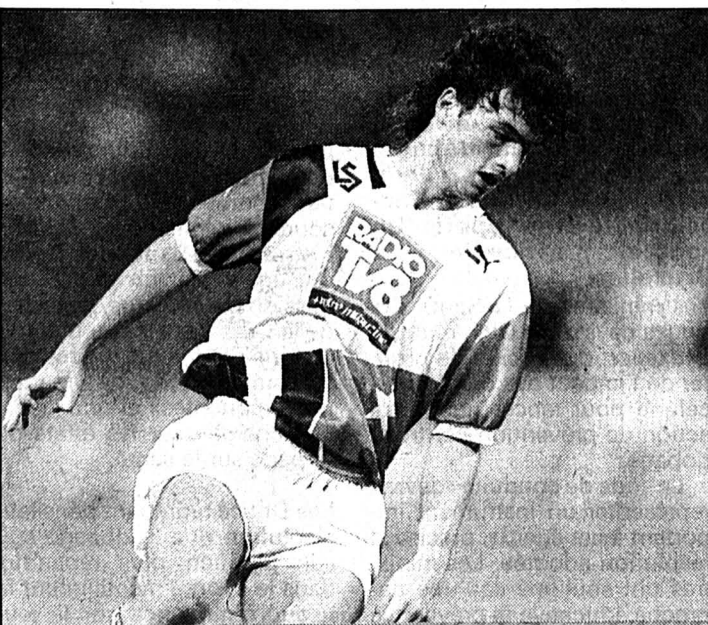
● COIRE - BELLINZONE renvoyé

CLASSEMENT

1. Baden	20 12 5 3 38-18 29
2. Locarno	20 12 5 3 42-22 29
3. Schaffhouse	20 11 4 5 36-23 26
4. Chiasso	20 10 5 5 43-23 25
5. SC Zoug	20 8 8 4 27-20 24
6. Bâle	20 8 7 5 33-27 23
7. Winterthur	20 6 6 8 25-32 18
8. Bellinzone	19 5 5 9 27-30 15
9. Glaris	20 4 6 10 22-47 14
10. Coire	19 4 5 10 17-23 13
11. Emmenbrück	20 3 7 10 17-36 13
12. Kriens	20 3 3 14 19-45 9


PROCHAINE JOURNÉE

Dimanche 9 novembre. Baden - Winterthur. Bellinzone - Chiasso. Coire - Bâle. Emmenbrücke - Kriens. Schaffhouse - Glaris. SC Zoug - Locarno.



Stéphane Chapuisat: le Lausanne-Sports accepte son transfert «avec regret». (Lafargue)

La Joie Partagée
La Joie Partagée



poèmes
Abbé PIERRE
Régis Falcou
Charles Péguy
musique
Pierre KÆLIN

LA CHANSON DU PAYS DE NEUCHÂTEL
Jazz ensemble Rudi FREI
Pierre HUWILER

La Chaux-de-Fonds, Temple de l'Abeille
Dimanche 9 décembre 1990, 17h.30
prix Fr 15.- Billets à l'entrée

28-001299



Et maintenant le train:
Voyages accompagnés CFF

Dimanche 9 décembre
Train spécial Saint-Nicolas 88.-*

Voyage agréable en train spécial.
Chers enfants! N'oubliez pas d'apprendre une poésie ou un chant. Saint Nicolas sera très content et vous récompensera.

Programme détaillé auprès de toutes les gares.
*avec abonnement demi-prix

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 10 54

106.-



MARCHANDISES

unique! OTTO

La plus grande maison suisse spécialisée dans la vente d'articles provenant de fins de séries, de stocks et de cessations de commerce
• textiles • meubles • articles de ménage • jouets • articles de bureau • denrées alimentaires • conserves • etc...

idées cadeaux

boîte en forme de canard porcelaine, avec décoration florale hauteur 7 cm, largeur 8 cm **2.70**

canard en porcelaine reproduction fidèle, bibelot, hauteur 3 cm, longueur 4 cm **3.50**
6 pièces

coussin de décoration div. motifs et tailles **4.-**

parapluie pliable (autom.) avec manche en bois représentant la tête d'un canard, couleurs mod. **12.90**

caisse à outils argent ou noire, 46 x 32 x 16 cm **59.-**

textiles

collants pour dames, diverses couleurs tailles S - L **1.50**

chemise de flanelle cadriée, diverses couleurs tailles 38 - 44 **9.90**

pantalon manchester pour dames noir, violet ou pink **14.90**

décorations de Noël

bougeoir en porcelaine avec le Père Noël, hauteur 8 cm **1.50**

botte de St. Nicolas en porcelaine, à remplir hauteur 7 cm, longueur 8 cm **1.90**

alimentation

caramels à la crème "Werther's Echte", 50 grammes **-.50**

ananas 10 tranches **1.-**

confiture aux cerises rouges avec kirsch, 250 grammes **1.-**

pêches 810 grammes **1.50**

chocolat 85 grammes, div. arômes 2 tablettes **1.70**

boulettes de veau avec sauce blanche, 400 grammes **2.90**

cosmétique

bain-crème Nivea 500 ml **4.-**

COURRENDLIN
Chez Centre Magro

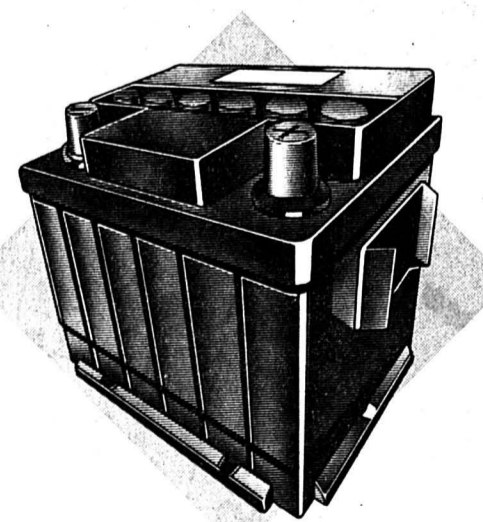
Lu	13.30-18.30 h
Ma-Ve	08.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa	08.00-12.00/13.30-16.00 h

LA CHAUX-DE-FONDS
Cap Sud
Boulevard des Eplatures/vis-à-vis Jura-bo

Lu	13.30-18.30 h
Ma-Ve	09.00-12.00/13.30-18.30 h
Sa	08.00-17.00 h non-stop

25-019288

BATTERIES MIGROL
des produits suisses de qualité
aux prix MIGROL traditionnelle-
ment avantageux



30 mois de garantie sur nos batteries — profitez-en dès maintenant!

MIGROL
Auto Service

Rue du Locle 64, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/26 59 26
Marin Centre, 2074 Marin, 038/33 64 66

44-001528

● **spectacles-loisirs**

JAZZ

CARLOS BAUMANN QUARTET: SCHIZODIE

Samedi 8 décembre à 22 heures

Avec la collaboration de

 **TELESON**

Chaque mois, deux concerts de jazz
Rue du Progrès 4
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 28 65 33

Le p'tit Paris 

L'annonce, reflet vivant du marché

Restaurant du Théâtre



RESTAURANT PIZZERIA GRILL

Léopold-Robert 23-25
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 88

Judi 6, vendredi 7 et samedi 8 décembre dès 17 h 30 pour l'apéritif:

DÉGUSTATION D'HUÎTRES

- Nous vous proposons:
- Actuellement, quinzaine de moules de bouchot.
 - Deux menus du jour à partir de Fr. 11.-.
 - Notre carte de pizzas midi et soir (également à l'emporter).
 - Nos spécialités italiennes.

A votre disposition:
propositions de menus pour les fêtes de fin d'année.
Restauration chaude (pizzas) jusqu'à 23 h 30 la semaine, et 1 h 30 vendredi et samedi.

❁ OUVERT DÈS 6 HEURES ❁

Coop en fête!

Prix choc

Papier cadeau
3 m x 70 cm, plusieurs motifs
160

Coop hits «week-end»

du jeudi 6 au samedi 8 décembre 1990

Céufs suisses d'élevage au sol
cl. A, 53 - 64 g, les 10
360

Endives de Belgique
le sachet de 500 g
160

Coop hits hebdo

du 5 au 11 décembre 1990

Gaufrettes Miletto multipack
4 x 50 g
225

Biscuits bricolets Kambly
duo
2 x 115 g
415

Café Jacobs Médaille d'or
le paquet
de 250 g
320

Ananas Mondial 10 tranches
la boîte de 567 g, poids égoutté 350 g
120

Pêches Mondial
la boîte de 822 g, poids égoutté 510 g
140

Cocktail de fruits Mondial
boîte de 822 g, poids égoutté 548 g
220

Pointes d'asperges
boîte de 280 g, poids égoutté 200 g
190

Moutarde Thomy mi-forte
duo
2 tubes de 200 g
270

Mayonnaise Thomy
2 tubes de 265 g
390

Thomynaise Thomy
2 tubes de 285 g
390

Potages Knorr, 10 sortes
pour 1 litre, le sachet
110

Vacherin glacé Gold Star
vanille-fraise, 1100 g
1190

Tourte glacée Gold Star chocolat-poires
600 g
830

Crème glacée Gold Star, vanille
1100 g
620

Cake glacé «Viennetta» Lusso-Eldorado
600 g
430

Baisse de prix

Sun Ray
Cerneaux de noix, 100 g 2,40 2,30
Amandes entières/moulues, 200 g 1,90 1,60
Amandes mondées, 150 g 1,90 1,60
Amandes émiettées, 150 g 1,90 1,60
Amandes affilées, 150 g 1,90 1,60



3 pour 2
6.80
seulement

Riz Uncle Ben's - 3 pour 2
3 x 900 g 10,80 6,80
du 5 au 11. 12. 1990

59.-
seulement

Radio-cassette Crystal-Sound
RR 312 avec radio OUC/OM,
cassette, microphone incorporé,
prise pour écouteurs, fonction-
nement secteur et piles.

Dans les Centres Coop et les Grands Magasins Coop.

Le filet de 2 kg
2.50
seulement

Clémentines d'Espagne
du 6 au 8. 12. 1990

Livres de cuisine
15.-

480 illustrations. Recettes
simples et originales.
Faciles à réaliser.

500 g
1.60
seulement

Endives belges
le sachet de 500 g
du 6 au 8. 12. 1990

- Coop hits hebdo**
du 5 au 11 décembre 1990
- Palette Coop Quick**
le kg **21.50**
- Jambon roulé Coop Quick**
le kg **24.-**
- Bonjour light avec 10% de beurre**
Margarine à teneur en calories réduite,
le pot de 250 g **1.50**
- Yoghourts, toutes les sortes en pot
ou en pot en verre**
p. ex.: au lait entier, fraises -65
de moins **-10**
- Fondue Gerber**
l'emballage de 800 g **8.40**
- Camembert Baer** Fromage à pâte
molle pasteurisé 45% mg/es, 250 g **3.75**
- Eau minérale Henniez ou Henniez «verte»**
la bouteille
de 1 litre >80 **6.-**
(+ consigne)
- Rimuss Party** jus de raisin
pétillant sans alcool, la bouteille de 70 cl >35 **3.25**
- Vino nobile di Montepulciano**
D.O.C.G. 1986* «Tenuta Trerose»,
la bouteille de 75 cl **12.90**
*Disponible dans les Centres Coop
- Articles de toilette**
Shampooing Respons
le flacon de 250 ml **4.30**
- Lessives et produits d'entretien**
Coral, lessive pour linge
déliant, baril de 2 kg **9.90**
- Omo** lessive complète
baril de 5 kg + 1/2 kg gratuit **16.50**
- Pralinés**
Pralinés de Luxe Armi
la boîte de 495 g **12.90**
- Pralinés Fair Lady Armi**
la boîte de 470 g **9.95**
- Fémina Dentelle Caillier**
la boîte de 500 g **15.90**



Vous informez.

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

03-1155

La Chaux-de-Fonds	Nouveaux citoyens	24
Le Locle	ADL: plein gaz	26
Neuchâtel	Gros coup de filet	31
Jura bernois	Jeune tué	35
Jura	Gros déficit	36

Folle sauvagerie au Val-de-Ruz

L'inexplicable assassinat d'un chauffeur de taxi

Que s'est-il passé entre le chauffeur de taxi et le client qui l'a sauvagement assassiné mardi soir entre Fontaines et Fontainemelon? Une seule certitude ressort du drame: le vol n'était probablement pas le mobile de l'agresseur qui s'est enfui sans toucher à l'argent.

Il était un peu plus de 22 heures, mardi soir, lorsque Emilio Fiorillo a pris un homme en charge à la gare de Neuchâtel. En quittant les lieux, il a averti la centrale des Taxis Roland qu'il se rendait au Val-de-Ruz, sans autres précisions.

Sur la route conduisant de Fontaines à Fontainemelon, Emilio Fiorillo a arrêté une première fois son taxi, brièvement, puis il est reparti pour stopper une nouvelle fois. Le passager, qui avait pris place à l'avant du véhicule, a donné un coup de couteau à la gorge du chauffeur qui est sorti de son taxi et s'est écroulé quelques mètres plus loin.

Selon l'enquête menée par le juge d'instruction Cornu, l'agresseur s'est servi d'un poignard «Muela», muni d'une lame de 16 à 18 cm qui avait été achetée l'après-midi même dans

un commerce de La Chaux-de-Fonds. Le meurtrier a pris la fuite à pied, sans toucher à la bourse du chauffeur. Dans sa précipitation, il a abandonné sur la banquette arrière un sac à dos en tissu noir, garni de bandes d'étoffe de couleurs foncées, et a laissé tomber l'étui du poignard.

L'agresseur est un homme de type méditerranéen de 25 à 30 ans, à la taille estimée entre 160 et 165 cm, de corpulence moyenne à forte, cheveux châtains foncés, peu soigné. Il portait une veste ou un blouson jaune ou verdâtre.

Le jour même, il a vraisemblablement fait des achats à la Migros, en ville de Neuchâtel, entre 17 h 30 et 17 h 45.

PROBLÈMES DE LIAISON

A la centrale des Taxis Roland, à l'heure où se déroulait le drame, un appel aux chauffeurs demeuré sans réponse de la part d'Emilio Fiorillo n'a pas donné l'alerte car le Val-de-Ruz est hors de portée de radio... L'annonce du meurtre est parvenue avant même qu'on ne se fasse du souci pour lui.

Le taxi arrêté a été signalé à la police par des automobilistes de passage. Le constat de décès du

chauffeur s'est fait peu après à l'hôpital de Landeyeux.

PÈRE DE DEUX ENFANTS

Habitant de Cortaillod, Emilio Fiorillo travaillait depuis une année pour les Taxis Roland. Agé de 42 ans, il était marié et père de deux petits enfants. Il faisait partie de l'équipe de nuit des taxis, avec deux autres collègues.

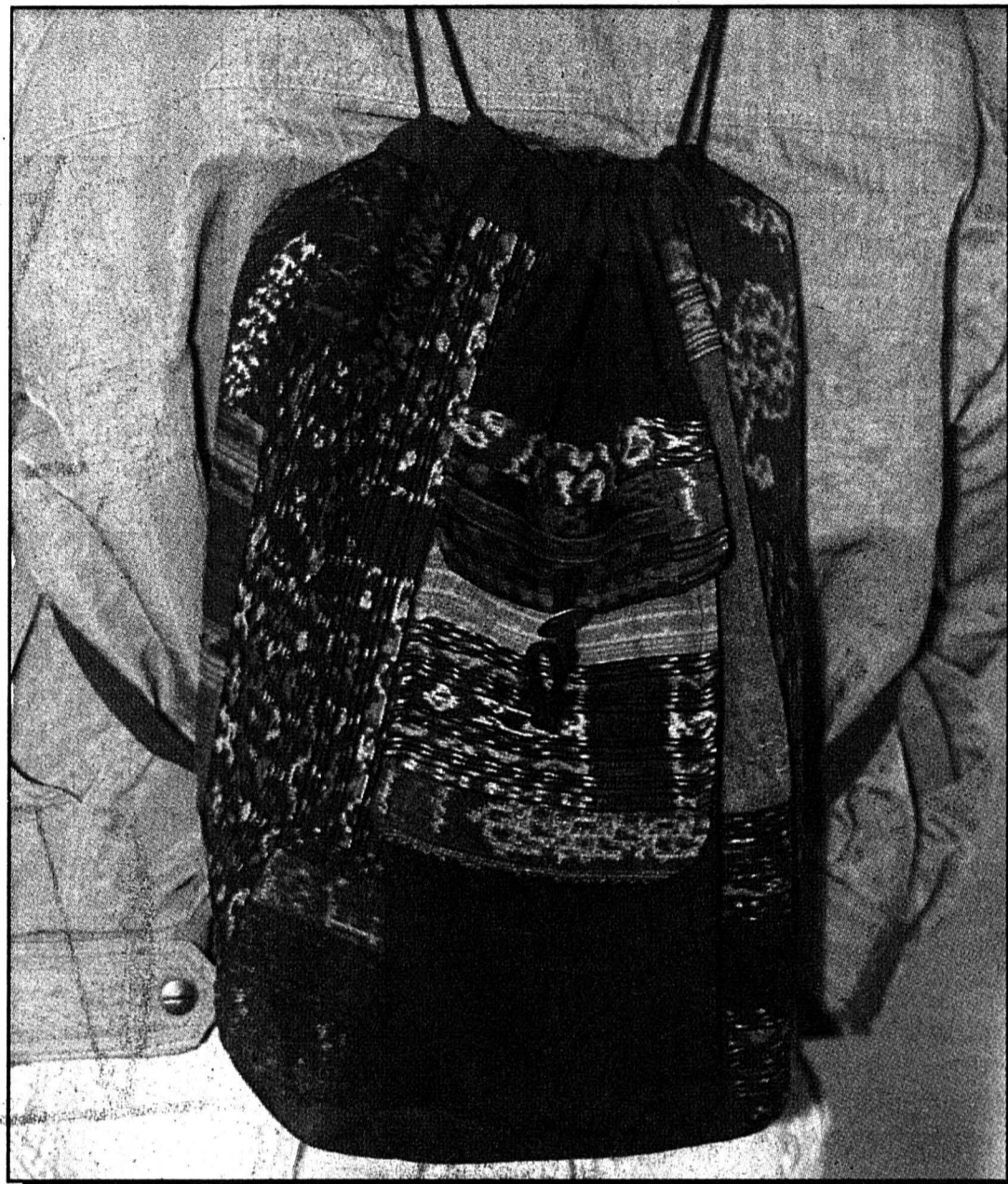
L'enquête établira s'il existe un lien entre sa mort et les agressions commises récemment à Lausanne.

AUSSI AU VAL-DE-RUZ

Jusqu'ici, les chauffeurs de taxis neuchâtelois semblaient préservés des agressions sauvages dont leurs collègues genevois et lausannois sont de plus en plus fréquemment victimes. Pourtant, le meurtre de mardi soir n'a pas été une triste première. Il y a une vingtaine d'années, on s'en souviendra peut-être, un autre chauffeur de la même compagnie de taxis avait été attaqué à coup de marteau aux Geneveys-sur-Coffrane. Cet homme a survécu, mais l'agression l'a handicapé à vie.

A. T.

● Lire également en page 31

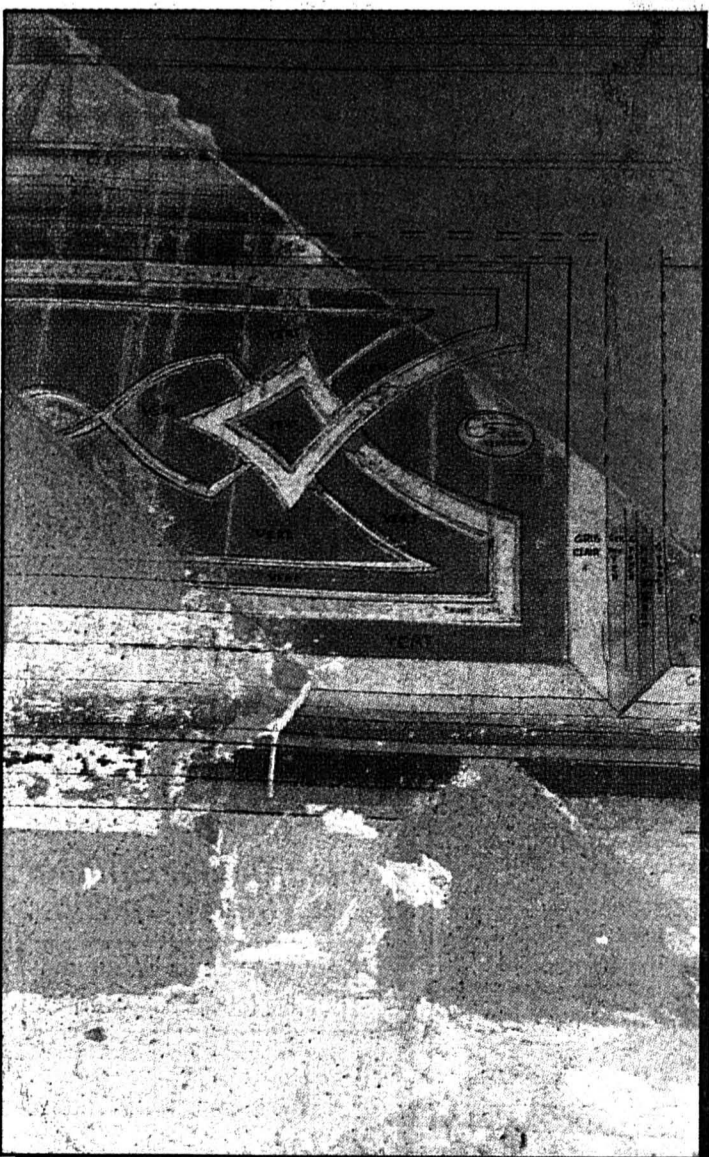


Abandonné sur la banquette arrière du taxi: le sac à dos de l'agresseur. (Comtesse)

Des fresques au Temple allemand

Appel aux archives des Chaux-de-Fonniers

Flambant neuf à l'extérieur, les murs du Temple allemand de La Chaux-de-Fonds sont plutôt décrépis à l'intérieur. En préparant cette seconde étape de rénovation, on vient de découvrir des fragments de décors muraux typiques de la fin du XIXe siècle et du début du XXe. Pour en retrouver le fil conducteur, le service d'urbanisme lance un appel à ceux qui disposeraient de documents d'époque.



Un fragment de décoration murale du XIXe siècle mis à jour avant la rénovation. (Henry)

L'enveloppe du Temple allemand rénové était inaugurée le 31 août dernier. Le Service d'urbanisme s'intéresse maintenant à la future rénovation intérieure, seconde étape de la restauration de ce témoin architectural chaux-de-fonnier du XIXe siècle appelé à devenir un temple de la culture, une petite salle de musique.

C'est en enlevant des pièces fixées aux murs, la chaire par exemple, que l'on s'est rendu compte que l'intérieur de l'église construite en 1852-1853 devait avoir été largement décorée dans le style de l'époque, caractérisée par de faux marbres et des trompe l'œil.

Malheureusement, ces fresques ont disparu partout ailleurs, sans doute au début du siècle, sous des couches de peinture orange sur les murs et bleue au plafond. Les sondages n'ont pas permis de retrouver le décor initial sous la peinture décrépie.

Avant d'établir la liste des futurs travaux de la rénovation intérieure, le Service d'urbanisme aimerait bien mettre la main sur des documents, dessins ou photographies noir-blanc qui font défaut et permettraient de reconstituer le puzzle des décors muraux. L'appel est lancé.

Cet appel est d'autant plus pressant que les témoignages de l'art décoratif mural du XIXe siècle ont presque disparu dans le canton, hormis dans le Haut, où l'on en trouve quelques témoignages au Petit-Paris, à l'Ancien manège, ainsi que dans quelques 180 cages d'escaliers recensées à La Chaux-de-Fonds. (rn)

● Les éventuels renseignements peuvent être communiqués au Service d'urbanisme de la ville de La Chaux-de-Fonds, tél (039) 276 413.

Mieux «tâter» le pouls économique

Test conjoncturel neuchâtelois: une nouvelle publication

Outil d'analyse indispensable de l'économie, le test conjoncturel pour l'industrie neuchâteloise fait «peau neuve»: une publication trimestrielle reprendra et analysera ses résultats. La «petite dernière» en question était présentée hier par ses géniteurs: le Service de statistique de l'Etat et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) en collaboration, pour la première fois, avec le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF).

La CNCI publiait depuis 1975 un test conjoncturel mensuel permettant d'apprécier l'évolution des affaires dans les principales branches industrielles et métiers de la construction du canton. Mais les facteurs agissant sur l'économie ne connaissent que peu ou prou les frontières cantonales. Raison pour laquelle, le canton et la CNCI ont décidé d'abandonner leur propre test pour s'associer à celui du KOF, pratiqué depuis le milieu des années 70, et à la régionalisation

duquel 15 autres cantons participent. Avec l'avantage de pouvoir bénéficier ainsi, outre des données propres à l'économie neuchâteloise, de celles de l'ensemble du pays et des différents cantons participants.

Concrètement, chaque mois une enquête est faite auprès de 155 unités de production neuchâteloises occupant 16.600 personnes (plus de 60% des emplois de l'industrie). Cette enquête mensuelle, à travers un questionnaire d'appréciations qualitatives sur l'évolution par exemple des commandes, des stocks ou de l'emploi dans l'entreprise, se double d'une enquête trimestrielle. Toutes deux servent de base justement à la nouvelle publication trimestrielle qui analyse par secteurs la marche des affaires, l'entrée des commandes et l'emploi. Cette publication dont le «numéro 0» était justement présenté hier par le conseiller d'Etat Pierre Dubois en compagnie d'André Kistler et de Pierre

Hiltbold pour la CNCI, Richard Etter pour le KOF, et Jean-Pierre Pellaton pour le Service cantonal de la statistique. Pour l'heure, au vu des entreprises participantes et des critères techniques établis par le KOF, ce sont six branches industrielles qui sont passées à la loupe grossissante du test: la métallurgie; les machines et appareils; l'horlogerie; l'alimentation, les boissons et le tabac; les arts graphiques; le caoutchouc et les matières plastiques.

Et le bâtiment? Il devrait être réintroduit l'an prochain ainsi que la restauration dès que l'échantillon d'entreprises de ces secteurs permettra d'obtenir une représentativité suffisante.

Après dépouillement des questionnaires mensuels et trimestriels fait directement par le KOF, les résultats sont transmis à la CNCI et au Service de statistique qui se chargent de les commenter et d'en assurer la publication. (cp)

REGARD

«Décideurs» indécis

Les décideurs neuchâtelois ne décident plus. C'est la conclusion résumée de la première édition de la nouvelle publication trimestrielle du «Test conjoncturel». Une situation internationale incertaine, la position défavorable de la Suisse en matière de renchérissement et les répercussions que l'on en attend sur les salaires, la valse des taux d'intérêt et du franc sont autant de facteurs qui inquiètent les milieux économiques suisses et neuchâtelois. D'où la position d'attente marquée des mar-

chés. Conséquence directe? L'économie suisse s'essouffle. Avec des nuances cantonales d'importance cependant. «Si dans le bassin lémanique on hurle à la crise, à Neuchâtel, on en est encore bien loin», commente Pierre Dubois. Mais c'est surtout parce que, plus ici qu'ailleurs, les réserves de travail et de production restent relativement satisfaisantes. Du côté des carnets de commandes par contre, la situation n'est pas aussi rose: la tendance au dégraissement s'amorce. Et, dans certains secteurs, on commence à redouter les mois à venir. Particulièrement du côté du bâtiment où le ciel se charge de sombres et lourds nuages...

«Mais il ne faut pas céder à la panique», clame le conseiller d'Etat, «sinon, à force de peindre le diable sur la muraille, on va se la créer nous-mêmes cette crise». Et de rappeler que la situation conjoncturelle actuelle est normale, voire bonne après la période de quasi-surchauffe que les milieux économiques suisses ont connue. Bonne oui, mais à surveiller de très, très près pour éviter tout dérapage vers la crise redoutée. Et en souhaitant aussi que, du côté du Golfe, le Père Noël ne commette pas l'impair de sortir quelque jouet belliqueux de sa hotte. Ce n'est vraiment pas le moment...

Claudio PERSONENI

DENNER SUPERDISCOUNT

En permanence des prix promotionnels

Café décaféiné VAC moulu 2x250 g

3.95

Café Espresso en grains 500 g

3.80

Café Viennois VAC moulu 2x250 g

4.50

Café Ménage en grains 500 g

3.30

La plus grande offre de champagnes et de vins mousseux en Suisse.

Champagne Perrier Jouët demi-sec 75 cl	28.20	26.70
Champagne Moët et Chandon Brut Impérial 75 cl	31.80	29.95
Champagne Piper-Heidsieck brut 75 cl	28.95	26.95
Champagne Maxim's brut 75 cl	26.95	25.45



Vin mousseux Henkell brut 75 cl	12.90	11.90
Vin mousseux Mauler Dry méthode champenoise 75 cl	12.80	11.45
Vin mousseux Fürst Raimond brut 75 cl	6.80	5.75
Vin mousseux Moscato Spumante Bosca seulement en sac 3 x 70 cl	8.95	8.95
Vin mousseux Fousy Blanc 75 cl	11.80	9.90
Vin mousseux Freixenet Carte Nevada Méthode champenoise 75 cl	11.60	10.60
Vin mousseux Bertrand Lamotte rosé 75 cl	6.20	5.25
Vin mousseux Vin mousseux russe méthode champenoise • blanc, sec • rouge, demi-sec	14.80	12.90
Vin mousseux Rüngers Club 75 cl	5.90	4.90
Vin mousseux Feist Riesling 75 cl	8.40	6.95

Vin rouge français Malesan Bordeaux a.c. 1988 75 cl

4.95

Evian Eau minérale non gazeuse 1,5 litre

1.85

Sinalco boîte 33 cl

1.50

Cré Angelo Chemise en flanelle Mod. 26-7-9-5

- en couleurs
- 100% coton
- 1 poche de poitrine
- avec col normal
- 4 dessins différents
- tailles: 38-43

9.90

Slip pour messieurs paquet de 5 Mod. 26-3-5-7

- Slip sans ouverture
- 100% coton
- modèles différents
- tailles: S, M, L, XL

15.90

Trisa C2 Brosse à dents TRIOPACK 3 pièces **5.80**

Dentagard Dentifrice aux extraits d'herbes DUOPACK 2x97 g **4.80**

Nivea Bain 2 sortes 750 ml **5.85**

Odol Eau dentifrice 125 ml **6.90**

Celui qui renouvelle son abonnement à 1/2 prix sans perdre un jour jusqu'au 31.12.1990 paie fr. 100.-. Celui qui achète un abonnement à 1/2 prix pour la première fois ou le renouvelle après une interruption paie fr. 110.-.

Des bons pour fr. 90.- au lieu de fr. 100.-

Un achat minimal de fr. 30.- vous permet d'obtenir un bon pour un abonnement à 1/2 prix d'une valeur de fr. 100.- pour fr. 90.- seulement (sans spiritueux, tabac, articles non-food et déjeunés).

- jusqu'à épuisement du stock
- valable dans toutes les stations CFF
- chaque bon est valable 3 ans
- aucune réservation n'est possible
- en vente dans toutes les filiales DENNER et dans la plupart des satellites DENNER

Express liquide Lessive liquide pour linge fin. De froid à 60° 2 litre

7.50

Persil Lessive complète liquide 30°-60° 2 kg

8.90

Radion Lessive complète 30°-95° 5 kg avec BON

Valable du 6.12.-15.12.90 pour un Radion 5 kg. 1 seul bon est valable par emballage.

14.50

Nous sommes toujours plus avantageux!

La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!

Hit contre le renchérissement 39% meilleur marché

Nesquik Sachets de remplissage

2 x 1 kg

9.90

16.45



no pour spiritueux

Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux

Martini • rosso • bianco • dry 1 litre



Rôti de porc (Epaule)

14.90

Blancs de poulet congelés 500 g

5.95

Dans toutes nos succursales DENNER avec produits frais!

Nescafé Gold • de Luxe • Finesse • Espresso 200 g

11.95

Tchibo Café Fino 2 x 250 g

4.45

Sunalp Crème à café 5 dl brique

2.65

Mayonnaise Linea 230 g

1.60

KITEKAT pour chats • bœuf 400 g

4.05

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des bons de tabac d'une valeur de

1.25

SG Gigante King Size Filtre

22% meilleur marché

16.95

Ariel Ultra Lessive complète 30°-95° 3 kg avec BON

Valable du 6.12.-15.12.90 pour un Ariel Ultra. 1 seul bon valable par emballage.

14.50

Vizir Ultra Lessive complète 30°-95° 3 kg avec BON

Valable du 6.12.-15.12.90 pour un Vizir Ultra. 1 seul bon valable par emballage.

13.50

Dixan Lessive complète 30°-95° 5 kg + 1/2 kg gratuit avec BON

Valable du 6.12.-15.12.90 pour un Dixan. 1 seul bon est valable par emballage.

13.90

divers

ACTION SPECIALE DUVET NORDIQUE 4-SAISONS DUVET MI-BLANC OIE ET CANARD

160 X 210 CM. FR. 350.-
200 X 210 CM. FR. 450.-
240 X 240 CM. FR. 650.-

ENVOI RAPIDE DUVET SHOP SA 8, AV. DE FRONTENEX 1207 GENEVE (022) 786 36 66 Fax : 786 32 40

Véhicules 4x4

Audi 80 Quattro 5E, 1984 107 000 km
Nissan Patrol 4WD, 1983 83 000 km
Range Rover aut., 1983 92 000 km
Suzuki Vitara aut., 1990 13 000 km
Toyota Tercel 4WD, 1986 51 000 km
Toyota Tercel 4WD, 1987 29 000 km
Toyota Corolla 4WD, 1989 32 000 km
Toyota Camry GLi, 1989 34 000 km
Toyota Hi-Lux Camping 24 000 km

Centre automobile 2043 Boudevilliers 038/57 24 54/55

Parti ouvrier et populaire présente: samedi 8 décembre 1990 à 14 h 30 à l'aula du CPJN, Serre 62 à La Chaux-de-Fonds

Pauvreté dans le canton de Neuchâtel

Conférence-débat

Orateurs: M. François Hainard professeur à l'Institut de sociologie et de science politique de l'Université de Neuchâtel. Thème: précarité et pauvreté dans le canton de Neuchâtel.

M. Arnold Christen ATD-Quart monde. Thème: pauvreté et isolement.

M. Michel von Wyss, conseiller d'Etat, qui présentera son point de vue.

La séance sera présidée par M. Gérard Berger, député du POP, auteur de la motion «Avons-nous des pauvres?».

Org.: POP neuchâtelois.

spectacles-loisirs

Physic club

Chr. Matthey - J.-P. Marmet

Danse de salon

Tango
Fox
Valse
Samba
Chachacha
Rumba
Jive

Avec Daniel Gilliland et Thierry Spring

Nouveaux cours débutants Tous les jeudis à 20 heures

Cap Sud

Bd des Eplatures 19 - La Chaux-de-Fonds 039/266 777

immobilier

A vendre à Crans-Montana

superbes appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces.

Prix exceptionnel: dès Fr. 375.000.-

Situation de premier ordre, à côté du lac de la Moubra, du golf et des tennis, dans un petit immeuble de style chalet.

Michel Wolf SA Place Numa-Droz 1 Case postale 1377 2001 Neuchâtel 038/21 44 00

REGIE DUPONT & DURAND SA NEUCHÂTEL

Le LOCLE Centre ville A louer

● APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE

Séjour/coin cuisine agencé et une petite chambre, W.-C./douche. Libre: 1er janvier 1991. Loyer: Fr. 650.- plus 70.- de charges. Pour renseignements et visite, contactez M. Didier Vœgelin.

cti gestion immobilière sa Raffinerie 1, 2000 Neuchâtel 038/24 22 44

A louer à la sortie ouest de La Chaux-de-Fonds

beau 4 pièces entièrement rénové, balcon sud, ascenseur, école et magasins à proximité. Pour visites et renseignements, s'adresser à la gérance.

SNCCI

A vendre aux Hauts-Geneveys Situation dominante sur les Alpes et le lac

villa mitoyenne de 5 1/2 pièces garage avec porte automatique. Haut standing. Finitions soignées. Prix de location: Fr. 2500.- Disponible immédiatement.

Régie Roland Donner

FR3 tourne au Musée paysan

Avec six écrivains jurassiens

«Juras», c'est la nouvelle émission mensuelle de FR3 consacrée aux problèmes franco-suisses. Hier après-midi, le Musée paysan et sa conservatrice, Mme Christine Müller, ont accueilli une équipe de la chaîne de télévision française venue tourner quelques séquences de son prochain reportage sur six écrivains jurassiens.

Pour son émission de Noël, «Juras» et son responsable, le journaliste Jacques Maleyran ont souhaité donner la parole à six écrivains jurassiens, tant français que suisses: Michèle Ponty, qui vient de publier un recueil d'aquarelles commentées, Henri Frossard, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et éditeurs de plus de 600 livres, André Besson, écrivain très connu en Suisse qui situe volontiers ses narrations dans le Jura, Gil Baillod, rédacteur en chef et directeur de «L'Impartial» ainsi qu'auteur d'un ouvrage sur «La mesure du temps», Alexandre Voisard, poète de Porrentruy et auteur d'une biographie du Jura, et enfin, Roland Béguelin, écrivain engagé.



Pour son émission mensuelle «Juras», le journaliste de FR3 Jacques Maleyran (au centre) a tendu son micro à six écrivains jurassiens.

Après avoir choisi le vin et les frontaliers pour sujets d'enquête, «Juras» a recueilli la perception d'un pays par ses écrivains et leur «message dans un

monde qui est en crise», remarque Jacques Maleyran. L'émission sera diffusée sur FR3 mardi 18 décembre pro-

chain vers 22 h 30 dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté, puis sur tous les écrans français un mois plus tard. (cc)

De La Chaux-de-Fonds à Hottingen

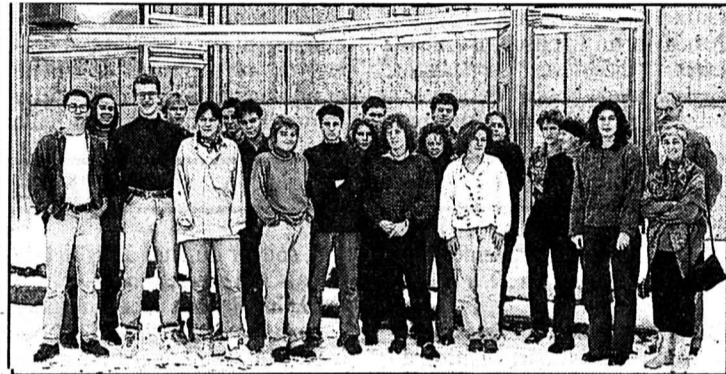
La tradition d'échanges scolaires de l'Ecole supérieure de commerce est entretenue. En deux groupes successifs, une vingtaine d'élèves d'une classe chaux-de-fonnière de 3e «matu» aura passé une semaine sur les bancs de l'école de commerce d'Hottingen, un quartier de Zurich. Pendant ce temps, autant de jeunes Zurichois auront découvert les joies de l'étude à La Chaux-de-Fonds.

C'est hier après-midi qu'autorités scolaire et politique ont brièvement et symboliquement «marqué le coup» au Musée international d'horlogerie, trinquant avec une dizaine de jeunes étudiants allemandiques sé-

ournant ici et le groupe de Chaux-de-Fonnières qui étaient la semaine passée à Zurich.

L'après-midi fut l'occasion pour M. Jean-Claude Quenin, sous-directeur de l'école, comme pour M. Didier Berberat, chancelier de la ville, de rappeler la valeur de ces échanges, institués à l'Ecole de commerce dans les années 70 déjà.

Pendant cette période de 15 jours, le programme de la classe chaux-de-fonnière est adapté à son demi-public allemandique. Les leçons de l'après-midi sont notamment remplacées par des visites (tour de ville, Musée d'histoire, la Semeuse, MIH, Ebel, Neuchâtel). (rn)



D'heureux bénéficiaires de cet échange scolaire. (Henry)

Modhac: les gagnants du concours



Les heureux gagnants entourés de M. Laurent Challandes, de «L'Impartial», M. Jean-François Robert-Tissot, président de Modhac, Mme Cosette Morf, secrétaire et M. Michel Ryser, de Croisitour.

Les heureux gagnants du concours organisé dans le cadre de Modhac 90 sont connus! Hier en fin d'après-midi, Mme Anne-Lise Liechti ainsi que MM. Claude Faton et Philippe Barben ont été accueillis dans les locaux de «L'Impartial». En présence de Mme Cosette Morf, secrétaire de Modhac, M. Jean-François Robert-Tissot, prési-

dent, a tenu à les féliciter pour leur perspicacité. Elle leur a permis de découvrir la réponse juste: «Ne cherchez pas de schmilblick à Modhac, c'est seulement un des curieux mots dac». (Imp)

● Lire également le publi-reportage mentionnant les gagnants du tirage journalier de la loterie Modhac et les donateurs.

PUBLI-REPORTAGE

Concours Modhac

Plus de 500 participants ont trouvé la bonne réponse au concours final organisé dans le cadre de Modhac. Mme Anne-Lise Liechti, 1er prix, a gagné un voyage en Grèce pour deux personnes (d'une valeur de 2500 fr) offert par Croisitour, M. Claude Faton, 2e prix, un vol en montgolfière offert par «L'Impartial» et M. Philippe Barben, 3e prix, un abonnement CFF ½ tarif.

Treize prix de consolation ont en outre été décernés, soit un bon de 100 fr offert par SVM SA, Auto Centre Emil Frey SA, VAC René Junod SA, les Meubles Leitenberg, le Lignum Neuchâtel, Coop La Chaux-de-Fonds, Hertig Vins SA.

Un tirage journalier a également eu lieu. Les gagnants, Michel Mougin, Charantal Maillard, Madeleine Schafroth, Hélène Glauser, Marie-Claude Maillard, Ginette Calame, Roger Tissot, Daniel Perrot, Maurice Cattin et Jeannine Jacot ont tous reçus un bon de 100 fr offert par le Centre UCAR, VAC René Junod SA, Pierrot Ménager, Mauron Voyages, Uniphot SA, la Vinothèque de La Charrière et Au Printemps SA.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Britka Nevana, fille de Britka Zvonimir et de Britka née Begovic Dejana. - Schafroth Chrystelle, fille de Schafroth Alain Emile et de Schafroth née Sauer Sandrine. - Bonny Valentin, fils de Bonny François André et de Bonny née Jeanneret-Grosjean Claire-Lise. - Jäggi Noé Etienne, fils de Jäggi Thomas Karl Gregor et de Corthésy Jäggi née Corthésy Catherine Dai-

sy. - Faigaux Baptiste Laurent Michel, fils de Faigaux Laurent et de Faigaux née Chevènement Catherine Rolande Liliane. - Grünig Marie-Laure, fille de Grünig Maurice James et de Grünig née Montandon-Clerc Marianne. - Werder Yann Luca, fils de Werder Michael Gianni et de Werder née Fasano Luciana.

Promesses de mariage

Joray Francis et Clément Francine. - Schwarb Mehdi Claude Alain et Thong-On Renoo.

Chasse et paysans

«Pas de mauvaises relations»

«Les paysans n'entretiennent pas de mauvaises relations avec les chasseurs et les gibiers»: M. Francis Matthey, directeur de l'Ecole d'agriculture de Cernier, a évoqué hier soir au Musée paysan et artisanal le thème «chasse et paysans» dans le cadre de l'exposition «Regards sur la chasse».

«Le paysan des Montagnes neuchâteloises jouit d'une situation privilégiée. Dès le XIVe siècle, il a le droit de chasse», a rappelé Mme Christine Müller, conservatrice du musée. Certaines espèces, comme le loup, l'ours ou le sanglier, sont bien représentées. «Aujourd'hui, les paysans sont toujours confrontés à cette réalité».

Pour M. Matthey, «les «vrais chasseurs» sont des observateurs et des connaisseurs de la nature depuis des milliers d'années. Le besoin de tirer le gibier pour le manger a disparu». Demeure le sens de l'observation.

Les terres agricoles et les forêts sont les supports du gibier. Mais les paysans ne chassent plus guère aujourd'hui. Cette situation est-elle source de conflits? «Ils ne sont pas bien graves», avance M. Matthey.

Il tient l'agriculture responsable dans une certaine mesure seulement de la diminution du nombre de lièvres. La réduction des surfaces qui leur sont favorables (comme les haies ou les bords de forêts non cultivés), le machinisme agricole et les produits antiparasitaires peuvent jouer là un rôle. Si les chasseurs tuent 300 à 350 chevreuils sur les 2000 à 3000 recensés, la circulation automobile est la cause de la mort de 100 à 150 chevreuils par année dans le canton. Mais le vrai ennemi de l'agriculture, c'est le sanglier: «Personne ne le voit, souvent même pas les chasseurs», affirme M. Matthey. Qui estime que «la chasse est un élément modérateur sur le gibier». (cc)

SERVICES

Club 44: 20 h 30, «URSS, révolution 90», par Eric Hoesli.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous. Bibliothèque des Jeunes: rue

Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

PUBLI-REPORTAGE



CENTRE DE VENTE



Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44

Nous avons le plaisir d'informer notre estimée clientèle et le public en général que dans le but de renforcer notre équipe de vente, nous avons engagé M. Bortolo Salvi, personnalité connue à La Chaux-de-Fonds depuis longtemps.

Après avoir suivi avec succès le cours de vente chez notre importateur Toyota, pour la Suisse, M. B. Salvi se réjouit de vous rencontrer et de vous proposer une voiture parfaitement adaptée à vos besoins.

Bonne année... et merci!

Envers et malgré tout, la fin d'une année doit porter espérance d'une année meilleure.

C'est pourquoi, en décembre, nous ouvrons traditionnellement une rubrique de vœux qui permet à chacun de dire qu'il pense aux autres.

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publions les noms et adresses de ceux qui, s'adressant à tous, pensent à quelques-uns en accompagnant leur message d'une obole de 10 francs ou plus.

Cette formule rencontre un vif succès chaque année et nous permet de verser l'intégralité des sommes recueillies à des institutions de notre région œuvrant en faveur des jeunes, des personnes âgées ou des malades.

Les dons sont reçus à nos bureaux de L'Impartial, au Locle ou à La Chaux-de-Fonds, ou au compte de chèque postal «23-325-4», L'Impartial, La Chaux-de-Fonds.

Cette année, le produit de votre générosité sera distribué en parties égales entre:

- Home L'Escale, Numa-Droz 145, 2300 La Chaux-de-Fonds (☎ 23.91.95).
- Soins à domicile, Collège 9, 2300 La Chaux-de-Fonds (☎ 27.63.41).
- Ligue neuchâteloise contre le cancer, Mme Anne Huguenin, Coffrane (☎ 038/57.17.24).
- Fondation La Résidence, Billodes 40, 2400 Le Locle (☎ 33.21.11).
- Pro Infirmitas, marché 4, 2300 La Chaux-de-Fonds (☎ 28.83.28).
- Crèche du Locle, A.-Piguet 10, 2400 Le Locle (☎ 31.18.52).
- Association neuchâteloise du diabète, 2300 La Chaux-de-Fonds (☎ 27.63.41).

avis urgents

Nous cherchons
UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle allemande ou suisse allemande pour janvier.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

Nous engageons de suite, une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle allemande, pour la région de Sonceboz.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

Nous cherchons une
SECRÉTAIRE-COMPTABLE

ou employée de commerce «G» avec expérience, pour début janvier.

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

PUBLICITÉ

L'image sonore en trois dimensions

Stereolith

Livrables et en démonstration chez:

STUDIO 34 SA

TV - VIDEO - HI-FI
Chavannes 16
CH-2000 Neuchâtel
Tel. 038.25.05.02

Au «700e», ils en seront!

Vingt-huit personnes ont obtenu la nationalité suisse

Selon la tradition, le Conseil communal in corpore, le président du Parlement local, les représentants de la Commission de naturalisation, ont reçu hier, en la salle du Conseil général, haut lieu de la démocratie neuchâteloise, les personnes qui ont obtenu la nationalité suisse au cours de l'année. 28 personnes, composant 11 familles, ont pris part à la cérémonie ouverte par le chancelier Didier Berberat, cérémonie empreinte de cordialité, teintée d'émotion.

M. Charles-H. Augsburger, président du Conseil communal, a présenté ses collaborateurs, MM. Georges Jeanbourquin, Daniel Vogel, Alain Bringolf, Jean-Martin Mönch, il a décrit leurs dicastères respectifs. «Vous avez choisi de devenir Suisses, poursuit M. Augsburger.

Nous ne considérons pas ce choix comme un renoncement, mais comme une intégration à la culture de la région où vous vivez. Votre arrivée est pour nous un enrichissement, vous apportez vos compétences, vos expériences.»

Incitant les nouveaux Suisses à prendre une part active à la vie de la cité, à honorer les droits civiques nouvellement acquis, M. Augsburger cita l'histoire de La Chaux-de-Fonds, constituée, dès le XIIIe siècle, de vagues successives d'immigration.

D'EST ET D'OUTRE-MER EN MAJORITÉ

M. Michel Barben, président du Conseil général, a décrit le fonctionnement du «législatif» composé de 41 membres et félicité ses nouveaux compatriotes: «La Chaux-de-Fonds est une ville

qui accueille bien ses gens, où l'on s'intègre facilement».

Vingt-huit personnes, composant 11 familles, ont reçu hier leur acte d'incorporation. Ce sont: M. et Mme Jafferali Andani et leurs deux enfants, Ouganda; Mlles Catherine et Alexandra Bassanoff, France; M. et Mme Lukas Furka et leurs deux enfants, Tchécoslovaquie; M. et Mme Bashirali Kanani, et leurs deux enfants, Ouganda; Mlle Karine Monnin; M. et Mme Vladimir Olenik et leur enfant, Yougoslavie; M. Christian Pekari, Allemagne; M. Jean Pisch, Tchécoslovaquie; M. et Mme Mehboob Rahemtulla et leurs deux enfants, Ouganda; Mlles Biserka et Tatiana Sanjose, Espagne; MM. Daniel et David Sissaoui, France.

D. de C.



Fleurs, jeux pour les enfants, accompagnent l'acte d'incorporation.

(Henry)

SOCIÉTÉS LOCALES

Boxing-Club. - Entraînements les lu, ma et je à 18 h 30, à la halle des Forges.

Chœur mixte des paroisses réformées. - Di 4, participation au culte, Temple Farel; répétition à 9 h très précises. Ma 11, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase; étude pour le culte du 16 décembre et pour le concert des Rameaux.

City-Star Majorettes-twirling. - Entraînements le me et le ve soir, Centre sportif, Numa-Droz, halle D. Renseignements: ☎ 28 84 45.

Club alpin suisse. - Je 6, 20 h 15, assemblée bimestrielle au Restaurant des Endroits. Sa 8, Noël aux Pradières, inscription: J.-P. Scheidegger, ☎ 039/23 65 29. Sa 8, Noël OJ au Mont-d'Amin.

Club amateur de Danse. - (local: rue de la Serre 67, sous-sol). Cours de perfectionnement ma à 20 h. Cours pour débutants me à 20 h. Entraînement des membres tous les je de 19 h 30 à 22 h 30. Tous les ve dès 21 h, danse libre.

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs (UCS). - Sa

8, souper du club à l'Hôtel de La Corbatière; rendez-vous à 19 h. Reprise des entraînements sa 12 janvier à La Corbatière. Communication écrite suivra. Rens.: ☎ 038/24 70 22.

Contemporains 1905. - Réunion ma 11, dîner de Noël à 11 h 45, au Bel-Etage, Hôtel Moreau.

Contemporains 1914. - Sa 8, fête de Noël à l'Hôtel Moreau «Bel-Etage». Rendez-vous 18 h 30.

Contemporains 1944. - Ce soir, rencontre mensuelle au Café du Cortina, dès 19 h 30.

Groupe ment des cartophiles du Jura. - 1er lu du mois; échanges dès 20 h; Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.

La Jurassienne, section FMU. - Courses: sa 8, sortie fondue au chalet du Ski-Club Tête-de-Ran; inscriptions: M. Barben, ☎ 26 55 66; R. Ecabert, ☎ 26 72 12. Gymnastique: jun. et sen., me de 18 à 20 h, Centre Numa-Droz. Vét., lu 18 h 15 à 19 h 30, collège des Gentianes.

Samaritains (section La Chaux-de-Fonds). Renseignements et ins-

criptions pour les cours de sa-maritains (cours de sauveteurs - cours de 1er secours): ☎ 28 16 02. Renseignements généraux: ☎ 23 83 66 (entre 18 h-19 h).

Société de chant et de danse «Ceux de la Tchaux». - Répétition de chant, tous les ma 20 h, collège des Gentianes. Répétition de danse, tous les je 20 h, collège des Gentianes. Rens.: président, ☎ 23 31 16. Directeur chant: ☎ 37 18 50. Moniteur danse: ☎ 26 50 16.

S.E.C. Société d'éducation cynologique. - Sa, 13-14 h, entraînement des moniteurs. Dès 14 h, entraînement «Chez Idéfix» (tous les moniteurs), resp. Meylan Patricia. Me, entraînement, 19 h, «Chez Idéfix», (Izquierdo Martin), à La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertise des automobiles). Rens.: ☎ 26 49 18. **Classement du Championnat romand de cynologie: Classe A, max. 200 pts:** 2. Jaquet Christian avec Jamir, moyenne de 194,583; 8. Perez José avec Endy, moyenne de 187,583.

Classe DI, max. 300 pts: 6. Gross Christine avec Houlka, moyenne de 290,667 pts; 11. Meunier Marlène avec Chugann, moyenne de 287,417; 12. Meylan Patricia avec Bimbo, moyenne de 284,167. Non classé avec 1 concours, Pellissier Danielle avec Roxane, classe DIII, max. 600 pts.

Société de gymnastique l'Abeille. - Halle de gym, collège des Forges. Dames et hommes (cond. physique) lu, 20 h-22 h, (B. Pedretti, ☎ 28 36 80); dames, me, de 20 h à 22 h, (B. Pedretti); pupillettes, lu, de 18 h à 20 h, (N. Cosandier, ☎ 23 16 76); pupilles et groupe mixte, lu, 18-20 h, (A.-M. Pellaud, ☎ 26 99 31); agrès filles, me, de 13 h 30 à 17 h 30, ve, de 17 h 30 à 20 h, (C. Braichet, ☎ 28 78 73); artistique filles, ma, me, je et ve, de 18 h à 20 h, (F. Jaquet, ☎ 28 72 85); groupe infantine, me, 14 à 15 h, (R. Faneca, ☎ 26 54 21). Présidente: Betty Pedretti, ☎ 28 36 80.

Union chorale. - Répétition au local, Progrès 23, ma 20 h.

Avant Noël

Rencontre œcuménique de l'Avent

Dimanche dernier a eu lieu à Notre Dame de la Paix, une rencontre œcuménique qui réunissait les personnes âgées, isolées, handicapées, qui ont eu le plaisir de passer une agréable après-midi avec le groupe de chant «La Gaité» et un quatuor d'instruments de cuivre de «La Lyre».

Pour la première fois cette année, l'animation de cette après-midi était totalement laïque. Il

en fut de même pour le message qui était centré sur l'accueil, l'importance de voir Noël qui vient non pas seulement comme une occasion de bien manger ou de recevoir beaucoup de cadeaux, mais d'essayer de comprendre ce que devraient être des moments propices pour faire attention aux autres et plus spécialement à ceux qui seront seuls en ces jours de fêtes.

(sp)

Séance du législatif des Planchettes

Le Conseil général planchottier est convoqué ce soir en séance ordinaire à 20 h 15 à la Salle de paroisse. Il examinera le budget pour 1991 et sanctionnera trois arrêtés. Le premier concernant une nouvelle échelle fiscale, le second portant sur le projet «Cridor plus» et enfin la signa-

ture de la Convention sur le renforcement du réseau électrique. Il donnera aussi son accord de principe pour la rénovation de la cuisine du Pavillon des fêtes et prendra connaissance du rapport de la Commission scolaire. La séance est publique.

(yb)

divers

PHOTO VISION DU THEATRE
AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039-23 07 70

Un prix élevé
pour votre ancienne caméra

Canon T90

Reflex 24x36 à mise au point manuelle. Motorisé jusqu'à 4,5 i/s. 4 systèmes de mesures de la lumière. 10 modes d'exposition dont 7 programmes. 5 modes d'exposition au flash. Vitesses de 30s à 1/4000s avec synchro flash au 1/250s. Avec 35-70 mm Fr. 1496.-



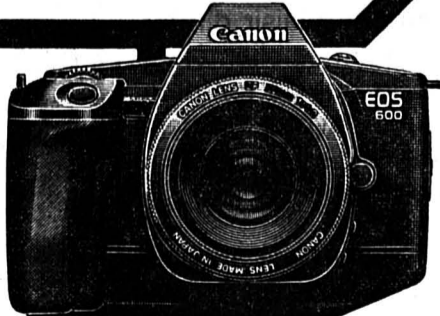
Canovision E6

Camescope vidéo 8 avec son stéréo. Objectif zoom 6x, mise au point de 1,5 cm à l'infini. Poignée viseur orientable à 180°. Générateur de caractères et 1 page de titrage digital. Obturateur à vitesses variables jusqu'à 1/1000 sec. Horodateur et retardateur incorporés. Livré avec une télécommande IR. Fr. 1990.-



Canon EOS 600

L'EOS 600 dispose pas moins de 10 modes d'exposition dont 7 programmes à la carte. Mesure de la lumière multi-zones ou spot. Moteur jusqu'à 5 i/s. Bracketing automatique, verre de visée interchangeable. Avec 28-70 mm Fr. 998.-



220-388635

immobilier

A VENDRE
AUX PLUS OFFRANTS

A LA BAISSE

Pour raisons de difficultés financières l'un de nos clients propose

APPARTEMENTS EN PPE
DE 2 - 3 - 4 1/2 pièces

- situation La Chaux-de-Fonds
- immeubles modernes
- confort, ascenseur, conciergerie, etc.
- garages à disposition
- financement assuré
- aide fédérale permettant de réduire les charges financières à:

2 pces, env. Fr. 510.- par mois + charges
3 pces, env. Fr. 623.- par mois + charges
4 1/2 pces, env. Fr. 880.- par mois + charges

Notices à disposition sur simple demande téléphonique

28-012083



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56 **SNCCI**

NOTRE FER DE LANCE:

LE SERVICE

Nouveau - en exclusivité

Jean Patou, Ma Collection
Parfum d'époque 1925-1964

One Perfect Rose de Georgette Mosbacher
Beverly Hills de Gale Haymann
Glamour Perfume: une panthère sur le flacon

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

Cadeau de fin d'année
+ double **chèques fidélité**

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

28-012404

A la Perle d'Or

magnifiques cadeaux
ainsi que des bijoux «hors du commun»

Av. Léopold-Robert 6, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 62 16

91-657

VOS BONS D'ACHAT CID

aux adresses suivantes:

LOUISIANNE
Rue Neuve 9

VÊTEMENTS FREY
Avenue Léopold-Robert 47

FLEURS MOTTIER
Avenue Léopold-Robert 83

MEUBLES LEITENBERG
Grenier 14

Un cadeau chic et confortable

Pensez à nos bons-cadeaux

Robe de chambre, peignoir, tenue d'intérieur, chemise de nuit, pyjama, body

Votre magasin spécialisé:

CORSETS LINGERIE LOUISIANNE

Rue Neuve 9 - ☎ 039/28 42 50 - La Chaux-de-Fonds

28-012513

Gagnebin optique

Place du Marché 6
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 25

28-538

Orrefors Sweden

La joie de vivre en cristal.

l'ensemblier de la table

roger blaser sa

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 35
☎ 039/23 02 12

28-012205

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie
Hôtel-de-Ville 4
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 23

Jambon Médaille d'Or
Produits laitiers
Parc privé à disposition

28-012555

COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL

Commerçants, venez rejoindre nos 216 membres!
Demandez notre brochure à notre secrétariat:
case postale 702,
2301 La Chaux-de-Fonds

CARRIÈRE BOUTIQUE des CADEAUX DE RÉVE!

Mme ARNAUD
Av. Léopold-Robert 75, ☎ 039/23 75 33

28-012179

Je me paie un FAX dès Fr. 990.-

Bien sûr chez

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83

Video TV HiFi

28-012080

Boulangerie-Pâtisserie FRÉDY TSCHANNEN
Charrière 57
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 41 82

Spécialités de fête:
Stollen de Noël
Petits fours
Vacherins et bûches

28-012462

KIS

votre spécialiste régional de la copie rapide photo identité - portrait

serre 61-63
Tél. 23.54.94 2300 La Chaux-de-Fonds

28-012177

PUBLI-REPORTAGE

PRO SHOP

Rue du Commerce 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 52 61

Sports Branchés
Les marques fun

Le choix - Le service - La bonne humeur

Les meilleures marques font la différence

28-012231

Pour vos cadeaux

P'tit Bouchon

vous propose un grand choix de vêtements et lampes pour enfants de 0 à 16 ans.
(sous les Arcades)

28-012713

LE CADEAU DE QUALITÉ APPRÉCIÉ DU CONNAISSEUR

TOULEFER SA

Quincaillerie - Outillages
Arts ménagers
Place de l'Hôtel-de-Ville - ☎ 039/28 62 55

chèques fidélité

012066

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
☎ 039/23 41 42

28-012398

à la grappe d'or

FESTIVAL DES MAGNUMS

CÔTES-DU-RHÔNE Meffre	1985	1 1/2 l	9.-
FORT MÉDOC	1981	1 1/2 l	18.-
CHÂTEAU LA GURGUE Cru Bourgeois supérieur	1984	1 1/2 l	29.-
CHÂTEAU DE MARBUZET Cru Grand Bourgeois Exceptionnel	1984	1 1/2 l	29.-

Passage Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16

91-885

Mon prêt personnel - Un procrédit

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner

Banque Procrédit **039 - 23 16 12**

Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03 4325/4-4

B.14-4/89/44

Tout savoir sur l'ETLL

L'Ecole technique ouvre ses portes

L'Ecole technique du Locle (ETLL) ouvrira ses portes au public ce vendredi 7 décembre selon un nouvel horaire, soit de façon ininterrompue de 16 h à 21 h 45. La direction a comme d'habitude prévu de présenter de la manière la plus complète possible toutes les possibilités de formation qu'offre cet établissement, tant pour les apprentis que les techniciens.

Son directeur, M. Gérard Triponez, explique qu'entre autres nouveautés, un accent particulier sera mis sur certaines d'entre elles. A commencer par celle d'automatisme qui représente la dernière en date des formations offertes par l'ETLL.

Cette profession est encore trop mal connue, bien que l'industrie ouvre largement ses portes aux automatismes.

L'industrie encore est très friande d'électroniciens. «Dans divers secteurs, la demande est très importante», confirme M. Triponez qui souligne «que le phénomène n'est de loin pas seulement régional».

Durant cette opération «portes ouvertes», il a aussi tenu

à mettre en évidence la formation de mécanicien-électricien. Cette profession est également très prisée dans les milieux industriels, mais elle n'a pas le succès qu'elle mérite. «Elle ne suscite pas assez d'intérêt», explique le directeur, «et c'est bien dommage».

Pour cette année, l'ETLL, grâce à des disponibilités de locaux abandonnés par l'EICN, améliorera l'accueil des visiteurs en insistant sur l'information. Il est prévu d'installer une sorte de stand où chacun pourra obtenir tous les renseignements souhaités.

Car, si d'une part l'école ouvre ses portes pour les parents, amis et connaissances des élèves, elle le fait surtout aussi à l'égard des élèves en fin de scolarité qui doivent prendre une décision quant à leur formation future et leur avenir professionnel.

Par ailleurs, M. Triponez entend aussi réserver un secteur du bâtiment à la présentation de l'importante part que l'école consacre à la formation continue et au perfectionnement pro-

fessionnel. «Il s'agit d'un volet important qu'il faut montrer publiquement», relève-t-il.

Un autre intérêt de la visite de l'ETLL résidera dans la découverte de l'avant-projet du futur aménagement de l'établissement et de son agrandissement: des travaux globalement dévisés à 20 millions pour lesquels le canton devrait donner le feu vert d'ici quelques mois.

Outre le fait que tous les ateliers seront ouverts, avec selon les endroits des démonstrations à la clé, signalons que les jeunes visiteurs pourront se construire un petit gadget électronique, bicolore, mais n'en disons pas davantage!

M. Gérard Triponez insiste encore sur le fait que toutes les filières de formation proposées par l'ETLL sont indifféremment ouvertes aux garçons et aux filles. Or, déplore celui-ci, les jeunes filles sont encore trop peu nombreuses, même si la gent féminine, avec cinq représentantes actuellement à l'école, est en légère augmentation par rapport à ces dernières années. (jcp)



La nouvelle salle d'informatique, récemment inaugurée par les invités officiels, que le public pourra découvrir. (Favre-archives)

L'ADL repart plein gaz

Les projets de la nouvelle présidente

Animation en ville pendant les prochaines nocturnes, 700e de la Confédération, MégaMicro, fête du 1er août, remise sur pied du marché d'automne: voilà quelques-uns des projets de l'ADL, l'Association de développement du Locle, qui vient de retrouver une tête en la personne d'Antoinette Grezet. La nouvelle présidente compte bien sur la collaboration des sociétés locales.

D'abord les présentations. Diplômée de l'Ecole de commerce, Antoinette Grezet a travaillé pendant huit ans dans une banque, avant de décider de rester à la maison pour s'occuper de sa petite Lydie («et peut-être des suivants!»).

Sa nomination à la tête de l'ADL, ce n'était pas le saut dans l'inconnu, puisqu'elle fai-

sait déjà partie du comité depuis plusieurs années. Mais retrouver un président pour l'ADL, c'était un peu la quadrature du cercle. Mme Grezet a demandé à ses collègues pourquoi c'était si compliqué, et ceux-ci, saisissant la balle au bond, ont décidé de la nommer. «J'ai accepté, mais avec une condition: avoir le soutien d'un comité dynamique». Ce point semble acquis puisque ledit comité a été remanié lors de la dernière assemblée de l'ADL.

COMBIEN ÊTES-VOUS PAYÉE?

D'ailleurs, mettre la main soit sur un président, soit sur des bonnes volontés, c'est un problème général. «Toutes les sociétés ont de la peine à trouver de la «main-d'œuvre», des bénévoles». La preuve: sitôt sa nomination connue, plusieurs personnes ont demandé à Mme Grezet combien elle serait payée...

COMMENT ATTIRER LES GENS?

On sait qu'un Office du tourisme des Montagnes est à l'étude. Dès lors, quel sera le rôle de l'ADL? Mme Grezet estime que ce sera surtout l'animation en ville. Mais qu'est-ce qu'il manque comme animation? «Tout! On se demande com-

ment attirer les gens...Il faudrait organiser quelque chose de grandiose pour les faire venir». Évidemment, si on mandait Patrick Bruel, ça ne déplairait pas, mais au niveau des finances...

PAS QUE DES SOUS

En attendant, ce ne sont pas les projets qui manquent. Pour cette année, on prévoit déjà de faire de l'animation en ville lors de la première ouverture nocturne, mercredi prochain.

Et puis l'ADL reprendra ses activités traditionnelles, par exemple participer à la Méga-Micro, le cas échéant, remettre sur pied le marché d'automne, reprendre la fête du 1er août. Et organiser des manifestations pour le 700e de la Confédération.

Seulement, comme le précise la présidente, l'ADL a surtout un rôle d'encouragement, de collaboration. Mme Grezet aimerait bien, par exemple, que les sociétés qui recherchent l'appui de l'ADL ne fassent pas que des demandes financières!

Un bon signe: les rapports avec le Groupement des sociétés locales s'annoncent au beau fixe. «Nous sommes ouverts à tout!».

(cld)



Antoinette Grezet, une présidente et des idées. (Impar-Droz)

Ballons voyageurs

Lors de la journée du centenaire de CMN, l'ADL avait organisé un concours de lâcher de ballons, dans le cadre de l'animation qu'elle avait mise sur pied à la gare du Locle.

Les prix ont été remis aux heureux gagnants avant la dernière assemblée de l'ADL.

Un prix d'originalité récompensait l'envoi le plus lointain: une carte postale venue d'Australie! On se perd en conjectures: le ballon a dû faire un petit tour par Kloten et em-

barquer comme passager clandestin sur Quantas.

Les gagnants sont les suivants: Prix Eric Jossi: Sonia Godet, Le Locle; prix d'originalité: René Verdon, Le Locle; 1er prix: Peter Kronenberg, Beinwil; 2e: Amélie Cachot, Lausanne; 3e: Cécile Blanc, Le Locle; 4e: Jacqueline Verdon, Le Locle; 5e: Roman Santschi, Le Locle; 6e: Jocelyne Imholz, Le Locle; 7e: Christian Sester, Bienne; 8e: Drita Mustafa, Le Locle; 9e: Cécile Erard, Chézard. (cld)

PUBLI-REPORTAGE



Hôtel du Moulin - Bas-du-Cerneux

2414 Le Cerneux-Péquignot

Tél. 039/36 12 25

BRIGITTE et LAURENT AQUILON, nouveaux propriétaires, se feront un plaisir de vous accueillir dans un cadre sympathique et vous proposent: 11 chambres d'hôtel, une salle pour banquets de 80 places, une salle à manger de 50 places où vous pourrez déguster quelques spécialités, menu du jour.

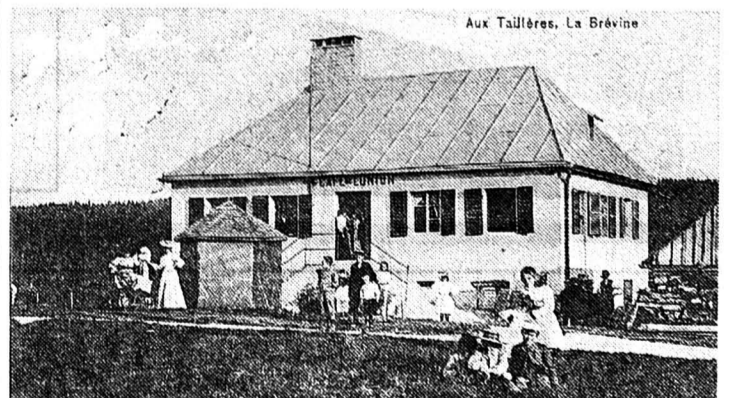
Un grand parc est à disposition au départ des pistes de fond.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS: jambon à la cheminée, gratin dauphinois et buffet de salades à discrétion, Fr. 18.-.

Fermeture hebdomadaire dimanche dès 18 heures et lundi.

28-14263

PUBLI-REPORTAGE



Café-Restaurant « Relais des Tailières »

Les Tailières - Tél. 039/35 12 24

M. FRÉDY RICHARD, nouveau propriétaire du «RELAIS DES TAILLIÈRES», vous informe de la réouverture du restaurant et vous propose une superbe salle à manger avec vue sur le lac des Tailières, pour vos banquets, repas de famille ou sociétés, ainsi que son sympathique carnet de commandes.

Tous les jours: menu et cuisine campagnarde, son jambon de campagne fumé à la borne, röstis, fondue au fromage, fondue chinoise à gogo, filets mignons aux champignons.

FAITES LE RELAIS, VOUS NE SEREZ PAS DÉÇUS!

28-14264

CELA VA SE PASSER

Au cinéma M.J.C. de Morneau

Le cinéma M.J.C., au Théâtre municipal de Morneau, propose le film «Bouge pas, meurs et ressuscite» de Vitali Kanevski, vendredi 7 et samedi 8 décembre à 20 h 45, dimanche 9 décembre à 18 h et mardi 11 décembre à 20 h 45. Il s'agit de l'histoire de deux enfants qui vivent leur premier amour dans une zone de détention, en pleine période stalinienne. (Imp)

Fête de la Paternelle

La section locloise de la Paternelle organisera sa traditionnelle fête de fin d'année, samedi 8 décembre à 14 h 30 à la salle Dixi.

Le programme de ce spectacle de variétés sera assuré par le clown-musicien Werelli, l'illusionniste-ventriloque Jacques-André et le Modern Jazz Gym Dance «Sun Star». Cette fête est publique. (Imp)

Concert à l'église catholique

Jeudi 6 décembre à 20 h 15 à l'église catholique du Locle, l'ensemble instrumental de La Neuveville, fort de 23 musiciens, viendra donner un concert sous la direction de Jean Sidler, avec le soliste Christian Mermet, flûtiste. Au

programme, des œuvres de Scarlatti, Franz Benda, Haydn et Edvard Grieg. L'entrée est libre. (Imp)

Les Marmites de Noël au Locle

Comme chaque année à cette période de l'Avent, l'Armée du salut organise la collecte des «Marmites de Noël». Vendredi 7, samedi 8 et mardi 11 décembre, les chants et la musique des salutistes résonneront dans les rues du Locle, rappelant aux passants que c'est bientôt Noël. (comm)

Saint-Nicolas au pied du Vieux-Moutier

Comme de coutume à l'occasion de la Journée de Saint-Nicolas, les commerçants du Vieux-Moutier ont organisé la venue du saint homme dans leur rue.

Aujourd'hui jeudi, en compagnie de son âne et du Père Fouettard, il attend les enfants de 16 h à 18 h.

C'est également à cette occasion que les décorations électriques seront allumées. Ainsi la rue du Temple retrouvera pleinement son appellation provisoire de «rue aux étoiles». (Imp)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Jubin Jérôme, fils de Jubin Denis Jean François et de Jubin née Berthoud, Corinne Agnès.

Promesses de mariage

Capartas Ali et Hira Zahide. - Fonseca Tribuzi de Carvalho Armando Francisco et Martins Faustino Maria Elisabete. -

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Vendredi 7 décembre
à 20 h 15
SALLE FTMH
LE LOCLE

Grand match au loto

organisé par les vétérans du FC Le Locle

28-142017

Abonnement 35 tours
Fr. 15.-
+ 2 tours gratuits
Superbes quines

Vendredi
7 décembre 1990
à 20 h 15
à La Bourdonnière
Girardet 14

Match au loto de La Bourdonnière 4 quines à chaque tour

Abonnement 30 tours
Fr. 15.-
2 abonnements
= 3 cartes
Parking: anciennement
Xidex à 100 m

28-141969

**Mazda 323
Domino
1.6 inj**
1989,
56 000 km.
Fr. 10 700.-
Centre
automobile
☎ 039/37 14 14
91-203

À LOUER AU LOCLE

STUDIO

meublé, tout confort, quartier
du Corbusier, loyer y compris
les charges Fr. 430.-
Libre tout de suite.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort, entièrement rénové,
ensoleillé, sur les Monts, Fr. 700.-
y compris acompte de charges.
Possibilités d'effectuer petit service
de conciergerie. Libre tout de suite.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

tout confort, près du centre,
Fr. 725.- y compris acompte
de charges. Libre tout de suite.

Fiduciaire C. Jacot, Envers 47,
Le Locle, ☎ 039/31 23 53
28-14010



Paroisse
Le Locle

Dimanche 16 décembre
à 17 h 15

Fanfare La Sociale en concert

Direction: J.-J. Hirschi
28-142076



La petite annonce. Idéale pour trouver un
jardinier qui cultive vos trèfles à quatre feuil-
les. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

☎ 039/31 48 70



Samedi 8 décembre 1990

souper bouchoyade

Réservation de table souhaitée

Se recommande:
Albert Wagner, cuisinier

Fermeture hebdomadaire le lundi
91-277

Une petite attention.

Pendules neuchâteloises, Pives du Jura.
Les chocolats fins assortis à la couleur locale.



Le Locle
Rue du Temple 7 - Tél. 31 13 47

Au carrefour de toutes les gourmandises!

PATTHEY

Vends,
**Toyota
Model F 4x4**
8 places,
1987, 43 000 km.
☎ 038/24 77 18
28-301798

Pour adultes
plus de 150 titres,
cassettes vidéo,
vente, qualité et dis-
crétion assurées.
**Catalogue
gratuit**
Space Vidéo
1880 Bex
Tél. 025 63 33 32
22-16892/4x4

L'annonce,
reflet vivant du marché

Publicité intensive, Publicité par annonces

POLYEXPO
29 décembre
1990
19 heures



**Une soirée
pas comme
les autres
avec**

L'Impartial

Grande Soirée lecteurs !

Un menu de fête,
de l'ambiance,
avec Daniel Juillerat,
le magic show
Gil-Dann and Dany,
Guy Laurent ventriloque,
l'orchestre
Cocktail.

Un vol pour 2 personnes, offert par
CROISITOUR,
à destination d'une capitale
européenne sera tiré au sort au
cours de la soirée !

Prix repas-spectacle:

*Fr. 59.-

*boissons non comprises

A l'occasion de cette première
soirée, votre quotidien vous offre
une réduction de Fr. 10.-
par personne.

Menu

Apéritif
offert par les vins Keller & Fils
Vaumarcus
Bouchée à la Reine forestière
Jambon à l'os
Gratin dauphinois
Haricots verts au beurre
Coupe surprise
Café - mignardises

Bulletin d'inscription à retourner au service
de promotion de L'Impartial,
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
jusqu'au vendredi 21 décembre 1990

Nom: Prénom:

Rue:

NP/Localité:

Nombre de personnes à Fr. 49.-

Signature:

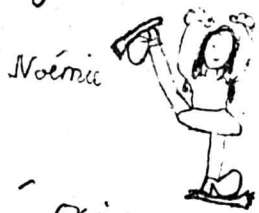
Je réglerai le montant correspondant au moyen du bulletin
de versement qui me parviendra ultérieurement.

LES SOCIÉTÉS du Locle.

Pour qu'une société marche bien, il faut un chef.
C'est le président.
Le secrétaire s'occupe d'écrire tout ce qu'il faut.
Le caissier compte les sous. Ca doit être juste.
Les entraîneurs et les monitrices donnent les cours.
Grâce à tous ces gens, il y a des sociétés au Locle.
Il y a des sociétés sportives et culturelles.

J'aime bien être gardien de hockey parce que j'aime retenir des tirs.
Christian

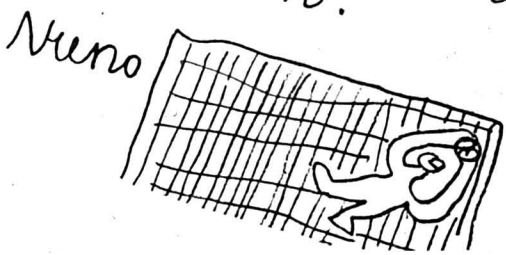
Je me suis inscrite au Club des patineurs du Locle car mes parents voulaient que je fasse un sport l'hiver.



Je suis inscrite à la danse moderne parce que quand je serai grande, je serai danseuse.



J'aime le foot parce que c'est un beau sport et j'aime shooter dans un ballon.
Sylvia



Je me suis inscrite à la danse moderne car j'ai vu une affiche dans la rue.



Je me suis inscrit à l'école de football, car je rêve d'être un joueur du Milan A.C.



Mathieu Anthoine

J'aimerais faire de l'équitation parce que j'aime les chevaux.
Mariana

Je fais du foot parce que mon frère en fait.
Alex

Danse moderne: j'aime faire le grand écart.

Mariana Cecilia

Nous avons fait un championnat de foot. Ca a été dur. Nous nous sommes battus jusqu'à la fin. Nous sommes arrivés au deuxième rang.

Nuno

Une fois, je ne sais plus quand, à la danse, on a fait un spectacle. C'était super parce que j'avais un costume.

Sylvia

Nous allons faire au mois de mars, avril, une parade de Noël. Nous ne pouvons pas la faire avant car nous ne sommes pas assez entraînés.

Vanessa



On s'est trompé.
Remettez de l'ordre.

JEU

1. Hockey (stick) → 1. Club des Patineurs

2. Short → 2. Ecole de foot

3. Short → 3. Ski-club

4. Chaussure → 4. Club de tennis

5. Personne avec ballon → 5. Basket-ball

6. Hockey (stick) → 6. Hockey-club

7. Paddle → 7. Club de ping-pong

8. T-shirt → 8. Danse classique

9. Personne avec ballon → 9. Le Locle Natation

10. Hockey (stick) → 10. Hockey-club

11. Personne avec barre → 11. Gymnastique artistique

APPEL A TOUTES LES SOCIÉTÉS !

Dans notre collège, nous aimerions faire une exposition sur les sociétés et les clubs du Locle. Alors, pour les connaître et pouvoir faire des enquêtes, nous demandons que tous les secrétaires nous envoient les renseignements suivants :

- Nom de la société
- Nom et adresse du président
- Nombre de membres

Il ne faut pas oublier de nous écrire s.v.p.

Classe 3C
Collège des Jeanneret
2400 Le Locle

1-8	6-d
2-1	7-e
3-4	8-b
4-7	9-a
5-6	10-j
11-c	11-c

Solution du jeu

● offres d'emploi

QUELLE JEUNE FEMME AIMANT CUISINER préparerait le repas de midi à leur domicile à 2 personnes, 5 jours par semaine, à La Chaux-de-Fonds, quartier nord. Ecrire sous chiffres 28-463679 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Le Locle - Les Monts. Je cherche **UN AIDE** pour débiter la neige, selon besoins. Fraiseuse à neige à disposition. ☎ 039/31 49 75 aux heures des repas. 28-4709120

● demandes d'emploi

Jeune homme frontalier, **MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN, LIBRE TOUT DE SUITE**, cherche emploi. 28-463670 ☎ 0033/81 67 29 65.

JEUNE HOMME CHERCHE EMPLOI. Ouvert à toutes propositions. ☎ 039/23 50 65, 039/23 81 66. 28-463672

HORLOGER COMPLET avec diplôme et expérience, cherche travail à la mi-journée (préférence le matin) ou à domicile. Ecrire sous chiffres 28-470918 à Publicitas, 2400 Le Locle.

FERBLANTIER-COUVREUR, frontalier avec permis, cherche emploi. Ouvert à toutes propositions. ☎ 0033/81 58 35 60 28-463646

● marché de l'occasion

A vendre **FORD SIERRA XR 4x4**, blanche, 1986, 89 000 km. Prix à discuter. ☎ 038/25 99 38. 28-301795

FORD ESCORT 1.3, 1975, 95 000 km, beige, expertisée. Fr. 2600.-. ☎ 039/63 13 78. 28-463666

FORD TRANSIT 120. Fourgon, orange, moteur 70 000 km, 1980, expertisé. Fr. 5800.- à discuter. ☎ 039/63 13 78. 28-463667

Vends **MITSUBISHI SAPPORO 2000 COUPE**, super-état, 4 pneus neige neufs, antipollution, expertisée. Fr. 2500.-. ☎ 039/28 53 82. 28-463657

Vends **PEUGEOT 305 SR**, vert métal, expertisée. Fr. 2500.-. ☎ 039/37 15 92. 28-463665

● à vendre

LIT SUR PIEDS, matelas, couvre-lit, 160x200. Fr. 400.-. ☎ 038/24 15 88. 28-465071

CUISINIÈRE SIEMENS ÉLECTRIQUE, NEUVE, 1½ an garantie, Fr. 750.-. ☎ 039/28 15 25. 28-463680

● immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds **GRAND APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine non agencée. Loyer mensuel Fr. 980.- plus charges Fr. 90.-. ☎ 039/23 11 00. 91-206

URGENT, CHERCHE 3 - 4 PIÈCES, maximum Fr. 800.-. ☎ 039/25 21 75, matin. 28-463683

Jeunes mariés cherchent à La Chaux-de-Fonds ou environs, tout de suite ou à convenir **APPARTEMENT 2 - 3½ PIÈCES**. Loyer modéré. ☎ 039/23 99 14. 28-463678

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 970.- charges comprises. ☎ 039/28 28 17. 28-463671

A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds **STUDIO MEUBLÉ. UN MOIS GRATUIT.** ☎ 039/23 66 66, demandez M. Blickle. 28-463674

A louer à Sonvilier **6½ PIÈCES**, spacieuses, 2 W.-C. + salle de bains. Fr. 1021.- charges comprises. ☎ 039/41 38 39. 28-463675

A louer à La Chaux-de-Fonds **LOCAL 70 m² et GARAGE**, chauffés. Fr. 600.-. ☎ 039/23 81 81. 28-463681

A louer quartier gare Le Locle **DUPLEX 3 PIÈCES**, tout confort, cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains + W.-C. séparés. ☎ 039/23 20 43 professionnel; ☎ 039/31 60 90 privé. 28-463682

A louer au Locle, quartier de la gare, libre tout de suite, **UN MAGNIFIQUE ATTIQUE** avec cheminée de salon, cuisine agencée, jardin. Loyer mensuel: Fr. 1430.-, charges comprises. ☎ 039/23 17 84. 28-463608

● nos amies les bêtes

Trouvé **1 CHAT NOIR**, 1 an environ, forêt Communal Le Locle, SPA, ☎ 039/31 13 16. A placer **1 CHIEN BERGER ALLEMAND**, 8 ans, très affectueux. SPA, ☎ 039/31 81 34. 28-470919

● divers

jeune homme sérieux, 21 ans **GARDE VOS ENFANTS** de 1 mois à 7 ans, **SOIRÉES ET WEEK-END.** (Bonnes références). ☎ 039/23 14 84 dès 17 heures. 28-463668

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

mes contes préférés



sets de livres et cassettes destinés aux enfants de 3 à 9 ans, classés par niveau de lecture

Niveau 1: écouter (bleu)

Niveau 2: écouter et lire (jaune)

Niveau 3: écouter, lire et apprendre (vert)

Grand choix de contes traditionnels

chaque set (livre+cassette) seulement

12.-

dans les MM LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE et magasin de TAVANNES

Oui, à MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

28-000092

Publicité intensive, Publicité par annonces

● offres d'emploi

PRECI-COAT S.A.

Les traitements de surface par bombardement ionique sous vide et par électroplastie, ainsi que la fabrication d'équipements de déposition par bombardement ionique sous vide, sont à la base de notre production.

A la suite de l'important essor de notre entreprise, nous avons mis l'accent sur le développement de notre laboratoire de recherche, actif dans le domaine de l'analyse des matériaux et de la chimie.

Pour assurer le développement de notre laboratoire et renforcer notre équipe d'encadrement scientifique et technique, nous mettons au concours le poste de:

ingénieur-chimiste

diplômé EPF ou le cas échéant ETS avec de l'expérience dans le domaine de l'électrochimie, et plus particulièrement de l'électroplastie.

Notre futur collaborateur travaillera pour notre département de recherche et développement, et sera subordonné à la direction de ce département. Il participera au développement de nouvelles méthodes de déposition, à l'amélioration de la qualité des couches de déposition, à la recherche dans les nouveaux matériaux, ainsi qu'au développement de nouvelles couches aux caractéristiques techniques bien spécifiques.

Outre ces travaux de recherche et développement, notre nouveau collaborateur se verra confier des tâches pratiques et administratives, comme l'assistance au chef de département d'électroplastie pour l'analyse, la maintenance et l'amélioration des bains galvaniques.

Il sera préposé à la sécurité relative à l'utilisation des produits chimiques toxiques, et assurera la gestion de ces mêmes produits, au niveau de leur achat, stockage et élimination.

Nous offrons:

- horaire libre;
- salaire en rapport avec les capacités;
- ambiance de travail agréable;
- possibilité de faire carrière dans l'entreprise;
- prestations sociales d'une grande entreprise.

Veillez faire parvenir vos offres écrites avec documents usuels à PRECI-COAT SA, à l'attention de la direction, L.-J.-Chevrolet 19, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77.

La discrétion absolue est assurée.

91-550

Ecole technique
Avenue du Technicum 26
2400 Le Locle

INVITATION Portes ouvertes

Vendredi 7 décembre de 16 à 21 h 45

Toutes les personnes intéressées et le public en général sont cordialement invitées à visiter l'école en activité et à se renseigner sur les possibilités de formation, soit:

études de technicien ET:

- en électronique
- en informatique technique

Examen d'admission:

- formation accélérée technicien ET en 5 ans, 24 avril 1991

apprentissages:

- mécanicien électricien
- électronicien
- automaticien

Examen d'admission:

- 1re session, 16 janvier 1991
- 2e session, 24 avril 1991

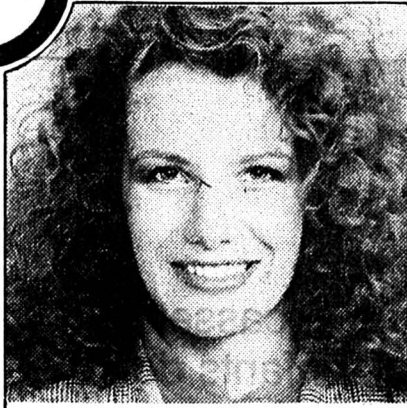
Perfectionnement professionnel.

Retour scolaire: 19 août 1991

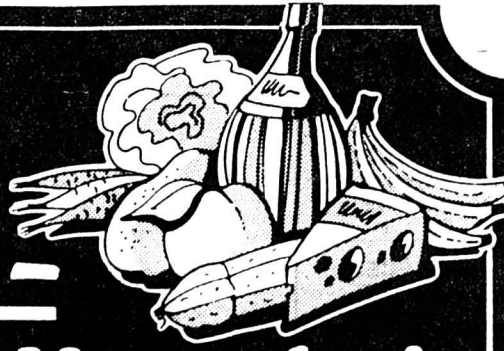
28-14003(01)



La petite annonce. Idéale pour trouver des fanas de hifi. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.



Des achats bien pensés - chez Famila et Monamigo!



Articles de marque à prix bas

Maggi
*** EXTRA-FINE ***
Garniture pour bouchées
1/1 825 g **6.30** | 1/2 410 g **3.60**

Maggi
Bouillon de boeuf corsé
8 cubes **2.10**

Pedigree **PAL**
avec boeuf, recommandée par les éleveurs
1/2, 405 g **1.50**

whiskas
avec boeuf
1/2, 400 g **1.50**

Kägi-fretli
GAUFRETTES «PRALINES»
165 g **2.25**

PERRIER
Têtes de nègre
4er 120 g **1.50**

Jempo
Mouchoirs doux
4-épaisseurs 10 x 10 **1.80**

REGINA
Concombres
1/1, ég. 450 g **2.45** | 1/2, ég. 230 g **1.45**

Maga
5 kg **15.90**
avec bon **13.90**

BON
Contre remise de ce bon, vous recevrez chez votre détaillant Famila/Monamigo un box Maga 5 kg au prix de fr. 13.90 au lieu de fr. 15.90.
Valable jusqu'au 15.12.1990.
Seulement un bon par box.
valeur fr. **2.-**

REGINA
Cornichons **2.30**
1/2, abg. 250 g
Petits oignons **1.70**
1/2, abg. 250 g

Offres spéciales sans concurrence

Fendant	GERMIDOR 1989	7 dl	6.95
Dôle	GERMIDOR 1989	7 dl	8.90
Pinot noir	GERMIDOR 1989	7 dl	9.50
Oeil de Perdrix	GERMIDOR 1989	7 dl	9.50

Pensez...
prix, qualité...
environnement!

famila monamigo

à deux pas de chez vous!

Gabus

EXCEPTIONNELLES VENTES AUX ENCHÈRES
GENÈVE, HÔTEL PRÉSIDENT
du 6 au 12 décembre 1990. Exposition: du 1 au 5 décembre 1990
10 ANS DE VENTES AUX ENCHÈRES



Rouault Georges
• Le baptême du Christ -
huile s/ toile 93x103 cm
Est. sur demande

Importants tableaux de maîtres anciens et modernes
Anker, Buffet, Chagall, Courbet, Fougita, Lautrec, Modigliani, Oguiss (plus de 40 œuvres), Oudry, Pitoni, Renoir, Rodin, Töpffer, Vlaminck, Van Gogh, Vuillard, etc. plus de 1300 œuvres.

Importantes gravures de maîtres anciens et modernes
Braque, Buffet, Chagall, Clavé, Cocteau, Dali, Daumier, Ernst, Fougita, Klee, Miro, Magritte, Picasso, Rouault, Villon Warhol, etc. plus de 800 gravures.

Asiatica archéologie haute époque art déco argenterie mobilier armes
Importante collection d'art Gandhara, miniatures indiennes et persanes. Livres rares et précieux. Dispersion de la bibliothèque d'une famille princière autrichienne. 6 catalogues illustrés sur demande.

Galerie Pierre-Yves Gabus, 2022 Bevaix, tél. 038/46 16 09
Fax 038/46 26 37, à Genève, 16, rue Kléberg tél. 41 22 731 27 24

Huissier judiciaire: M^e Ch.H. Piguet

87-141

RE...TROUVÉ

le moyen d'obtenir vos meubles avec 20% de remise garantie sur les prix de catalogue.
Appelez GRABER
☎ 039/23 19 61

28-126303

Peugeot 305 SR

break, 1982.
Fr. 4300.-

Centre automobile
☎ 039/37 14 14

91-203

Michel FELLRATH

médecin vétérinaire a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son nouveau

cabinet vétérinaire

pour petits et grands animaux à Fontainemelon, rue des Jonquilles 24,
☎ 038/53 13 73. Reçoit sur rendez-vous.

Attention: ce numéro de téléphone ne figure pas dans le nouvel annuaire.

28-031211

magnifique appartement de 4 pièces

A louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds:
Cuisine agencée, terrasse, quartier tranquille.
Fr. 1500.-, plus charges.
Prière de téléphoner de 18 à 19 heures au 039/23 26 60.

91-371

INDUSTRIELS - COMMERÇANTS RESTAURATEURS

INVESTISSEZ!

dans le marché locatif
une solution pour vos problèmes de main-d'œuvre, dès Fr. 2.10 par jour et Fr. 6900.- de fonds propres, faites l'acquisition d'un appartement à VILLERS-LE-LAC pour y loger VOTRE PERSONNEL FRONTALIER

espace & habitat

67, avenue Léopold-Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 77/76

28-012185

Les Brenets, à louer

Superbes appartements

Entièrement rénovés.

- 2 pièces
- 3 pièces
- 4 pièces
- Duplex 4 pièces

Chauffage central, cuisines agencées avec lave-vaisselle.

Libres tout de suite ou à convenir.

Pour renseignements et visites:
☎ 038/31 80 91

87-41668

BET SA À VENDRE OU À LOUER

Bureau d'Etudes Techniques
Rue des Moulins 51, 2004 Neuchâtel
Administration: ☎ 038/24 35 71

Gérance (038) 21 20 20
Dès 7 h

● IMMEUBLE LE CORNER ● NEUCHÂTEL-SERRIÈRES

Locaux commerciaux

pour bureau, cabinet médical, ou autre profession libérale
Surface modulable au rez-de-chaussée

Egalement beaux appartements de 3½ et 4½ pièces à vendre
Prix et baux à discuter

Pour tous renseignements téléphonez à la gérance

87-1109

HPT LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE

Crédit immobilier HPT

A vendre en PPE à La Chaux-de-Fonds dans petits immeubles résidentiels

magnifiques 4 pièces

avec cheminée de salon et balcon-terrasse.
Conditions financières exceptionnelles.
Avec 20% de fonds propres, ou à convenir, mensualité avec crédit HPT, dès Fr. 1847.- avec garage, plus charges.

Prenez rendez-vous pour visiter notre appartement-pilote meublé par



28-000440

D. Rogy 2322 LE CHÊNE DU LOCLÉ 038-76 43 45

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 13, av. L. Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 83 68

Gros coup de filet de la police

Après l'arrestation de sept trafiquants de drogue accusés d'avoir écoulé plus de 200 grammes d'héroïne, la police neuchâteloise vient de réussir un nouveau coup de filet.

Cinq personnes ont été écrouées lundi soir et quelque 600 grammes d'héroïne ont été saisis à cette occasion.

La prise est de taille. Si l'on considère en effet que l'héroïne se vend entre 200 et 300 francs le gramme, la valeur marchande de la drogue saisie est donc de 120.000 à 130.000 francs.

L'instruction de cette affaire est en cours. (at)

Quatre paroisses en deux

Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) a tenu hier son 110e synode en la chapelle de La Maladière, à Neuchâtel. Un vaste tour d'horizon doublé de l'annonce d'un regroupement des paroisses allemandes.

La session du synode de l'EREN s'est ouverte hier matin par un culte au cours duquel Françoise Pétremand et Pierrette Schaefer ont été installées dans leurs ministères d'animaatrices. L'occasion aussi d'adieux officiels à Jean-Paul de Montmolin, ancien chancelier de l'EREN.

Au chapitre des consécérations pastorales, à relever celles de Laurence Bezençon, du Locle,

et Pierre de Salis, de Neuchâtel. Au cours de sa session, le synode a accepté la revalorisation du ministère diaconal en supprimant la classe salariale C pour les diacres, la réduction de 200.000 francs à 100.000 francs du montant forfaitaire dû par la caisse centrale au Fonds de garantie ainsi que la fixation à 3% de la part des salaires coordonnés. Quant au budget 91, déficitaire de 500.000 francs pour un total de dépenses d'un peu plus de 10,1 millions, il a été accepté. A noter ici que les premiers résultats de la campagne de sensibilisation font apparaître une amélioration des rentrées. Seul regret au chapitre financier: la récolte de fonds destinés aux

œuvres d'entraide n'a atteint que le montant de 443.000 francs au lieu des 650.000 francs espérés.

Côté paroisses de langue allemande, le synode a ratifié le regroupement des quatre actuelles en deux entités: celle, d'une part, de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Travers et, d'autre part, de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Ruz. De même, il a été décidé à l'unanimité de reconnaître la Communauté Don Camillo.

La Commission d'éducation chrétienne, responsable de l'enseignement religieux et de la catéchèse des enfants et des adolescents, a présenté un rapport sur le précatéchisme destiné aux

enfants de 10-11 ans avant que le professeur Gottfried Hammand ne présente une information historico-théologique sur le synode de l'EREN.

D'autre part, une description théologique en seconde voie pour détenteurs de titre universitaire ou équivalent a été présentée aux députés. Mandat a été donné au Conseil synodal de poursuivre l'étude du projet, notamment par la recherche de candidats, et de proposer un plan de financement.

Enfin, dans le cadre du 700e de la Confédération, une motion demandant que l'EREN soit représentée valablement à la fête a été développée avec pour

conséquence de donner mandat au Conseil synodal de trouver la meilleure formule avec ses partenaires de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes du canton de Neuchâtel (CO-TEC).

A noter encore les interventions, en cours de session, du conseiller communal Claude Bugnon, qui a parlé de l'Europe et de l'Eglise, d'Adrien Matthey, représentant de l'Eglise réformée du Tessin, qui a présenté la situation des réformés dans ce canton, et de Jean-Paul Sauzède, secrétaire général de l'Eglise réformée de France, qui a souligné les similitudes de son Eglise avec l'EREN.

(comm-cp)

De la drogue à... la pudeur

Audience du Correctionnel de Neuchâtel

Prévenus d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, A. B., J. C. et J. M. G. comparaissent hier en audience préliminaire devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel.

Il est reproché à A. B., outre des infractions graves qui ont déjà fait l'objet d'un autre arrêt de renvoi et d'une audience préliminaire, d'avoir acquis et vendu, offert ou consommé une vingtaine de grammes de cocaïne entre 88 et 89. J. C. est elle prévenue d'avoir financé le trafic de A. B. pour une somme de 8000 francs et d'avoir reçu de 10 à 12 grammes de cette même drogue. Quant à J. M. G., c'est la mise à disposition de sa case postale contre rétribution en es-

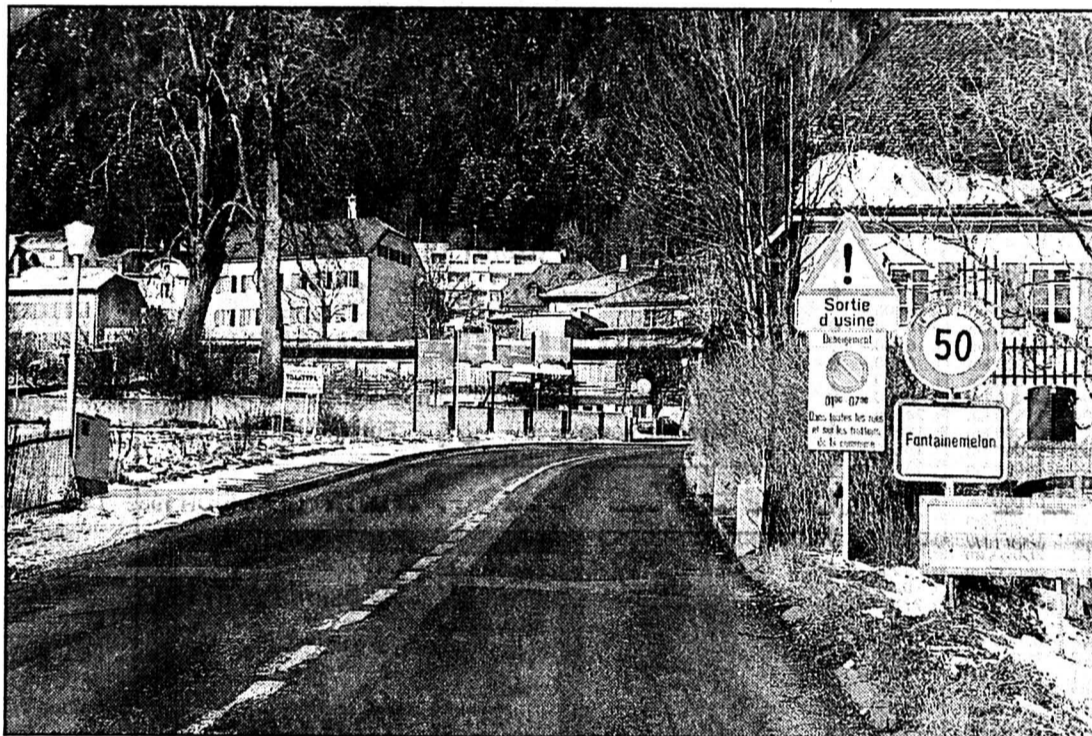
pèces et en drogue qui lui est reprochée. Les faits sont admis sauf pour la prévenue qui en conteste la totalité. L'audience de jugement a été fixée au 30 janvier 91.

Autre affaire traitée hier en audience préliminaire: celle d'un homme de près de septante ans prévenu d'avoir fait subir durant plusieurs années des actes contraires à la pudeur à sa propre fille âgée, au début des faits reprochés, de 11 ans. Des actes que le prévenu conteste. Dans cette cause, le jugement a été fixé au 8 février 91. (cp)

● **Composition du tribunal:** Geneviève Calpini et Jacques-André Guy, présidents; Lydie Moser, greffière.

Tristesse et révolte

Bientôt des parois de séparation dans les taxis de Neuchâtel



C'est sur cette route, pratiquement à l'entrée de Fontainemelon, que s'est déroulée cette odieuse agression. (Henry)

Hier matin, la tristesse et la révolte s'entendaient dans les propos des chauffeurs de taxis stationnés à la gare, à la suite de la mort de l'un des leurs. Parmi eux, le patron des Taxis Roland, Rémy Barthel, se désolait pour les deux enfants de la victime en faisant l'analyse des faits.

«Les risques encourus dans le métier sont à l'image d'un carrefour qu'on sait dangereux. Il faut hélas un accident mortel

pour qu'on prenne des mesures».

Rémy Barthel avait déjà rendez-vous, hier après-midi, avec une entreprise spécialisée d'Hauterive pour faire monter des parois de séparation entre les chauffeurs et les clients des taxis. «Une simple vitre peut être dissuasive, de plus, elle laisse un certain temps de réaction au chauffeur si le passager veut la briser».

Toutefois, le patron de taxis (qui a assumé le service de nuit hier soir) reconnaît qu'il est difficile de se protéger d'un tueur. «Notre métier comporte des risques. D'autres sont aussi dangereux et la sécurité totale n'existe pas».

Fataliste, ou réaliste, il ajoute: «Personne n'est à l'abri d'une fin brutale, mais elle est inacceptable et profondément révoltante dans le cas d'Emilio.» (at)

Tentative de brigandage à Neuchâtel

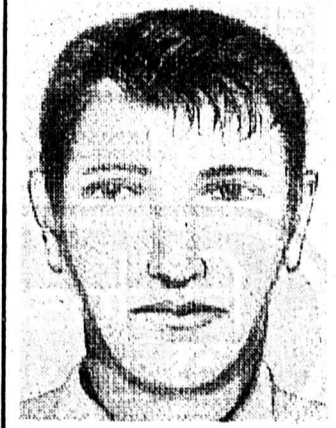
Hier vers 18 h 30, une tentative de brigandage a été commise au kiosque de Chantemerle. Sous la menace d'une arme de poing noire, un inconnu a demandé la caisse à la gérante du kiosque. N'ayant rien obtenu, il est reparti, probablement à pied.

Le signalement de l'auteur est le suivant: 20 - 30 ans, 170 - 175 cm, corpulence svelte, cheveux châtain clair. L'inconnu qui s'exprimait en français, portait une casquette genre marin bleu foncé ou noire, une veste grise.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements au sujet de cette tentative de brigandage sont priées de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

Auteurs toujours en fuite

Portrait-robot établi à Neuchâtel



A la suite du hold-up qui a été commis le 1er décembre dernier au magasin Denner à Neuchâtel, la police cantonale neuchâteloise est parvenue à établir un portrait-robot d'un des agresseurs. Ces derniers, rappelons-le ont pu dérober une somme de 29.000 francs.

Toutes les personnes pouvant fournir des renseignements sont invitées à prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. 038/24.24.24.

SIGNALEMENT

Taille: 170 cm
Corpulence: moyenne
Age: 20-25 ans
Type: méditerranéen
Visage: ovale allongé
Teint: mat
Cheveux: châtain foncé
Yeux: châtain
Parle: italien
Divers: l'intéressé était accompagné d'un complice

SERVICES

Plateau libre: 20 h, Old Fashion Jazzband; 22 h 30, Honey B and T. Bones (blues-rock).
Pharmacie d'office: des Beaux-Arts, av. du 1er-Mars, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Centenaire à Cressier

Grande fête pour Mme Léa Bacci

Pensionnaire au Home Saint-Joseph de Cressier depuis 1983, Mme Léa Bacci est entrée hier dans sa centième année, en bonne santé. Le conseiller d'Etat Michel von Wyss, le premier secrétaire du Département de l'intérieur M. Coste et son successeur M. Vuillemin, ont félicité Mme Bacci et lui ont remis la pendule neuchâteloise qu'elle s'était choisie.

Bernard Cattin, président de la commune d'Hauterive (lieu

de domicile de Mme Bacci), ainsi que l'administrateur, sont également venus tout exprès pour fêter la centenaire.

Le Home Saint-Joseph était représenté par son président, Didier Mamain, et toute la famille de Mme Bacci (quatre générations, dont la dernière en landeau...) se trouvait également sur les lieux de la fête pour entourer leur aieule, abondamment fleurie.

(at-photo Comtesse)



ROCHEFORT

Contre le rocher

Hier à 6 h 25, Mlle Isabelle Weber, 20 ans, de Gorgier, circulait de Rochefort à Brot-Dessous. Environ 60 m avant le chemin menant à Champ-du-Moulin, alors qu'elle s'appretait à croiser un véhicule arrivant en sens inverse, pour une raison indéterminée, elle a heurté un rocher avec l'avant droit de sa voiture. Sous l'effet du choc, la voiture s'est retournée sur le toit et est retombée sur la voiture conduite par M. R. B. de Fleurier qui arrivait en sens inverse. Blessée, Mlle Weber a été transportée à l'Hôpital de Landeyeux par ambulance.

SAINT-BLAISE

Conductrice blessée

Une automobiliste d'Enges, Mme Polly Newmann, 30 ans, circulait, hier à midi, de St-Blaise à Enges.

Quelque 800 m avant l'entrée du village d'Enges, dans un virage à gauche, elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui est partie en dérapage sur la droite puis sur la gauche pour finalement s'en aller heurter un arbre sis à l'ouest de la route. Blessée, Mme Newmann a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Don à Foyer Handicap

La Loterie romande offre un chèque d'un million de francs

Foyer Handicap, à Neuchâtel, a reçu un million de francs de la Loterie romande. Hier matin, dans les locaux presque terminés du Foyer, la dernière tranche de ce superbe don a été remise sous la forme d'un chèque de 300.000 francs.

Foyer Handicap, dont le secrétariat est en place depuis lundi déjà, sera prêt à recevoir ses premiers résidents le 3 janvier prochain. Ils devraient être une quinzaine à emménager tout au début de l'année. Les trente studios, déjà réservés, seront tous

occupés au printemps prochain, lors de l'inauguration officielle du Foyer, prévue à la fin mars ou au début d'avril.

L'ouverture de cette maison au cœur de la ville répond à une volonté d'intégration des per-

sonnes handicapées qui souhaitent participer à la vie quotidienne de la cité. Un établissement public, situé dans le bâtiment, est en particulier destiné à favoriser les contacts.

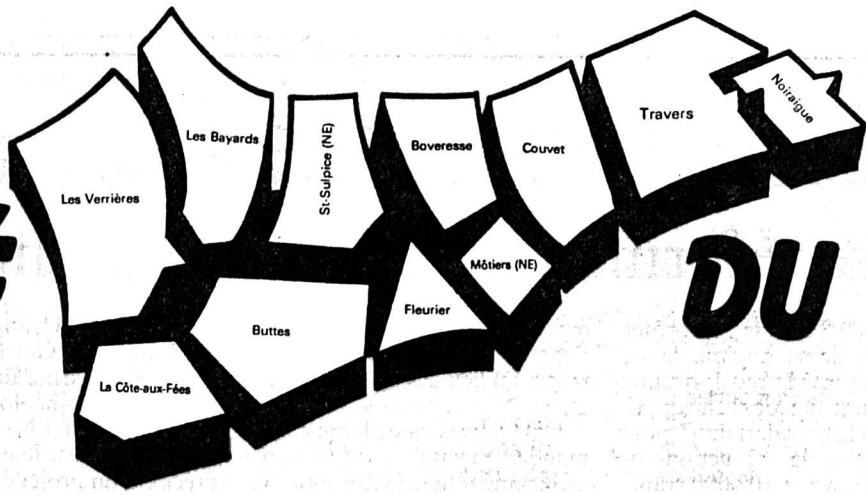
(at-photo Comtesse)



avis urgent

Aujourd'hui de 18 à 20 heures
Vernissage
Marie-Anne Poniatowska
Dessins
Galerie Ditesheim Neuchâtel
☎ 038/24 57 00
28-000584

MARCHÉ



DU VAL-DE-TRAVERS

BIELER et Fils SA
Chauffage central
 Brûleurs • Sanitaire
 Tél. (038) 61 10 63
 Rue du Collège 13 2114 FLEURIER
 28-000949

Pour vos organisations de voyages de sociétés, mariages, écoles, etc.
AUTO-TRANSPORTS S.A.
 JACQUES-AURÈLE GUYE
 2117 LA CÔTE-AUX-FÉES
 ☎ 038/65 11 24
 présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
 à sa fidèle clientèle.
 28-001236

Husqvarna
FORET & JARDIN
FRAISES À NEIGE

 Sur roues: modèle 8-26T
 A chenilles: modèle 8-26W
 Renseignements, vente et service: **Husqvarna**
DELICATO Angelo
 Vente et réparation de machines de jardin et de chantier
2123 SAINT-SULPICE
 ☎ 038/61 28 62
 Privé: 038/61 19 82
 28-001237

L'annonce, reflet vivant du marché

autos-motos-vélos

OCCASIONS

Opel Senator Royale	86.08	97 000 km	Fr. 11 500.-
Opel Vectra 16 V 4x4	89.11	28 000 km	Fr. 31 500.-
Opel Ascona Exclusive, r.l.	88.04	45 000 km	Fr. 15 300.-
Opel Ascona I 200, t.o., r.l.	87.11	62 000 km	Fr. 14 500.-
Opel Ascona CD toutes options	85.02	126 000 km	Fr. 6 800.-
SY21 Opel Ascona SR	82.06	86 000 km	Fr. 6 400.-
Opel Ascona Luxe	82.03	104 000 km	Fr. 6 700.-
Opel Manta GTÉ, t.o.	84.06	84 000 km	Fr. 8 900.-
Opel Kadett GSI Cabrio, dir. ass., j. alu	90.04	11 000 km	Fr. 24 800.-
Opel Kadett GSI, t.o.	88.10	59 000 km	Fr. 16 800.-
Opel Kadett ABS, t.o.	89.07	15 000 km	Fr. 15 900.-
Opel Kadett GL, t.o., j. alu	88.04	44 000 km	Fr. 13 800.-
Opel Kadett Jubilé	87.08	47 000 km	Fr. 11 700.-
Opel Kadett GL, t.o.	88.04	61 000 km	Fr. 11 300.-
Opel Kadett LS, t.o., r.l.	88.11	44 000 km	Fr. 10 600.-
Opel Corsa GSI, t.o., v.t.	90.02	15 000 km	Fr. 15 300.-
Opel Corsa GSI t.o.	89.02	28 000 km	Fr. 13 500.-
Opel Corsa Swing	88.07	39 000 km	Fr. 9 200.-
Opel Corsa LS	86.05	72 000 km	Fr. 6 800.-
Isuzu Trooper Long, vitres élec.	88.02	48 000 km	Fr. 23 800.-
Audi Sport 2000 E	89.04	32 000 km	Fr. 25 200.-
Audi Coupé GT 5E, ABS, t.o.	87.12	65 000 km	Fr. 19 800.-
BMW 320i, options	90.02	16 000 km	Fr. 25 200.-
Fiat Tipo DGT, t.o.	88.11	26 000 km	Fr. 13 900.-
Ford Taurus GL Break	88.02	51 000 km	Fr. 22 500.-
Ford Escort Ghia, 4 r.n.	87.05	63 000 km	Fr. 11 800.-
Ford Sierra GL	86.05	70 000 km	Fr. 10 800.-
Ford Transit FT 100	81.07	58 000 km	Fr. 7 500.-
Peugeot 405 GLI SPOILER	88.12	25 000 km	Fr. 13 900.-
Renault 25 TX, ABS, r.l.	89.09	38 000 km	Fr. 21 500.-
Renault 5 Tonic	88.05	53 000 km	Fr. 9 700.-
VW Golf Champion, kit MS, j. alu	89.08	25 000 km	Fr. 16 800.-
VW Golf GL	81.12	108 000 km	Fr. 4 800.-

EXPOSITION PERMANENTE
 CRÉDIT - REPRISES - LEASING
 28-001026

CHAPEAU DE NAPOLEON
 ☎ 038/61 16 62
 Menu du jour: Fr. 13.-
FONDUE BACCHUS
 Se recommande: famille Bandi
 Réservez vos places **Fermé le lundi**
 28-01222

Prix d'été pour les échanges:
LEGACY
 Un LUXE qui n'est pas forcément cher.

 La Legacy 1.8 4WD vous offre une technologie et un confort qui feraient des envieux. Moteur 16 soupapes et 103 CV, 4WD permanent, sur demande 4WD-matic à boîte automatique 4 vitesses programmable et un équipement qui rend le prix exceptionnel. 1.8 Sedan Fr. 26'850.-, 1.8 Super-Station Fr. 27'900.-, 2.2 Sedan Fr. 30'600.- (y compris ABS), 2.2 Super-Station Fr. 32'000.- (y compris ABS).
SUBARU 4WD
Garage du Pré
 Exposition permanente **F. Sauser**
 Belle-Île 7 - Fleurier
 Tél. 038/61 34 24
 28-000720

☎ 038/63 20 61
Dessitier
 Peinture - Papiers peints
 Devis gratuit.
 Tarifs raisonnables, accessibles aux locataires.
 Couvet Neuchâtel
 28-001283

Cadeaux
 Pour toi, pour moi
 un cadeau de chez
ROY
 BRICOLAGE
 OUTILLAGE
 MÉNAGE
 BOUTIQUE
 ÉLECTROMÉNAGER
 Couvet ☎ 038/63 12 06
 28-001086

Autoservices

 Currit, Couvet, ☎ 038/63 28 78

Publicité intensive, Publicité par annonces

feuilleton

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 63

Anne Mariel
Le cavalier noir

Droits réservés Editions du Rocher, Jean-Paul Bertrand Editeur et Sciaky presse

XIV
 Durant plus d'une semaine, je n'eus aucune nouvelle de Hans.
 Je savais qu'il était à la Kommandantur, que le général était reparti, et, cependant, il ne faisait aucune tentative pour me rejoindre.
 Deux fois, je l'avais aperçu, de bon matin, monter son azean, mais un sous-officier l'accompagnait. N'était-ce pas pour me faire comprendre qu'il ne désirait pas me rencontrer. Le soir je l'imaginai dans la «chambre

de l'évêque». A quoi songait-il?
 J'étais éperdue d'anxiété, déchirée de chagrin.
 Devais-je croire qu'il m'avait menti lorsque j'évoquais les paroles tendres qu'il avait prononcées et qui avait fait chavirer mon cœur? Ou qu'il regrettait l'élan qui l'avait poussé vers moi, en s'accusant d'avoir trahi sa patrie?
 Vraiment, je ne savais que penser...
 Ce jeudi-là, ayant fait une courte promenade avec Gamine, je rentrais par le pré, quand je distinguai Claude, qui, sur le seuil de son pavillon, me faisait un grand geste du bras.
 Je pressai l'allure et dès que je lui confiai ma jument au garde-chasse, il me dit en baisant la voix:
 - Monsieur le curé est chez moi, il veut vous parler, mademoiselle Agnès.
 Il était à peu près onze heures du matin. Jamais notre brave pasteur ne se déplaçait un jeudi, qui était le jour du catéchisme des enfants qu'il préparait à la première communion.
 Lorsque j'entrai dans la petite pièce, le curé Mortain qui semblait très agité, me dit:

- Agnès mon enfant, même si la démarche que je vais vous demander de faire est pour vous une chose très pénible, je vous en supplie, allez voir le commandant...
 Discrètement Claude nous avait laissé en tête à tête. Je répondis:
 - De quoi s'agit-il?
 - On m'a prévenu de Dijon - j'avais compris qui, bien qu'il ne prononçât aucun nom - qu'un certain Simon et sa femme seraient embarqués ce soir pour l'Allemagne. Leur seule faute est de ne pas avoir épinglé sur leurs vêtements l'étoile jaune obligatoire. Cet insigne odieux. Voulez-vous que je vous accompagne à la Kommandantur?
 Je songeai que m'ayant vue près de l'église Saint-Bénigne en compagnie du prêtre, il aurait sans doute une réaction défavorable, la démarche que j'avais déjà faite avec Paco ayant failli échouer.
 - Je répondis:
 - Monsieur le curé, je préfère être seule en face de lui.
 - Je comprends, fit-il d'un ton grave. Puis s'excusant presque, il ajouta:
 - Il y a longtemps que vous ne l'avez vu?
 - Il est parti faire un voyage à Paris. Je

crois qu'il est de retour depuis plus d'une semaine.
 Se passant la main sur le front Mortain reprit:
 - Je vous demande certainement une intervention très pénible...
 - Il ne faut pas penser à moi, mais aux deux malheureux que vous voulez secourir.
 - Ce sont paraît-il de très braves gens. Michel Simon est comptable, sa femme caissière. Pour échapper aux regards inquisiteurs de leurs collègues, comme je vous l'ai dit, ils ne portaient pas d'insigne obligatoire. Crime sans précédent pour Hitler et sa clique.
 Je relevai la tête comme pour lancer un défi:
 - Je vais tout de suite chez le commandant, m'écriai-je sur le seuil de la porte.
 Devant le silence de Hans, aucune démarche ne me faisait peur. Je verrais sa réaction, et s'il réagissait avec violence, je ne craindrais pas de lui dire ce que je pensais de son affreux parti.
 Sans attendre, je contournai le bâtiment d'un pas rapide.
 (A suivre)

Déficit en hausse

Budget 1991 à l'examen devant le législatif de Môtiers

L'examen et l'adoption du budget 1991 se feront lors de la séance du Conseil général môtisien le vendredi 14 décembre. On peut déjà remarquer une hausse du déficit communal. Celui-ci est budgété à près de 160.000 francs, alors que l'excédent des charges 1990 était estimé à moins de 40.000 francs. Cette hausse de 120.000 francs est imputable, entre autres, à l'introduction du 13e salaire dans les secteurs de l'enseignement, de l'administration communale et du milieu hospitalier.

Le déficit présumé du budget communal pour 1991 se monte à 160.000 francs, alors qu'il se situe à moins de 40.000 francs pour 1990. Cette hausse provient principalement des postes enseignement, santé, et prévoyance sociale. L'introduction du 13e salaire entraîne une augmentation importante des charges des écoles et établissements hospitaliers.

La part communale à l'aide hospitalière étant budgétée à 130.000 francs, la taxe devra être augmentée de 9 à 11%. Quant aux subventions pour les soins à domicile, elles se monteront à 8 francs par habitant.

Pour les salaires communaux, il a été tenu compte d'une aug-

mentation de 4% du coût de la vie. Le 13e salaire sera accordé en totalité l'année prochaine.

Les charges «réceptions et manifestations» pour 1991 sont évaluées à 15.000 francs. Cette majoration de 7000 francs par rapport au budget 1990 est due aux festivités du 700e anniversaire de la Confédération.

Selon le directeur des finances, la situation, si elle n'est pas catastrophique, devient préoccupante. Il conviendra de se montrer prudent dans les investissements futurs.

Outre l'examen et l'adoption du budget, on note à l'ordre du jour la demande d'un crédit de près de 20.000 francs pour la réfection d'un pont situé près de la cascade de Môtiers, ainsi que pour la remise en état des berges aux alentours. L'achat d'une motopompe pour les sapeurs-pompier est envisagée, avec une demande de crédit de plus de 40.000 francs. Le service du feu pourrait également bénéficier de 15.000 francs, destinés à l'acquisition de trois pompes submersibles et autre matériel. Enfin, une somme de 52.000 francs est requise pour l'achat d'une balaieuse d'occasion. (sby)

Un étrange véhicule sillonne le Vallon... S'arrêtant une fois par mois dans les communes, il permet aux habitants d'emporter livres et bandes dessinées. Le Bibliobus neuchâtelois met plus de 55.000 volumes à la disposition du public. Du livre d'images à l'ouvrage scientifique, le choix est vaste.

Le Bibliobus dessert toutes les communes du Val-de-Travers. Sauf Fleurier et Couvet, qui possèdent une bibliothèque communale. Et le village de Noiraigue, réticent à payer la taxe annuelle. Celle-ci se monte à 5,60 francs par habitant. Mais les parts communales ne suffisent pas et l'Etat prend en charge 60% du financement.

55.000 VOLUMES

Plus de 55.000 volumes sont à la disposition du public. Du livre d'images à l'ouvrage scientifique, on trouve de tout dans les rayons de la bibliothèque ambulante. Même des livres en anglais et en allemand. Chacun est

libre d'emporter le nombre de livres souhaité. Quant à la cotisation, elle est facultative.

«Nous avons des clients réguliers, qui attendent notre passage» expliquent les deux bibliothécaires. Une catégorie de lecteurs est peu représentée: les étudiants. Qui visitent d'autres bibliothèques, plus importantes.

«Ce sont les romans qui marchent le mieux. Au Val-de-Travers comme ailleurs». L'année passée, près de 15.000 ouvrages ont été prêtés à des Vallonniers.

MERVEILLEUX

Paul Mairy, instituteur à Môtiers, est enchanté. «C'est un service bien utilisé par la population. L'avantage du Bibliobus, c'est qu'il est moins limité financièrement que les bibliothèques communales». Ces dernières pourraient difficilement offrir un tel choix d'écrits classiques et contemporains. «On entend parler d'un livre à la télévision, et le mois d'après il est disponi-



Des lecteurs de tout âge profitent du passage du Bibliobus. (Impar-De Cristofano)

ble! Il est également possible de demander l'achat d'un ouvrage» se réjouit l'enseignant.

Quant à Mme Treuthardt, de Môtiers, elle est fidèle au rendez-vous. «Elle nous attend; je

crois qu'elle n'a pas manqué une fois» confie l'un des bibliothécaires. Cette lectrice assidue repart avec un cornet rempli à ras bord. Et de s'exclamer à propos du Bibliobus: «C'est merveilleux!». (sby)

Eaux usées plus chères

Les Verrières: budget 91 et hausse de taxes au menu du législatif vendredi

Budget 1991 déficitaire de 183.800 francs, majoration des taxes hospitalière et d'épuration des eaux usées de 6 à 12%. Sans oublier une substantielle augmentation de la redevance pour les chiens. Vendredi prochain, le législatif des Verrières se penchera sur ses finances et le moyen de les améliorer.

Le budget 1991 laisse apparaître un déficit présumé de 183.800 francs. Compte tenu de 89.700 francs d'amortissements légaux.

Le rapport de l'exécutif souligne l'importance de l'augmentation des dépenses que la commune ne contrôle pas. Introduction du 13e salaire, participation à des infrastructures régionales ou interrégionales et explosion des coûts hospitaliers. Dans le même temps, les recettes sta-

gnent. Les années à venir s'annoncent difficiles. Dès lors, le Conseil communal demande au législatif «de prendre conscience de ce problème et d'accepter une augmentation des taxes hospitalière et d'épuration».

La taxe hospitalière de 6% introduite en 1974 ne suffit plus. Et de loin pas. Les Verrières n'arrivent même plus à couvrir la moitié des frais. L'exécutif propose donc de la porter à 12%. Afin de ne pas obliger la commune à réduire ses dépenses dans l'entretien des routes ou des bâtiments.

Même scénario avec la taxe sur les eaux usées. Les sommes encaissées ne permettent pas de payer l'entretien du réseau et la participation au syndicat d'épuration. Les autorités souhaitent

donc la fixer à 12%, au lieu des actuels 6%.

CHIENS PAS ÉPARGNÉS

Toujours dans le registre des hausses proposées, le passage de la taxe des chiens de 40 à 50 francs par année. De 10 à 25 francs pour le premier chien de garde des maisons isolées.

Les élus verrisans se prononceront également vendredi soir sur l'adhésion au système de perception de l'impôt au moyen du bordereau unique. Déjà adopté par plus de quarante communes du canton, ce mode de prélèvement décharge les administrations des localités de nombreux travaux. Tout en améliorant leurs liquidités par la facturation en quatre tranches. (mde)

CELA VA SE PASSER

Fleurier, voici saint Nicolas...

Ce soir saint Nicolas sera sur la place de la Gare de Fleurier vers 19 h.

Un cortège illuminé se formera derrière sa calèche et les participants se retrouveront sur la place du Marché. Les enfants recevront un cornet. Divers stands sont prévus.

... à Buttes et aux Bayards aussi

A Buttes, les écoliers passeront dans les maisons dès 11 h et proposeront des biscuits faits maison.

Aux Bayards, saint Nicolas et ses pères Fouettards partiront à 19 h 30 du Petit-Bayard en direction de la chapelle. Vers 20 h 30, thé et cornets seront distribués. (mde)

Clochards sans «toit»...

Terrains mis à ban à Travers et aux Verrières

Dans la Feuille officielle de mercredi 5 décembre, l'ingénieur cantonal, avec l'autorisation du Tribunal de district, met à ban le terrain sous les ponts du Crêt-de-l'Anneau à Travers et de Meudon aux Verrières.

Non, il ne s'agit pas d'une mesure empêchant les éventuels clochards de trouver un «toit» pour la nuit... J.-J. de Montmol-

lin, ingénieur cantonal, explique qu'il s'agit de prévenir les stockages intempêtes.

«A Cornaux, par exemple, nous avons eu un gros problème. Un agriculteur avait parké un char de paille ou de foin et un incendie s'est déclaré. Avec cette mise à ban, on se donne le moyen d'intervenir. C'est une manière d'affirmer les droits du canton...». (mde)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS
Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Rédaction du Val-de-Travers:
Mariano De Cristofano
Tél. 613.877 Fax 613.682

District de Boudry

Trois blessés à Chez-le-Bart

La N5 fermée pendant trois heures à la suite d'une folle embardée

Un grave accident de la circulation s'est produit hier à 13 heures, à Chez-le-Bart sur la N5. Trois personnes ont été blessées.

Au volant d'un fourgon, M. Marius Pittet, 39 ans, de Gorgier, circulait de Saint-Aubin à Bevaix. A Chez-le-Bart, à la hauteur de l'immeuble Littoral 77, sur un tronçon rectiligne, il a été surpris de se trouver en pré-

sence de trois voitures arrêtées, la première étant en présélection de gauche.

De ce fait, il a freiné ce qui a eu pour effet de déporter son véhicule sur la voie de gauche, ceci au moment où arrivait normalement en sens inverse l'auto de Mme Denise Hermann, 43 ans, de Bevaix. Les deux véhicules sont alors entrés en collision frontale.

Sous l'effet du choc, la voiture de Mme Hermann a été projetée sur le talus nord. Quant au bus il s'est renversé sur son flanc gauche et a terminé sa course sur le bord sud de la chaussée.

La voiture de Mme J. D. de Chambrélien qui suivait la voiture de Mme Hermann a également heurté ce dernier véhicule. Blessées, Mmes Hermann et Francine Pittet, 38 ans, de Gorgier, passagère du fourgon ont été transportées par ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

Quant à M. Pittet, il a dû être évacué par hélicoptère à l'Hôpital cantonal de Genève.

TRAFFIC DÉTOURNÉ

A la suite de cet accident, la route nationale 5 a dû être fermée jusqu'à 16 heures. Le trafic a été détourné par le Plan-Jacot et Gorgier, ce qui n'a pas manqué de provoquer de gros problèmes.

DÉCÈS

CHEZ-LE-BART
Mme Louise Michel, 71 ans

«Sennes» de ménage

Problèmes de pêche devant le Tribunal de police

On ne pêche pas n'importe où, n'importe comment, et surtout pas avec n'importe quel filet. Les pêcheurs professionnels établissent dans ce but des règles très strictes, parfois peu respectées, ou mal comprises.

S. A., pêcheur de métier, comparait hier à Boudry pour infraction à l'arrêté concernant l'usage de la senne. La senne, c'est un filet suffisamment grand pour permettre la pêche dans toutes les eaux du lac. Elle ratisse large et sans distinction.

Constatant la diminution des petits poissons en période de pêche, un premier arrêté stipule en mai dernier, que les abords des rives devront être évités. Ce qu'on appelle zonage, ou périmètre de pêche. Une solution qui de l'avis général avait été préférée à celle de l'élargissement des mailles. Pourtant, trois semaines plus tard, un nouvel arrêté vient s'ajouter, fixant à 40 mm la dimension minimale des mailles. Le 21 juin, lors d'un contrôle, les gardes-pêche constatent que S. A. ne respecte pas les dimensions et rédigent leur rapport dans ce sens.

Une infraction que le prévenu nie catégoriquement. En soutenant de surcroît que ses filets n'ont pas du tout été mesurés à

cette occasion. Version aussitôt contestée par les deux gardes-pêche présents hier. Bien que l'un d'eux ne sache plus guère s'ils se sont contentés de donner un avertissement. Deux autres témoignages sur ce contrôle n'ayant fait qu'ajouter à la confusion, le tribunal a décidé de reporter les débats à une date indéterminée, afin d'entendre un troisième garde-pêche. Le temps aussi de déterminer qui de la Commission intercantonale de pêche ou de la Commission technique, a tout pouvoir pour rédiger ces arrêtés d'urgence. (ir)

● Composition du tribunal: François Ott, président, et Lucienne Voirol, greffière.

RUISSEAU POLLUÉ

Un autre problème aquatique se présentait également hier au Tribunal de police de Boudry. Le ministère public requerrait 200 francs d'amende contre chacun des trois prévenus, pour infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution.

En septembre 1989, un petit ruisseau de Colombier était pollué par une arrivée abusive d'eaux usées. Résultat: 78 truitelles le ventre à l'air. A l'origine, la station d'épuration de la fabrique La SAIOD. Une sta-

tion moderne, entièrement rénovée en 1988, chargée de débarrasser les eaux d'hydrocarbures et de métaux lourds. Le 26 septembre 1989, J. P. K. constate un débordement du bassin de rétention. Le temps de repérer la vanne défectueuse, la fermer, et 15 à 30 minutes se sont écoulées. Un délai suffisant pour que le cours d'eau soit momentanément pollué.

Au président qui s'étonnait que personne n'ait averti les gendarmes, ou quelque secours extérieur, J. F. G., chef d'exploitation, a répondu n'en avoir pas le droit. «Dans le contrat passé avec le constructeur de l'installation, a-t-il expliqué, il était stipulé qu'en cas de pépin, c'est lui seul qu'il fallait avertir, et ne rien entreprendre par nous-mêmes». Personne du reste ne soupçonnait que ces eaux puissent encore contenir des métaux lourds après traitement. «Les installations sont si complexes qu'il est impossible de tout vérifier», ont-ils ajouté.

Soucieux de contrôler tout de même certains points, le tribunal a renvoyé le jugement à huitaine. (ir)

● Composition du tribunal: François Delachaux, président, et Verena Bottinelli, greffière.



Le fourgon, en provoquant cette grave collision, a perturbé le trafic pendant plus de trois heures. (Comtesse)

Toujours positif

Budget 1991 de Dombresson

Le Conseil général de Dombresson est convoqué pour le jeudi 13 décembre, à 20 heures. Il sera appelé à se prononcer sur le budget communal 1991. Il sera également informé de celui du Home «Mon Foyer». Enfin, un nouveau membre sera nommé à la commission scolaire.

Le budget 1991 présente un excédent de revenus de 6180 francs (contre 225.- pour celui de 1990). L'évolution de la situation semble normale puisque tous les comptes sont en augmentation (sauf celui de l'économie publique qui subit une diminution de 26.770 francs par rapport à l'année passée). Dans les chiffres suivants, le premier représente les charges nettes prévues pour 1991 et celui entre parenthèses, la différence par rapport au budget de l'année passée; administration: 300.320.- (+49.755.-); sécurité publique: 40.570.- (+15.300.-); enseignement et formation: 1.019.740.- (+171.560.-); culture, loisirs, sports: 20.750.- (+2850.-); santé: 211.400.- (+57.300.-); prévoyance sociale: 251.900.- (56.900.-); trafic: 207.200.- (+6980.-); protection de l'environnement: 130.500.- (24.100). Quant aux revenus de la commune, ils sont budgétés ainsi: 2.115.710.- (+417.470.-). (bo)

A la gloire de Sainte-Barbe

La photo qui illustre le texte de la cérémonie de la Sainte-Barbe (voir notre édition d'hier) est celle qui s'est déroulée dans le tunnel de La Vue-des-Alpes et non pas dans le tunnel des Hauts-Geneveys. (imp)

SERVICES

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Une histoire de rétroviseurs

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

P. V. a circulé au volant de sa voiture sur la route de La Vue-des-Alpes, alors qu'il était en état d'ébriété. L'analyse du sang prélevé sur P.V. a donné un résultat de 1,56 pour mille. P. V. admet les faits en précisant qu'il avait fait la fête avec des copains, mais qu'il n'a pas pour habitude de boire. Tenant compte du taux d'alcoolémie, de l'absence d'antécédent au casier judiciaire et d'inscription au fichier du service des automobiles, le tribunal a prononcé une peine de 6 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans. P. V. supportera également les frais de justice arrêtés à 409 fr 50.

M. R. circulait sur la route de La Vue-des-Alpes lorsque, peu après le virage de La Motte, alors qu'il dépassait sur la voie centrale, le rétroviseur de sa voiture heurta celui du véhicule de D. A. qui circulait en sens inverse. Constatant que D. A. ne s'était pas arrêté, M. R. fit demi-tour et se mit à sa poursuite. Il parvint à le rattraper au bas du

Reymond. Après discussions, les deux chauffeurs se rendirent ensemble au poste de police pour établir un constat d'accident. A l'audience, M. R. a certifié qu'il roulait bien à droite et qu'en aucun cas son véhicule n'empiétait sur la ligne de sécurité. Par contre, il a vu le véhicule de D. A. circuler toujours plus à gauche pour finir par franchir la ligne. Quant à D. A., il a déclaré qu'il se sentait coupable et qu'il était en tout cas très près de la ligne. Tenant compte des déclarations de chacun des prévenus et du comportement plutôt «coupable» de D. A. après le choc, le tribunal a acquitté M. R. et a condamné D. A. à 150 francs d'amende ainsi qu'au paiement des frais de la cause par 84 francs.

Alors qu'il quittait sa place de parc, M. C. a heurté un autre véhicule qui passait derrière lui. Pendant la discussion suivant l'accident, M. C. s'est soudain remis au volant et, sans avoir déclaré son identité, réintégra son domicile.

A l'audience, M. C. a expliqué qu'il ne sait pas ce qui lui a passé par la tête. Maintenant, il se rend compte que c'était une erreur de partir. Le tribunal a retenu la violation des devoirs en cas d'accident et a condamné M. C. à 400 francs d'amende et 64 fr 50 de frais.

PRÉLIMINAIRE DU CORRECTIONNEL

Le tribunal a siégé en audience préliminaire correctionnelle dans la cause de M. B., prévenu d'infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. M. B. a acquis 16,8 kg de haschisch pour des tiers et 3,5 kg pour son compte. Il a également revendu environ 18 kg de haschisch représentant une somme globale de plus de 80.000 francs. M. B. a admis les faits figurant dans l'arrêt de renvoi. A l'audience de jugement, les jurés seront MM. F. Besançon et J.-Cl. Guyot. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitué au greffe.

La neige ne les arrête pas!

Cyclistes en cours de répétition

Le régiment de cyclistes 4 qui fait actuellement son cours de répétition est composé de trois bataillons dont le bataillon 1 réunissant des soldats romands et l'état-major se trouvent à l'hôtel de La Vue-des-Alpes et la compagnie d'état-major à La Chaux-de-Fonds.

Le commandant du régiment, le colonel Haenni, a son PC à Neuchâtel avec la compagnie d'état-major aux Geneveys-sur-Coffrane.

Commandée par le premier-

lieutenant Pierre-Henri Heinzmann, la compagnie III/1 est stationnée à la ferme Matile à Fontainemelon avec un effectif de 90 officiers, sous-officiers et soldats. Ils effectuent un cours de répétition de détail qui comprend des tirs de combats et des exercices dans le cadre de la compagnie.

La neige ne leur cause pas de problèmes puisqu'ils peuvent aussi rouler avec «leur machine» sur les routes enneigées. Le commandant de la compagnie,

se plaît à relever les excellentes relations avec les autorités communales ainsi qu'avec toute la population. Au début du cours, ils ont été surpris par la neige, mais tout le monde s'est facilement adapté au temps: le moral de la troupe est resté bon.

Pour la plus grande partie des cyclistes, le Val-de-Ruz a été une découverte. Ils démobiliseront le 8 décembre avec un bon souvenir des jours passés dans notre région.

(ha)

Montmollin: budget et PC

Le Conseil général de Montmollin siégera le 13 décembre prochain.

La présentation et l'adoption du budget, l'adoption de l'arrêté relatif à la modification du barème d'impôt communal, une demande de crédit de 40.000

francs pour la modification du plan d'aménagement communal figurent à l'ordre du jour.

Les membres du législatif devront aussi se prononcer sur un arrêté modifiant le règlement général de la commune. La modification de la convention scolaire entre Montmollin et Ro-

chefort et le rapport de la commission scolaire, exercice 1989-1990 seront encore discutés.

A relever encore que les conseillers généraux visiteront l'abri de la PC dans sa phase finale de construction, en préambule de leur prochaine séance. (gl)

Cinéma au Louverain

Krzysztof Kieslowski à l'honneur

Pour son dixième séminaire de cinéma, le Centre du Louverain travaille en base dix. Ce sont en effet les dix films de Kieslowski, tournés pour la télévision à Pologne, chacun illustrant fort librement un commandement du «Décalogue», qui y seront présentés de vendredi à 20 heures au dimanche vers midi. Durant deux fois dix heures, les stagiaires studieux verront donc dix films, entendront quatre exposés et participeront à plusieurs discussions en groupe ou d'ensemble.

Après une brève introduction, ce sera, vendredi soir dès 20 h, «Tu adoreras un seul Dieu», «Tu n'invoqueras pas le nom de Dieu en vain», «Tu respecteras le jour du Seigneur».

Samedi matin, Vincent Adatte parlera du «Cinéma de Krzysztof Kieslowski». Après la projection de «Tu honoreras ton père et ta mère», Marco Pedrollo, l'animateur du Louverain, rappellera ce que représente «le décalogue dans la Bible», car il ne

faut pas oublier l'origine théologique de la série de Kieslowski.

La projection de «Tu ne tueras point» dans sa version TV sera suivie de l'exposé de Frédéric Maire sur «La mise en scène du décalogue», de la projection de «Tu ne seras pas luxurieux» et d'une discussion.

Dès 20 heures, ce sera «Tu ne voleras point» et «Tu ne mentiras point». Le bruit court qu'il y aura une visite-surprise d'un cinéaste d'ici avec ses films les plus récents...

Dimanche matin, Freddy Landry tentera de cerner l'unité de l'œuvre et comparera cinéma et télévision, sans souci de hiérarchie. «Tu ne convoiteras point la femme d'autrui» et «Tu ne convoiteras point le bien d'autrui» précéderont la fin du séminaire.

Aux stagiaires studieux peuvent éventuellement se joindre quelques visiteurs. Renseignements au Louverain - tél. (038) 57.16.66. (Imp)

Elle passe, la rampe

Delta-plane: construction à Tête-de-Ran

Le Delta Club Albatros, le seul club de delta-plane recensé dans le canton, a installé une rampe de décollage en bois voici un certain temps déjà, près d'une année, sur les hauteurs de Tête-de-Ran. La procédure en la matière exige cependant que des plans soient déposés pour cette modeste construction, ce qui fut fait à la suite de la demande de la commune des Hauts-Geneveys, sur le territoire de la-

quelle se situe la rampe. La Feuille officielle d'hier mercredi signale que le département de l'Agriculture autorise formellement l'installation de la dite rampe, en dérogation à la règle de conformité avec l'affectation de la zone.

Voilà qui permettra aux amateurs de s'élever dans les airs sans prendre le risque de voir leur élan freiné par les aléas du terrain. (Imp)

CELA VA SE PASSER

Fontainemelon: la SFG en fête

Samedi 8 décembre à la salle de spectacles de Fontainemelon, la section locale de la SFG donnera sa soirée annuelle à 20 heures. Un programme très varié sera présenté par tous les groupes de la société: mères et

enfants, puis les enfantines, les grandes et les petites pupilles, les garçons et les dames.

On verra avec plaisir les actifs dans un ballet «out of Africa».

Pour la danse, la société a fait appel à «Frédé» qui animera une soirée disco très prometteuse. (ha)

"Jura neuchâtelois: la Montagne des Montagnons" les éditions du quotidien de Raoul Cop

"Moscou-Riga-Tbilissi" de Gil Baillod

Depuis 1881, L'Impartial se fait l'écho de notre quotidien. Point de rencontre enraciné au carrefour de la région, témoin fidèle d'une actualité fugace, le journal est toutefois à l'image de l'actualité, éphémère.

Parce qu'ils témoignent d'une expérience unique, d'une sensibilité particulière ou d'une connaissance périssable, il est pourtant de ces écrits qui méritent un sort plus durable.

Pour assurer leur pérennité, L'Impartial crée, aujourd'hui, "les éditions du quotidien", cahiers à thème dont les textes proviendront tous du journal.

Périodiquement, nous éditerons de nouvelles publications afin que ces textes qui nous ressemblent puissent prendre place dans notre bibliothèque.

● spectacles-loisirs

SUPER LOTO

Vendredi 7 décembre 1990
20 h 15, halle de gymnastique

Organisation: Hockey-Club Corgémont

1	12	36	58	78
15	36	58	78	90
9	23	39	44	53
			63	69
				81

Corgémont

25 tournées à Fr. 250.-- (Fr. 1.-- la carte)
5 tournées à Fr. 500.-- (Fr. 2.-- la carte)

plus 1 super tournée carton OR (Fr. 2.-- la carte)
avec: 1 x 20 g, 1 x 10 g, 1 x 5 g, 1 x 2,5 g, 1 x 1 g

1 x 20 g OR

Exceptionnel dans notre région
4 quines par tournée
Ventes de coupons Loterie gratuite

Filets de viande
Jambons
Cageots garnis
etc...

Or
Paniers garnis
Lots de vin
etc...

+ 5 x 15 g d'OR

Stuag

28-126274

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 ct.) Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements: N'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir, pour 8 francs la pièce, port compris:

Moscou-Riga-Tbilissi: Nb ex. La Montagne des Montagnons:

Nom: _____ A retourner à L'Impartial, service promotion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Prénom: _____

Adresse: _____

Déménager ne rime pas avec changer

Saint-Imier: les élèves infirmiers en psychiatrie dans leurs nouveaux locaux

Voici environ trois mois, l'Ecole de soins infirmiers psychiatriques a déménagé de Bellelay à Saint-Imier. Elle est donc maintenant installée complètement dans le Centre de formation en soins infirmiers de langue française du canton de Berne, dans les locaux de l'ancienne usine Brachotte. Ce changement d'adresse ne signifie pourtant pas un changement de conception, la direction et le corps enseignant tiennent à le souligner, en brossant l'image actuelle de cet établissement. Un établissement réunissant 36 élèves, répartis dans trois classes, et quatre enseignants «internes», auxquels s'ajoute bien sûr un corps enseignant externe.

Soulignant que la profession d'infirmier(ère) a cessé d'être accessible à toute personne de bonne volonté - vocation religieuse ou charitable non lucrative - qui exige maintenant des études approfondies et sérieuses, l'école précise que l'infirmier (ère) en soins psychiatriques est appelé(e) à assumer diverses fonctions, selon le lieu de travail. Parmi les fonctions essentielles, celle de cothérapeute - aussi bien au niveau somatique que psychologique - exige une formation poussée et complète.

TROIS ANS D'ETUDES

L'école installée à Saint-Imier propose un programme de formation homologué par la Croix-Rouge, qui se déroule en trois ans et se divise en quatre périodes progressives.

La première période est axée sur la sensibilisation au contexte professionnel et sur une initiation aux diverses fonctions des soins infirmiers de base ou fondamentaux.

La deuxième poursuit l'acquisition des connaissances professionnelles essentielles et favorise leur application dans les lieux de stage, qui est axée sur l'étude de la personne atteinte de déficience mentale et de la personne âgée.

La troisième est basée sur les soins infirmiers en pathologie générale et mentale - dans leurs dimensions technique, relationnelle et philosophique - en acquérant les bases nécessaires pour dispenser ces soins de manière individualisée.

La dernière période, enfin, met l'accent sur des activités d'analyse et de synthèse, en donnant à l'étudiant la possibilité de se construire une identité professionnelle notamment.

Il est bien évident que les matières enseignées sont continuellement adaptées qualitativement aux nouveautés professionnelles.

LA PHILOSOPHIE DE L'APPRENTISSAGE

Une des options fondamentales de l'école repose sur la philosophie de l'apprentissage, un concept qui passe par une insistance renouvelée sur le développement de la créativité de l'étudiant(e), en lieu et place de sa dépendance à l'égard de solutions toutes faites ou de savoirs déjà totalement structurés par le formateur. L'accent est donc mis plus particulièrement sur l'acquisition de méthodes de travail que sur la possession de contenus théoriques.

Au niveau des moyens pédagogiques matériels, l'école dis-



Parmi les fonctions essentielles de l'infirmier(ère) en soins psychiatriques, celle de cothérapeute s'exerce sur l'aspect aussi bien somatique que psychologique du patient. (sp)

pose maintenant de deux salles théoriques spacieuses, dont l'une est plus spécialement destinée à l'audiovisuel. Par ailleurs, deux «laboratoires» parfaitement équipés permettent de s'exercer à l'application de soins techniques somatiques. S'y ajoute une bibliothèque bien achalandée: ouvrages à orientations philosophiques, psychologiques, ethnologiques, psychiatriques, etc.; revues ou quotidiens permettant de suivre l'évolution de certains thèmes au jour le jour; cassettes audio ou vidéo, diapositives; maquettes et panneaux multiples représentant l'anatomie du corps humain.

LORSQU'UNE ÉCOLE CONSTRUIT LE FUTUR

Le programme actuel de formation se verra bientôt complété de deux formations supplémentaires, à commencer par un programme de spécialisation en soins infirmiers psychiatriques de 18 mois environ, qui s'adressera spécialement aux infirmiers en soins généraux formés.

Par ailleurs, les problèmes des personnes âgées et des soins particuliers qu'elles nécessitent interpellent grandement l'école. D'où la prochaine introduction d'un programme de spécialisa-

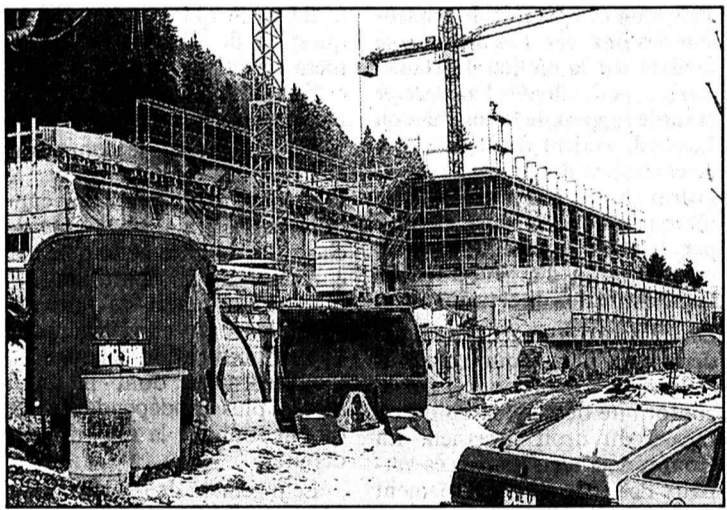
tion en géro-psi-chiatrie, actuellement à l'étude.

L'école vise ainsi à répondre au mieux aux besoins et demandes en soins de la région et de la société en général.

Si la formation en soins infirmiers psychiatriques vous intéresse, que vous avez 18 ans, 9 degrés scolaires et un apprentissage terminé, ou si vous avez fait vos preuves au sein d'une activité professionnelle, une seule adresse: l'Ecole de soins infirmiers psychiatriques de langue française du canton de Berne «Bellelay», rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier (tél. 039 41 31 64 ou 41 31 65). (comm-de)

L'équivalent de cinquante villas

Levure de la première étape du chantier de l'Hôpital de Saint-Imier



Une première étape achevée et donc un sapin sur le chantier du nouvel hôpital. (Impar-de)

C'est dans le COP - Centre opératoire protégé - que s'est déroulée tout récemment la cérémonie marquant la levure d'une première étape, sur le chantier du nouvel hôpital. Une cérémonie à laquelle participaient une bonne centaine d'invités, dont notamment le préfet, Marcel Monnier, Ulrich Aebi, de la Commission cantonale de protection civile, plusieurs maires de la région, ainsi bien sûr que les représentants de la direction, du comité et de la Commission de construction de l'hôpital. Il va de soit que les entreprises et autres bureaux d'architectes ou d'ingénieurs engagés dans ce chantier étaient eux aussi représentés à cette manifestation qui les concernait au premier chef.

Gilbert Oberson, représentant les gens «de terrain» justement, précisait pour l'occasion que quelque 4 cinquièmes de la maçonnerie et deux tiers de la toiture sont maintenant achevés. En ajoutant, pour comparaison, que le volume ainsi construit représente à peu près l'équivalent de 50 maisons familiales avec sous-sol...

L'architecte, M. de Montmolin, soulignait pour sa part que l'impression ressentie face au chantier, voire dans les locaux du COP, est trompeuse: l'ensemble paraît démesuré, alors que, justement, tous les espaces sont très mesurés.

Tandis que Henri Pigeon, directeur de l'hôpital, s'était chargé des salutations d'usage,

Meinhardt Friedli, président, retraçait la genèse de cette construction, en commençant par rappeler que le bâtiment actuel, ne répond plus aux critères hospitaliers actuels. D'où la décision - avalisée par un scrutin populaire en juin 87 - de rénover complètement le bâtiment existant, tout en construisant une nouvelle structure, attendant, sous laquelle est donc réalisé le COP exigé par la Confédération. Et le président de rappeler encore que le nouvel établissement comprendra 120 lits, qu'il coûtera 33 millions de francs au total et qu'il bénéficiera d'installations communes avec le nouveau Home pour personnes âgées, en fonction depuis cet été. (de)

Tramelan: d'un seul «Chœur» et d'une même voix

L'Harmonie de la Croix-Bleue prépare son concert de l'Avent sous le signe de l'enfance

Comme chaque année à pareille époque, l'Harmonie de la Croix-Bleue se prépare à présenter son traditionnel concert de l'Avent. Une nouvelle fois, les musiciens et leur chef M. Emile de Ceuninck, ont mis tout leur soin dans cette préparation; le concert sera rehaussé par une Chorale d'enfants qui apportera un air de fraîcheur enfantine bienvenue.

Cette chorale d'enfants, spécialement créée pour la circonstance, formée de plus de 80 enfants sera accompagnée par piano (M.O. Nicolet), synthétiseurs (E. et C. Molla) et batterie (C.A. Glauser) et sera dirigée par Gérard Gagnebin et Marc-André Bühler.

UN SEUL «CHŒUR»

Les enfants de l'Ecole du dimanche se sont associés à ceux du groupe «Chrysalide». Ces deux groupes, issus de l'Eglise réformée et de l'Eglise mennonite ainsi qu'avec l'apport de diverses communautés, ont formé un «Chœur inter-ecclésiastique» qui sera très apprécié par les mélomanes présents. Ces enfants se produiront dans un répertoire tantôt moderne et rythmé, tantôt traditionnel accompagné par un groupe d'instrumentistes et

en fin de concert par l'Harmonie de la Croix-Bleue.

UN PROGRAMME DE CHOIX

Quant à l'Harmonie que dirige M. Emile de Ceuninck, un programme de choix est proposé avec entre autre «Sinfonia», une suite légère en 3 mouvements du compositeur allemand Jean-Christien Bach. Puis une œuvre du compositeur français Michel Richard Delalande avec «Première Symphonie des Noëls». Enfin, le célèbre compositeur tchèque Anton Dvorak sera à l'honneur, puisque l'Harmonie interprétera l'une de ses fameuses «Danses slaves». (vu)

● Tramelan, Eglise réformée, dimanche 9 décembre à 17 heures.



D'un seul cœur et d'une même voix plus de 80 enfants, accompagnés par l'Harmonie de la Croix-Bleue donneront concert dimanche en fin d'après-midi. (vu)

Drame à Orvin

Jeune cyclomotoriste tué

Un cyclomotoriste de 15 ans a perdu la vie, mercredi matin, dans un accident aux circonstances tragiques.

Alors qu'il circulait d'Orvin en direction de Frinwillier, son cyclomoteur est tombé en panne au lieu dit «Petit-Moulin». S'arrêtant en bordure de la route, le jeune homme a aussitôt entrepris de réparer son engin.

Par un hasard malheureux, une voiture survint au même moment, qui heurta violemment le cyclomotoriste accroché près de son véhicule. Sous l'effet du choc, le jeune homme, qui portait encore son casque de protection, a été projeté à une distance de 35 mètres.

Transporté à l'Hôpital régional de Bienne, il est décédé des suites de ses graves blessures. (cpi-ats)

CELA VA SE PASSER

Concert à Corgémont

Les amateurs de musique de cuivre se rueront ce dimanche 9 décembre à l'église de Corgémont, où la fanfare Brass Band locale donnera son traditionnel concert d'hiver. Programme varié à souhait et qualité habituelle à cet ensemble, dès 20 h 15. (gl)

Le Bel Hubert au Théâtre de l'Atelier

Pour son ultime soirée publique de l'année, le Théâtre de l'Atelier, à Reconvilier, propose «Le Bel Hubert fragile». On l'aura compris, il s'agit du dernier spectacle concocté et présenté par le Bel Hubert, chanteur de Sonceboz et révélation du Printemps de Bourges. Un artiste dont «Le Monde» - nul n'est prophète en son pays... - affirme que «l'innocence apparente et la drôlerie de ses chansons jazzifiées peuvent demain lui ouvrir d'autres portes». Ce vendredi 7 décembre, à 20 h 30. (comm)

Tournoi local de ping-pong à Tramelan

Le Ping-Pong-Club Tramelan (PCT) annonce l'organisation de son traditionnel tournoi local de tennis de table ouvert à tous ceux qui se sentent l'envie de «taper» quelques balles. Ce tournoi a lieu samedi 8 décembre, l'après-midi à la Halle de gymnastique de Tramelan-ouest. (comm/vu)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Tramelan, Maison de paroisse: 20 h, veillée.

Tramelan, patinoire: 10 h 15-11 h 45 (1/2 patinoire).

LIQUEUR WILLIAMINE
MARQUE DÉPOSÉE
Fine liqueur de poire à base exclusive de Williamine
MORAND
MARTIGNY 89 149

Le procureur obtient gain de cause

Deux cas d'ivresse au volant devant la Cour pénale

La Cour pénale du Tribunal cantonal, présidée par Me Edgar Chapuis a donné suite hier à l'appel du procureur Arthur Hublard déposé contre un jugement du Tribunal de Saignelégier condamnant un automobiliste chaud-fonnier à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

Après avoir dépassé un véhicule agricole par la droite, au Cerneux-Veuil, il l'avait accroché et ne s'était pas arrêté. Interpellé à son domicile, il avait subi une prise de sang qui avait révélé 1,91% gramme d'alcool dans le sang. Le procureur n'admettait pas qu'aucune amende n'ait été infligée, ni que le prévenu n'ait pas été inculpé de tentative de se soustraire à une prise de sang. Il demandait le renvoi du dossier

au Tribunal de district pour nouveau jugement.

L'avocat du prévenu, tout en acceptant cette requête, entendait obtenir une indemnité pour ce passage devant le Tribunal cantonal.

Ce dernier a fait droit à la demande du procureur et a alloué une indemnité de 500 francs au prévenu et renvoyé l'affaire au juge de Saignelégier afin qu'il prononce un nouveau jugement.

DEUX SEMAINES DE PRISON FERME

Au cours d'une autre audience, la Cour pénale du Tribunal cantonal a condamné un industriel franc-montagnard prévenu d'ivresse au volant et de tentative de se soustraire à une prise de sang à une peine de 14 jours de prison ferme, à une amende

de 300 francs et à tous les frais avoisinant 1300 francs.

Le prévenu roulant à une vitesse excessive avait, en février dernier, manqué un virage à l'entrée de Saignelégier, sans provoquer d'accident. Il avait été arrêté à quelques centaines de mètres du lieu de l'accident. La prise de sang révélait un taux d'alcoolémie de 2,26‰.

Le procureur recourait contre le jugement de première instance qui infligeait une peine de 10 jours de prison avec sursis et une amende de 2000 francs. Selon lui, les conditions du sursis n'étaient pas données, aucun pronostic favorable ne pouvant être fait, vu les antécédents du prévenu (manque de volonté).

La jurisprudence n'implique pas l'octroi automatique du sursis, même en cas de première

ivresse au volant. Le procureur réclamait 18 jours de prison ferme.

L'avocat du prévenu s'en tenait au jugement de première instance, n'admettant pas que le tribunal prononce une condamnation exemplaire, du fait de la recrudescence des cas d'ivresse au volant dans le canton.

Les juges se sont rangés à l'avis du procureur. Ils ont mis en doute plusieurs déclarations du prévenu et admis que seul le prononcé d'une peine ferme pouvait l'inciter à ne plus conduire en état d'ivresse. La jurisprudence laisse une marge d'appréciation dans chaque cas, de sorte que les juges n'émettent pas un jugement devant servir d'exemple, mais appliquent simplement la jurisprudence, a relevé le juge Chapuis. V.G.

Plus utile que nuisible

Le renard sous la loupe des chercheurs

N'en déplaise aux chasseurs, le renard est plus utile vivant que mort. C'est notamment ce que s'est plu à dire et à démontrer le Dr Jean-Marc Weber, de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, récemment à la Maison des œuvres de Courfaivre, où la Société naturaliste «La Sittelle» l'avait convié à donner une conférence.

Après avoir étudié la loutre en Ecosse, en faisant équipe avec le Dr Kruuk, mammologiste réputé, Weber fut ensuite mandaté pour le projet de réintroduction de la loutre en Suisse. Depuis deux ans déjà, il étudie le renard dans l'Arc jurassien, plus exactement sur une zone de 30 kilomètres carrés, dans le Jura bernois. Zone de forêts et de pâturages où sont sises quelque 80 fermes, ce territoire est particulièrement ouvert et propice à l'observation du petit canidé roux.

ANECDOTE

Simple et vivant, livrant volontiers l'anecdote, Jean-Marc We-

ber accompagnait de nombreuses diapositives en couleur son exposé, dont la substance et les premières conclusions n'étaient, précisait-il, que les préliminaires d'une étude non encore exhaustive.

Ce qui fut livré à un public de 80 personnes, vendredi soir, fut autant la manière de faire d'une équipe de scientifiques œuvrant sur le terrain que de nombreuses informations parfaitement vulgarisées.

CERNER L'IMPACT

L'étude de M. Weber veut notamment cerner l'impact du prédateur à la réputation de fourbe, de dévoreur de poules ou de vecteur de rage, sur les populations de campagnols terrestres (rongeurs qui causent de sérieux dégâts à l'agriculture). Il convient également pour le chercheur et son équipe d'observer le comportement du renard, son organisation sociale, son régime alimentaire. Pour ce faire, un petit émetteur radio - entre autres

méthodes - est mis autour du cou du rusé qui se fait tout de même attraper.

Le renard se porte plutôt bien chez nous, en général, et dans le petit échantillon de territoire cerné où quelque 80 gîtes de reproduction, 60 terriers, 10 terriers occupés par de belles nichées ont été repérés. De l'analyse d'une récolte de 1200 crottes, il ressort que le renard mange de tout (70% de mammifères, 20% d'invertébrés, 7,4% de végétaux, 3% d'oiseaux, 0,3% de choses diverses).

Non spécialiste et plutôt opportuniste dans son alimentation, il boulotte tout aussi bien le placenta de la vache, la myrtille, le chat ou le daim (le renard dit «urbain», qui a fait son apparition dans la ville de Londres depuis quelques années déjà, ne se nourrit-il pas des déchets de l'homme, quels qu'ils soient). Mais sa préférence gastronomique va bien sûr au campagnol; lorsque celui-ci, en cycle de basse population, fait défaut, les jeunes renards se nourriront de

taupes et les adultes se rabattront sur les vers de terre. Sachant cela, l'agriculteur averti peut très bien lui concéder quelques poules...

CHASSE EN TÊTE

Les facteurs les plus importants de limitation de la population de renards sont la chasse (26.600 ont été tirés en 1989), le trafic automobile et autres accidents, ou un hiver rude. M. Weber précisait cependant que la chasse au renard est en forte régression: en effet, la disparition de la rage et la baisse du coût des peaux provoquent actuellement une démotivation.

Autre facette intéressante de cette étude, l'analyse immunologique (grâce à des prises de sang) s'inscrit en parallèle d'un problème grave pour l'homme et qui a fait récemment son apparition: le renard peut être porteur d'un ver solitaire dont la larve (l'échinocoque), transmissible à l'homme, provoque une maladie mortelle (parasitose). (ps)

La capitale du mouton

Quatrième marché annuel d'élimination à Glovelier

Pour la quatrième fois de l'année, un marché aux moutons a été organisé hier matin à Glove-

lier. Quelque 170 animaux du secteur bovin ont été présentés à la commission de taxation qui

procède à la pesée et fixe les prix.

Ces marchés jurassiens sont organisés conjointement par la coopérative agricole jurassienne pour l'écoulement des animaux et la CBV (Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail, boucherie et viande).

Cette dernière englobe des organisations de production, de commerce de bétail, de boucherie et distribution; c'est elle qui élabore des tables sur lesquelles se basera la commission de taxation le jour du marché d'élimination. Cette commission de taxation est quant à elle paritaire: elle est formée d'un expert boucher et d'un expert agricole. (ps)

Les acheteurs sont en général de gros importateurs qui s'approvisionnent, au niveau suisse, à 41 % en bêtes indigènes et 59 % en bêtes importées (les moutons étrangers proviennent en général et notamment de Nouvelle-Zélande ou d'Australie et sont vendus à très bas prix.)

Le cheptel jurassien compte environ quelque 3700 moutons. En 1989, 5 marchés d'élimination ont été organisés dans le Jura et 600 bêtes ont été écoulées par le canal CBV (le reste part en vente directe de producteur à bouchers ou petits consommateurs). Renseignements pris au Service de l'économie rurale, la qualité du mouton jurassien est bonne à très bonne. (ps)



Glovelier: capitale jurassienne du mouton pour la quatrième fois. (ps)

Usine de traitement de déchets autorisée à Delémont

Le Conseil municipal de Delémont a accordé le permis de construire requis par notre confrère «Le Démocrate» qui installera ses bureaux et ateliers à la route de Courrendlin. Les oppositions ont été retirées, à la suite de la modification du projet.

L'usine Fairtec, traitement de déchets industriels tels que

néon, piles, solvants, a reçu le permis de construire son usine dans la zone industrielle. L'opposition du WWF a été retirée, après qu'il a été tenu compte des éléments ne figurant pas dans l'étude d'impact qui avait été fournie par Fairtec et qui n'était pas conforme aux exigences de la législation fédérale en la matière.

Delémont a aussi publié une plaquette relative au 700e fête en 1989. Elle sera distribuée à tous les élèves des degrés primaire et secondaire. Outre la partie historique, l'ouvrage présente la charte de 1289 et une contribution des jeunes portant un regard sur la cité delémontaine et sur son avenir. (vg)

LES BOIS

Commune ecclésiastique en assemblée

Les électrices et les électeurs sont convoqués à l'assemblée de la Commune ecclésiastique mardi 11 décembre 1990, à 20 h 15, au Centre paroissial des Bois.

A l'ordre du jour, outre le procès-verbal de la dernière assemblée, le budget 1991 et la conversion du crédit de construction «Centre paroissial» en emprunt ferme. Enfin, le chapitre des «divers et imprévus». (bt)

Gros déficit

Budget de l'Etat pour 1991

Par décision serrée du Bureau du Parlement jurassien, ce dernier examinera dans sa dernière séance de la législature, soit le 20 décembre, le projet de budget de l'Etat de 1991. Ce document n'a pas encore été rendu public, mais on sait qu'il boucle avec un excédent de dépenses très important et supérieur au déficit de 10 millions prévu dans le budget de 1990.

La compensation de la progression à froid, qui limite la progression des rentrées fiscales, malgré la haute conjoncture, le renchérissement important et l'ampleur des investissements

antérieurs, voire la hausse des taux d'intérêt, expliquent ce compte prévisionnel déséquilibré qui exigera beaucoup de rigueur de l'Etat en 1991, afin de parvenir à présenter des comptes équilibrés.

Le budget sera présenté en détail la semaine prochaine. Le ministre des Finances M. François Lachat a tenu à ce qu'il soit examiné par les députés en charge actuellement. Il est d'avis que les nouveaux élus ne seraient pas en mesure de l'entériner en janvier, en raison de leur inexpérience relative... V.G.

PARTI PRIS

Vitesse et précipitation

Aucune disposition légale n'oblige à adopter le budget avant le début de l'année qu'il concerne. Dans le passé, il est arrivé une fois déjà que cet examen eut lieu avec plusieurs semaines de retard. Rien ne justifie donc la vitesse et même la précipitation avec laquelle le Parlement est prié d'entériner les prévisions budgétaires.

Au contraire, le Règlement du Parlement stipule que, en règle générale, seuls les objets traités par une commission sont inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Or, au cas particulier, non seulement l'examen n'est pas terminé, mais il n'a même pas encore commencé...

La Commission de gestion et des finances se réunira en effet le 12 décembre et prendra

connaissance du document de plus de 300 pages soumis à son appréciation. Elle siègera encore le 19 décembre. Le budget sera soumis au Parlement le lendemain. Etant donné que le Parlement tiendra quatre séances en une semaine, et même cinq en huit jours en tenant compte de la séance constitutive du 21 décembre et vu l'importance des objets encore à entériner - lois sanitaire, scolaire, de la formation professionnelle, rapport de législature - il est tout simplement impossible que les députés votent le budget en parfaite connaissance de cause.

Le vote du budget étant l'acte politique le plus important qui relève de la compétence du Parlement, une telle façon d'agir discrédite le Parlement alors que, par diverses décisions récentes, il avait heureusement redoré son blason. Dommage! Victor GIORDANO

Le Gouvernement recourt

Le contrôleur des finances élu par le Parlement

Le Gouvernement jurassien n'accepte pas d'avoir été battu par le Parlement concernant le mode d'élection et le statut du contrôleur des finances. Les députés, se fondant sur la motion de Daniel Gerber, pcsi, adoptée l'an dernier et sur le rapport de la commission Bossard, avaient décidé de faire du contrôleur des finances un magistrat élu par le Parlement, plutôt qu'un fonctionnaire nommé par le Gouvernement. Il avait modifié la loi d'organisation de l'administration de cette manière.

Or, le Gouvernement vient de demander à la Cour constitutionnelle de se prononcer sur la conformité de cette décision en regard du droit jurassien. La Cour a déjà reçu les procès-verbaux des séances du Parlement et demandé au Gouvernement et au Parlement de lui faire parvenir des considérations supplémentaires.

Si le Gouvernement est habi-

lité à faire valoir son point de vue juridique et politique, le Parlement n'est pas équipé pour le faire, ce qui pose en fait la question de l'égalité de traitement entre les pouvoirs exécutif et législatif consultés en l'espèce par le pouvoir judiciaire.

Au demeurant, le contrôleur des finances est nommé par le Parlement dans plusieurs cantons suisses, de sorte que le choix des députés ne semble pas contraire à la séparation des pouvoirs. Il suffit de faire du contrôleur un magistrat pour que sa nomination échappe au Gouvernement dont il serait alors plus indépendant, ce qu'ont souhaité la majorité des députés.

Le jugement de la Cour constitutionnelle, que préside le juge Gabriel Boinay, qui prendra sa retraite à fin février prochain, devrait être connu dans quelques semaines. V.G.

Directeur nommé

La Fédération du tourisme a fait son choix

La Fédération jurassienne du tourisme (FJT) que préside M. Bernard Varrin, Alle, annonce qu'elle a désigné son directeur en la personne de M. Michel Beuret, du Noirmont.

M. Beuret, qui avait été directeur du Centre cardio-vasculaire du Noirmont, est actuellement administrateur du Centre inter-régional de perfectionnement, à

Tramelan. Agé de 31 ans, père de trois enfants, M. Michel Beuret a acquis une formation commerciale et psycho-sociale. Il a toujours manifesté de l'intérêt pour les problèmes de société et du tourisme en particulier. M. Michel Beuret prendra donc sous peu en mains les destinées du tourisme jurassien. (comm-vg)

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Convention dénoncée

Neuchâtel: les hôpitaux et les caisses-maladie en désaccord

La Commission paritaire de la Convention neuchâteloise d'hospitalisation communique:

Comme chaque année, les membres de la Commission paritaire composée de représentants des hôpitaux, des caisses-maladie, de la Société neuchâteloise de médecine et de l'Etat, se sont réunis à plusieurs reprises pour négocier le renouvellement de la Convention neuchâteloise d'hospitalisation pour l'année à venir.

Constatant un accroissement important des dépenses hospitalières dû principalement à l'amélioration des conditions de travail du personnel et à l'évolution des charges en général, les hôpitaux ont présenté des revendications tarifaires qui leur pa-

raissaient nécessaires et raisonnables. Les caisses-maladie considérant, d'une part, leur situation financière et, d'autre part, l'augmentation des cotisations à exiger de leurs membres, n'ont pas été en mesure de satisfaire la demande.

Ces deux partenaires à la convention ont dès lors décidé de dénoncer celle-ci, avec effet au 31 décembre 1991, afin de pouvoir renégocier sur le fond les critères d'un régime conventionnel.

Les patients, domiciliés dans le canton, hospitalisés en chambre commune d'un hôpital neuchâtelois, assurés auprès d'une caisse-maladie conventionnelle, resteront donc l'an prochain au bénéfice du régime conventionnel actuellement en vigueur. (comm)

COMMUNIQUÉ

Non à l'assurance-maladie avec bonus! Oui à la solidarité

Les membres du Mouvement populaire des familles dénoncent énergiquement le démantèlement de la solidarité dans l'assurance-maladie.

L'assurance avec bonus établie par le conseiller fédéral Coti est un flagrant exemple de désolidarisation proposé aux citoyens de notre pays. Cette solution boiteuse ne diminuera pas les coûts de la santé mais creusera encore plus le fossé entre biens-portants et malades, entre gens aisés et assurés modestes. Adoptée par plusieurs grandes caisses elle sacrifie une des valeurs fondamentales de l'assurance mutuelle, la solidarité, au profit de l'individualisme à outrance et de l'économie de marché. Les membres du Mouvement populaire des familles depuis tout temps se sont battus pour le maintien et le développement de la solidarité dans l'assurance-maladie. Devant cet état

de fait ils ne restent pas muets. Depuis quelques mois déjà ils se sont engagés dans une campagne d'information et de boycott de cette assurance.

L'assurance avec bonus entrera en vigueur le 1er janvier 1991. C'est donc le tout dernier moment de réagir.

Le Mouvement populaire des familles demande à chacun de bien réfléchir aux conséquences à long terme qu'occasionnera une telle forme d'assurance.

Pour ceux qui sont tentés d'adhérer à cette assurance il recommande surtout de bien s'informer avant de s'engager pour 5 ans.

Il lance un appel pressant à tous ceux et celles qui croient en la solidarité et luttent pour son maintien et son développement. Il leur demande de soutenir son action en participant au boycott de l'assurance-maladie avec bonus. (comm)

COMMUNIQUÉ

Jura: fonds en faveur de la formation continue

Lors de sa prochaine séance, le Parlement doit adopter une nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle. Pour l'Union syndicale (USJ), le canton du Jura a besoin d'un système de formation qui soit en mesure de relever les défis de l'avenir.

L'USJ estime que l'Etat doit encourager le perfectionnement professionnel au sens le plus large du terme et s'en donner les moyens. Il faut permettre aux travailleuses et aux travailleurs de mettre constamment à jour leur savoir professionnel, adapter leurs connaissances et leurs capacités aux progrès de la technique et tenir compte du marché de l'emploi. Il est nécessaire également de développer leurs aptitudes et d'exercer ainsi une influence positive sur leur avenir.

Dans le cadre de l'adoption de la loi, l'USJ attache une grande importance à la création d'un fonds en faveur de la formation continue. La proposition de la minorité de la commission (socialiste) va indiscutablement dans la bonne direction. C'est un instrument exceptionnel en faveur des forces économiques de notre canton. Ce fonds serait alimenté par une cotisation des employeurs et une subvention de l'Etat. Géré paritairement, il permettrait de financer de très nombreuses réalisations, y compris la prise des salaires des travailleurs qui suivraient des cours de perfectionnement durant le temps de travail. Pour l'USJ, la formation continue doit être clairement définie dans la loi, au même titre que la formation professionnelle de base. (comm)

Plus de 300 dossiers Infractions routières et accidents en pays neuchâtelois

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 344 dossiers par le Service cantonal des automobiles et de la navigation durant la période du mois d'octobre 1990.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident. 12 pour dépassement de la vitesse prescrite. 1 pour dépassement intempestif et mise en danger des usagers.

Pour une période de deux mois: 5 pour ivresse au volant. 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite. 2 pour perte de maîtrise et accident, antécédents.

Pour une période de trois mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur.

Pour une période de six mois: 1 pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire. 1 pour avoir conduit avec un permis d'élève sans être accompagné, récidive.

Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de treize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive.

Pour une période indéterminée: 1 pour ivresse au volant, récidive. 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive et avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée. 1 pour inobservation de la priorité et mise en danger des usagers.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident. 1 pour avoir circulé avec un permis d'élève sans être accompagné.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période indéterminée: 1 pour ivresse au volant, récidives.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 2 pour perte de maîtrise et accident. 4 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 3 pour ivresse au volant. 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et acci-

dent. 1 pour ivresse grave au volant.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, antécédents.

Pour une période de dix mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident et avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire.

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée. 1 pour avoir piloté une moto avec un permis de conduire cat. B.

Pour une période de deux mois: 5 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour ivresse au volant, antécédents.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 4 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 1 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée et antécédents. 1 pour ivresse au volant.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 8 pour dépassement de la vitesse autorisée. 1 pour perte de maîtrise et accident. 1 pour avoir circulé à moto avec un permis de conduire cat. B.

Pour une période de deux mois: 5 pour ivresse au volant. 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite.

Pour une période de trois mois: 2 pour ivresse grave au volant. 4 pour ivresse au volant et accident. 1 pour dépassement de la vitesse prescrite et avoir heurté un piéton sur un passage de sécurité.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de sept mois: 1 pour ivresse au volant et accident, antécédents.

Pour une période de neuf mois: 1 pour avoir circulé seul avec un permis d'élève et sous le coup du retrait de ce permis.

Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

TRAMELAN

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours.
Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieus et la terre.
Psaume 121: 1-2.

Madame Marguerite Bassin-Messerli, à Tavannes;

Madame Elisabeth Messerli, ses enfants et petits-enfants, à Sonceboz;

Madame Annelise Messerli, ses enfants et petits-enfants, à La Heutte;

Monsieur Frédy Buchwalder et sa fille, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri MESSERLI

leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 69^e année.

TRAMELAN, le 5 décembre 1990.

La cérémonie funèbre avant l'incinération, aura lieu le vendredi 7 décembre, à 13 heures.

Rendez-vous devant le pavillon du cimetière de Tramelan, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pour cause de deuil, l'atelier

ALPHA PUBLICITÉ

sera fermé

vendredi 7 décembre 1990.

28-126434

LE NOIRMONT



Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Son épouse:

Huguette Froidevaux-Munsch, Le Noirmont;

Ses enfants:

Jacques Froidevaux,

Hubert Froidevaux et Nathalie Frund;

Les enfants et petits-enfants de feu Antoine Froidevaux-Donzé;

Les enfants et petits-enfants d'Edouard Munsch-Toussaint,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jacky FROIDEVAUX

enlevé accidentellement dans sa 59^e année.

LE NOIRMONT, le 4 décembre 1990.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le vendredi 7 décembre, à 14 h 30, à l'église du Noirmont, où il repose.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Centre missionnaire, Le Noirmont, ccp 23-5453-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

COURT

La famille de

André TSCHANZ

marchand de bétail

a le pénible devoir d'annoncer son décès.

Le service funèbre (crémation) aura lieu le vendredi 7 décembre 1990, à 13 h 45, au cimetière de Court.

2738 COURT, le 4 décembre 1990.

La Golatte 4.

Jeanne Tschanz et famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Mon cœur est agité, ma force m'abandonne et la lumière de mes yeux n'est plus avec moi.
Psaume 38, v. 11.

Madame Jeanne Maître-Travaglini et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean Michel MAÎTRE

dit Micky

leur cher et regretté époux, fils, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mercredi, dans sa 56^e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 décembre 1990.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, vendredi 7 décembre, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 11, rue du Temple-Allemand.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE JUNOD & CIE S.A. FABRIQUE DE BOÎTES OR ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Michel MAÎTRE

employé depuis plus de 20 ans dans l'entreprise.

Ils garderont un lumineux souvenir de leur ami Michel.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille

28-012672

LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE DES BREULEUX

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Julien TRIPONEZ

son président d'honneur

Nous garderons de ce cher ami un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039-285 852.
Fax: Administration 039-281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Secrétaire général: Roland Graf.

Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Catherine Roussy Wessner, Annette Thorens. - Val-de-Ruz: Daniel Schouwey. - Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Sonia Graf, Thierry Clémence. - Photographie: Marcel Gerber. - Caricaturiste: Jean-Marc Elzingre.

Suisse romande TCR Téléciné

France 1

France 2

France 3

RTN-2001

A 20 h 05 Temps présent

20 h 15 Alouette je te plumerai

A 20 h 40 Navarro

A 22 h On a volé Charlie Spencer

A 20 h 50 Les mines du roi Salomon

5 La Cinq

Suisse alémanique

Allemagne 2

Suisse italienne

tve Internacional

Suisse alémanique

6 La Six

ARD Allemagne 1

Allemagne 3

RAI Italie 1

EUROSPORT

fjm France musique

7 La sept

TV - À PROPOS

Un enfant sur 600 est trisomique.

Quelque chose en plus...

Et c'est un autre témoignage encore que nous citerons, celui d'Eric, un adolescent parlant de son cousin Benoît, un enfant mongolien tellement «plus calin que les autres».

Fréquence Jura

Radio Jura bernois

Du plus petit au plus gros

Le dinosaure prend ses quartiers au Palais de la Découverte

Après la fourmi, le dinosaure a établi ses quartiers au Palais de la Découverte, dans le cadre d'une exposition qui s'est ouverte le 24 novembre dernier.

Accueilli par des barrissements - à moins qu'il ne s'agisse de rugissements? - le visiteur peut voir des moulages, des ossements, des œufs, des empreintes, des tableaux explicatifs et dix-huit maquettes animées et sonorisées qui permettent d'imaginer avec réalisme ce que furent et comment vécurent ces monstres à l'aspect effrayant.

Ils ont disparu de notre planète il y a 65 millions d'années mais sont demeurés vivaces dans l'imaginaire de l'homme bien que, apparu sur terre il n'y a que trois millions d'années, il n'ait jamais pu croiser un de ces dragons... Ce qui est peut-être préférable.

OMNIPRÉSENTS

Les reptiles, marins, aériens, terrestres, marcheurs, coureurs ou sauteurs - nageurs, c'est moins sûr, disent les spécialistes - carnivores ou herbivores sont présentés dans les salles selon leur ordre d'apparition, du plus ancien au plus jeune, dans un décor végétal vrai, aussi proche que possible de celui qui fut le leur.

Apparu au début de l'ère secondaire - il y a quelque 225 millions d'années - les dinosaures ont régné sur tous les continents pendant 150 millions d'années avant de disparaître. On en a retrouvé des restes dans le monde entier, sauf, jusqu'à présent, dans l'Antarctique.

Le plus haut mesurait 12 mètres, le plus long une trentaine de mètres, le plus lourd pesait 70 tonnes (deux fois le poids de la baleine bleue, l'animal contemporain le plus lourd). Le plus petit était de la taille d'un poulet. Le volume de leur cerveau apparaît, d'après celui de la boîte crânienne, relativement réduit.

DISPARITION

Pesant cinq à six tonnes, le tyrannosaurus, le «lézard terrible», était le plus puissant des carnivores, le plus rapide aussi (60/70 km/h). Il est devenu le plus médiatisé par l'image.

La disparition des dinosaures a donné lieu à de multiples hypothèses. Il y a les «catastrophistes» qui pensent à la chute d'une météorite ou à une éruption volcanique qui aurait provoqué un brusque changement climatique, un «hiver nucléaire». Et puis il y a les «gradualistes», pour qui il y aurait eu une régression marine, une lente



Les dinosaures étaient sur le plateau de «Téléscope» à la Télévision romande hier soir. (Photo RTSR)

évolution à laquelle les dinosaures n'auraient pu s'adapter. Mais, fait-on remarquer, d'autres espèces ont survécu à cette période. Alors...

L'exposition, réalisée par la Société Dinamation et le Palais de la Découverte, avec le concours du Muséum d'Histoire Naturelle et du musée Guimet,

de Lyon, durera jusqu'au 31 mars 1991. Après Lyon et Nice, Paris est sa troisième et avant-dernière étape française, avant Strasbourg. (jar-ap)

NATURE

Humeurs nocturnes

Cette nuit-là, la lune était pleine. Sa clarté, réfléchi par la neige, révélait les moindres détails du paysage. Le froid était intense, un de ces froids qui vous saisit le nez et fait geler votre haleine sur le bord de votre écharpe.

Je cheminais dans le sous-bois, sur la piste d'une fouine que je suivais par radio-télé-métrie. Le silence criait dans mes oreilles.

J'étais seule, j'étais bien. Et soudain, en une fraction de seconde, tout bascula. Figée, je retins ma respiration. Pas de doute, un loup hurlait derrière la colline. Un autre lui répondit, puis un troisième... Brusquement, la nuit devint plus sombre et plus froide, les ombres menaçantes.

J'avais beau me répéter: «Tu es à La Chaux d'Abel, en 1990, arrête de fabuler», j'avais une frousse du diable. La lente mélodie reprit et avec elle un drôle de petit frisson qui me courait entre les omoplates. Pourtant, poussée par le démon des biologistes, j'achevai de gravir la colline, parcourant les derniers mètres quasiment à quatre pattes, pour ne laisser dépasser au sommet que le bout de mon nez et... découvrir avec stupeur que je n'étais qu'à cent mètres de l'enclos des huskies d'un propriétaire du coin!

Soulagée mais surtout dépitée, je repartis sur les traces de ma fouine qui du coup m'apparaissait comme bien banale. Dire que l'espace de quelques instants j'avais été traqueur du Grand Nord, perdu dans les solitudes glacées de la toundra.

Pourquoi vous raconter cette anecdote, réelle ou peut-être tirée de mes rêveries éveillées de coureuse de la nuit? Pour changer un peu de

style, pour me démarquer d'articles par trop académiques, mais surtout pour vous faire part d'une réflexion qui m'est venue, à l'approche des fêtes de fin d'année: les agences de voyage sont assiégées par des foules de gens qui veulent s'évader, aller à la recherche du chaud et voir des animaux sauvages au plus profond de l'Afrique, poursuivre les aurores boréales et recevoir le baptême du passage du cercle polaire, réveiller à Moscou, guetter les requins aux Maldives, connaître à tout prix des émotions fortes...

Les destinations sont innombrables, les prix astronomiques et le dépaysement tellement calculé que ça en devient gênant.

Avez-vous déjà passé une nuit dehors, dans notre hiver chaud-fonnieux, à écouter le froid-craquer, à regarder les jeux de lumière de la lune sur la neige, à marcher au hasard vers des endroits insoupçonnés, totalement différents de ceux du jour, mystérieux et éloignés de tout? Sûrement pas. Il n'y a que ces fous de biologistes pour faire ce genre de choses.

Evidemment, ce n'est pas très confortable mais le dépaysement est garanti. Les émotions fortes aussi. Les plus chanceux entendent même les loups hurler...

De retour au bureau, début janvier, vous aurez sans doute moins à raconter que vos collègues, mais au moins ce sera original! Et vous garderez pour vous ce sentiment profond, pas très éloigné de la plénitude, d'avoir été l'espace de quelques heures en harmonie avec la nature, à l'écoute des pulsations de la vie.

Nicole LACHAT

À L'AFFICHE

«Casse-noisette» ballet pour le temps de Noël



Pendant la répétition!

(Impar Gerber)

L'Ecole de danse classique Hélène Meunier annonce un grand spectacle: la représentation, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, de «Casse-noisette», ballet en deux actes et trois tableaux d'après les contes d'Hoffmann, musique de Tchaïkovsky.

«Casse-noisette» a été créé à St-Petersbourg en 1892. L'histoire commence à la veille de Noël. Une petite fille reçoit en cadeau un casse-noisette, qu'elle ne tarde pas à briser! Soigné, on le

couche. Lorsque tout le monde dort, la petite fille va voir son malade. Soudain, le casse-noisette se change en prince, emmène la petite fille dans son château où règne la fée Dragée. Brusquement réveillée par la sonnerie d'un réveille-matin, la petite fille s'aperçoit qu'elle a rêvé...

La chorégraphie est riche en danses de tous styles, pas de deux de la fée Dragée et du prince Orgeat, final sur la célèbre Valse des fleurs, c'est encore

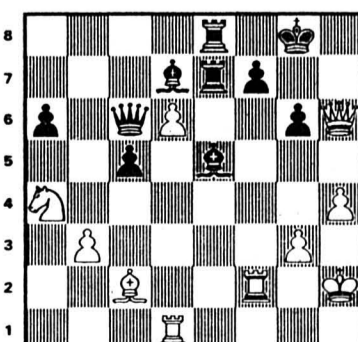
Drosselmayer, Arlequin, Colombine, le soldat, le roi des rats.

Hélène Meunier a adapté la chorégraphie originale d'Ivanov à l'effectif de son Ecole, à la technique respective de ses élèves, petits et grands. En vedette, Etienne Frey dansera le rôle du prince Orgeat. DdC

● Théâtre de La Chaux-de-Fonds, vendredi 7 et samedi 8 décembre, à 20 h; dimanche 9 décembre, à 14 h.

ÉCHECS

Chronique No 103



Le roque blanc est bien ouvert, dans cette partie Tischbierk-Gueorguiev, disputée en 1983. Les Noirs au trait démolissent la fragile position royale adverse, utilisant les grands moyens pour parvenir à leurs fins. Leur paire de Fous active sur des diagonales d'attaque vaut en effet mieux que l'excentré Cavalier a4 et le Fou c2. Le doublement des Tours sur la colonne e concourt à parachever une attaque de mat classique, celui-ci s'obtenant en

cinq coups au maximum, avec il est vrai divers trons de variantes à analyser. A vous de jouer...

Solution de la chronique No 102

1... Txh4! 2. gxh4+, suivi de 3... Fxc4 qui gagne, puisque le Roi blanc doit se réfugier sur la même diagonale que sa Dame, qui est perdue.

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 18 h 30, 21 h, Sailor et Lula (16 ans).
Eden: 18 h 15, 20 h 45, Dancing machine (16 ans).
Plaza: 18 h 30, 21 h, Pretty Woman (12 ans).
Scala: 18 h 30, 21 h, Ghost (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 20 h 30, Dancing machine (16 ans); 2: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Un thé au Sahara (16 ans); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le château de ma mère (pour tous).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, Pretty Woman (12 ans).
Bio: 15 h, 17 h 45 (V.O. it.), 20 h 15, Ils vont tous bien (12 ans).
Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, The Freshman (12 ans).
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, Jean Galmot, aventurier (12 ans).
Studio: 15 h, 20 h 30, Ghost (12 ans); 18 h, L'Atalante (12 ans).

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 15 h, 20 h, spectacle pour enfants.

NEUCHÂTEL

Conservatoire: 20 h 15, récital G. Denizot (basse) et H. Mahe (piano) (Milhaud, Corbellari, Poulenc, Bloch, Strauss).
Université (RNO2): 17 h, «La poésie des images dans l'architecture de Ledoux», par D. Rabreau.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1989 - Un homme armé abat 14 jeunes femmes à l'Université de Montréal; un attentat à la voiture piégée attribué aux trafiquants de drogue tue 59 personnes à Bogota.

1984 - Le bilan de la fuite de gaz à l'usine d'insecticide de Bhopal (Inde) se chiffre à 1600 morts.

1983 - Plus de trois années de régime militaire prennent officiellement fin en Turquie avec la désignation, par un Parlement nouvellement élu, de son bureau.

1981 - Le colonel Kadhafi dément avoir voulu faire assassiner le président Reagan et d'autres personnalités américaines.

1972 - La dernière cabine américaine à destination de la lune, «Apollo 17», est lancée du Cap Kennedy, en Floride.

1971 - Le président sud-coréen Park Chung-Hee déclare qu'il y a danger d'invasion de son pays par les Nordistes et proclame l'Etat d'urgence.

1966 - La Grande-Bretagne réclame aux Nations Unies des sanctions, notamment un embargo pétrolier, contre la Rhodésie qui a proclamé unilatéralement son indépendance.

1961 - Violents combats au Katanga entre «Casques bleus» des Nations Unies et forces katangaises.

1950 - Le général de Lattre de Tassigny est nommé Haut-Commissaire de France en Indochine.

1941 - A la veille de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor, le président Roosevelt lance un appel à l'empereur Hiro-Hito en faveur de la paix.

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)
Semaine du 26.11 au 3.12.1990
Littoral + 2.0° (2682 DH)
Val-de-Ruz + 0.2° (2990 DH)
Val-de-Travers - 0.6° (3117 DH)
La Chx-de-Fds - 2.5° (3442 DH)
Le Locle - 1.5° (3273 DH)
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 55.

Un moteur pour l'Afrique australe

Les changements politiques en Afrique du Sud pourraient avoir des répercussions économiques sur toute la région

Le gouvernement sud-africain dirigé par Frederik de Klerk a décidé d'entamer les négociations avec l'opposition noire. Pour démontrer sa bonne volonté, Pretoria a libéré les prisonniers politiques et entamé un processus de transition vers la démocratie. Des décisions qui nous poussent à croire que le régime d'apartheid va enfin être aboli. Outre les implications sur la politique intérieure, l'Afrique du Sud cherche aussi à sortir ainsi de son isolement sur la scène internationale. L'Afrique australe pourrait être la première à en profiter.

Le 7 septembre 1989, le Parti national sud-africain remporte les élections législatives. Son président, Frederik W. de Klerk, devient alors président de la République d'Afrique du Sud. Comme promis lors de la campagne électorale, il entame un processus de démocratisation qui doit abolir le système de l'apartheid qui régit la vie socio-économique du pays (voir texte ci-dessous).

par Daniel DROZ

Ce revirement politique s'inscrit dans une phase de détente mondiale, les régimes monolithiques des pays de l'Est s'écroulent les uns après les autres. Le pouvoir blanc, conscient que son tour viendra, décide alors qu'il est temps de passer aux négociations. Tout se trame dans les coulisses, les récalcitrants sont évincés, l'ancien président P. W. Botha est passé à la trape par son propre parti. Une nouvelle ère semble commencer.

Le 2 février, quelques jours avant la libération du leader historique de l'ANC Nelson Mandela, le président de Klerk ouvre la session du Parlement et présente son projet d'évolution. Ce message est la base de la nouvelle politique gouvernementale.

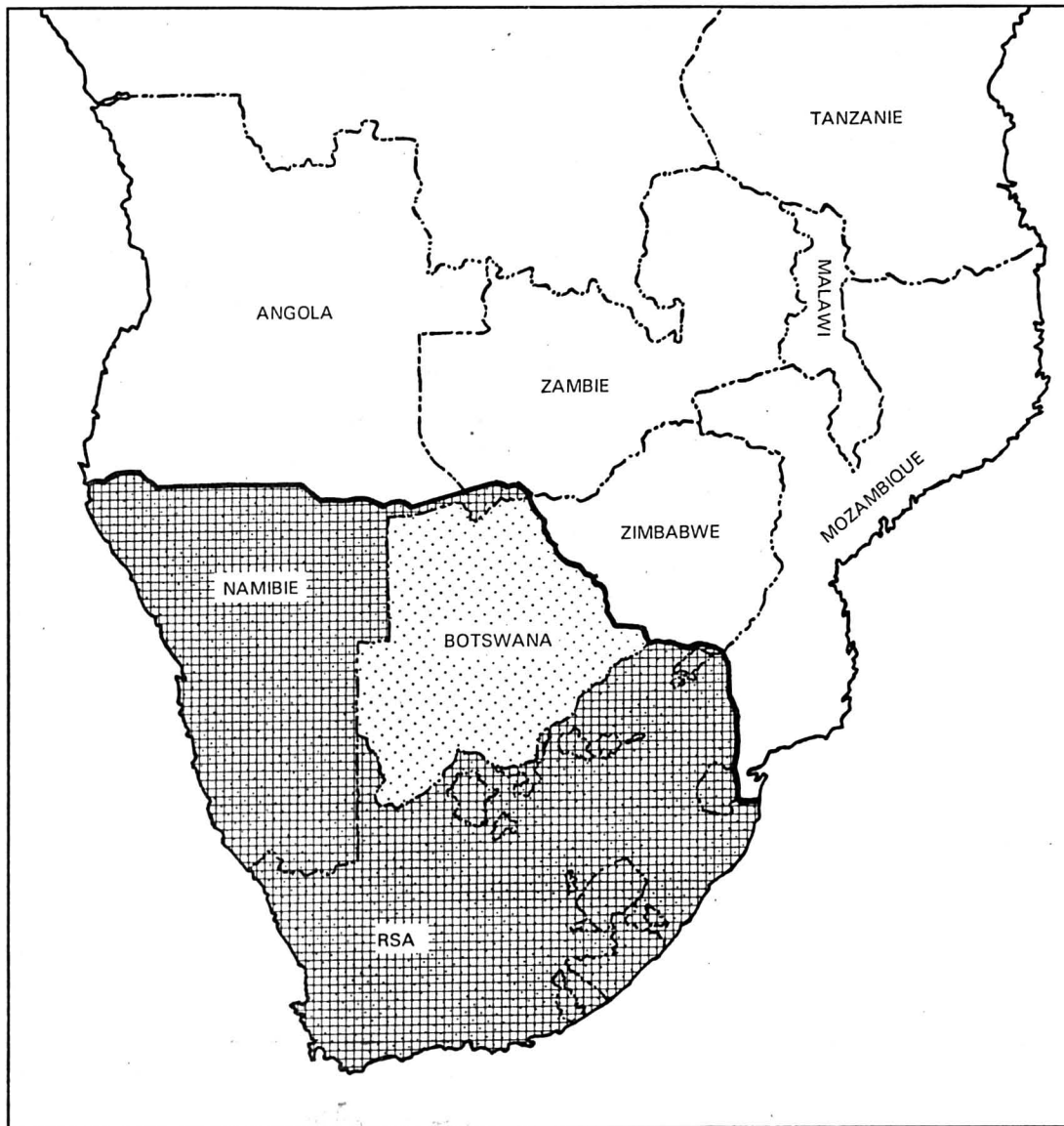
Aucun domaine n'est occulté. Priant le Parlement de participer à la construction «d'un consensus sur les fondements d'une nouvelle, réaliste et démocratique Afrique du Sud», de Klerk insiste sur la nécessité d'entamer les négociations avec les dirigeants représentatifs des tendances de la population.

AVEC L'AFRIQUE

La nouvelle donne sud-africaine aura des répercussions également sur la politique internationale. Les bouleversements à l'Est ont détourné du continent africain les regards de l'Occident. Pretoria est conscient qu'il est devenu temps d'engager des changements socio-économiques profonds pour s'attirer les bonnes grâces des grandes capitales.

Frederik de Klerk en est certain. «Ces développements auront des conséquences imprévisibles pour l'Europe, mais elles seront aussi décisives pour l'Afrique. Il semble que les pays d'Europe centrale et orientale attireront plus l'attention et l'Afrique sera négligée», déclarait-il au Parlement en février dernier. Il n'a pas eu tort.

Mais les événements européens et le changement d'attitude de l'Afrique du Sud ont



L'Afrique australe: huit pays pourraient profiter d'un changement d'attitude de l'Afrique du Sud.

également donné des idées aux autres pays africains. Ceux-ci ne voient pas d'un mauvais œil une collaboration plus étroite avec Pretoria. Les chefs d'Etat se bousculent au portillon pour en-

tamer des relations avec l'Afrique du Sud. Avantages économiques obligent.

Plus particulièrement, l'Afrique australe. La Namibie a été la première à en bénéficier en ac-

cedant à l'indépendance. Le Zaïre de Mobutu a déjà inauguré une ligne aérienne reliant Johannesburg au Katanga. Madagascar a renoué diplomatiquement avec l'Afrique du Sud et

espère profiter de cet élan pour sortir du marasme.

De plus rien ne nous laisse indiquer que le Mozambique, l'Angola ou le Zimbabwe n'espèrent pas profiter du dynamisme économique incontesté de leur puissant voisin.

UN ESPOIR ÉCONOMIQUE

Ces évolutions n'ont pas échappé au gouvernement sud-africain. Frederik de Klerk estime d'ailleurs que «les pays d'Afrique australe sont confrontés à un challenge particulier: l'Afrique du Sud a la possibilité de mettre de côté les conflits idéologiques et de mettre sur pied un programme conjoint de reconstruction. Ce programme devrait être suffisamment attractif pour attirer en Afrique australe les investissements des pays industrialisés. Si les pays de la région ne se stabilisent pas et leurs économies ne se développent pas rapidement, ils seront confrontés à la ruine et au déclin».

Il est certain que l'Afrique du Sud représente un espoir conséquent aux yeux du reste de la région. Les chiffres le démontrent. La part de Pretoria dans l'économie d'Afrique australe est la suivante:

- Superficie 20%;
- Population 41%;
- PNB 77%;
- Production de céréales 58%;
- Exportation 75%;
- Importation 68%;

Une comparaison qui ne laisse aucun des pays voisins insensibles aux changements politiques en Afrique du Sud. L'ennemi d'hier pourrait rapidement devenir le moteur du développement. Les changements politiques et économiques ne se feront, toutefois, pas sans effort de part et d'autre.

L'apartheid par le menu

L'apartheid est le système ségrégationniste le plus développé qui ait jamais été instauré dans le monde. Une législation complète a été édictée pour séparer des populations en fonction de critères raciaux. Depuis 1948, le pouvoir blanc d'Afrique du Sud a privé la population noire - majoritaire - de tous les droits essentiels à la dignité humaine.

Lorsqu'en 1948 le Parti national sud-africain accède au pouvoir, les Afrikaners sont certains qu'ils tiennent enfin leur revanche. Cette victoire sur ceux qui les ont empêchés durant trois siècles de vivre comme ils le voulaient. Ils vont, dès lors, tout mettre en œuvre pour mettre en place l'apartheid.

Au moment où les Nations Unies sont nées, le droit à l'indépendance des nations reconnu, le nouveau gouvernement sud-africain va prendre un chemin inverse. Par une législation soigneusement pensée et basée sur des critères raciaux, il va priver de tous les droits la majorité de la population du pays.

L'apartheid est né.

DES LOIS CONTRAIGNANTES

Les promesses du Parti national étaient suffisamment claires pour que personne ne se mé-



Frederik de Klerk et Nelson Mandela: les tombeurs de l'apartheid?

prenne sur ses intentions. Fer de lance de leur campagne, la ségrégation était clairement mentionnée. Une fois au pouvoir, ils n'ont pas tardé à appliquer leur programme.

La première mesure fut votée en 1949. Le «Prohibition of Mixed Marriages Act» qui a interdit les mariages mixtes. Ils sera complété par des amendements au début des années cinquante qui prohibent aussi les rapports sexuels. Cette loi destinée à préserver une pseudopureté de la race n'a été abolie qu'en 1985.

CLASSIFICATION RACIALE

En 1950, le Parlement édicte le «Population Registration Act». Tous les habitants d'Afrique du Sud sont ainsi enregistrés selon des critères raciaux. Les gens sont catégorisés: Blanc, Africain, Indien, Asiatique, Chinois, Malais, «de couleur» (ce qui équivaut à métis)... Une classification revue et corrigée année après année à la demande des citoyens eux-mêmes. Par exemple en 1987, 722 personnes ont été reclassées dans une autre catégorie dont entre autres: 269 d'Africains à «de couleur»; 244 de «de couleur» à Blanc; 58 d'Indien à «de couleur», etc.

Cette classification, complétée par le «Group Areas Act» de

1950 qui détermine les localisations géographiques d'établissement des divers groupes raciaux, va déterminer toute la vie de millions de personnes qui ne seront pas libres de se déplacer ou de choisir leur école, par exemple.

Autour de ces textes, le Parlement a introduit une myriade de petits textes qui règlent les détails de la vie des citoyens: vente d'alcool, interdiction des partis politiques multiraciaux, contrôle des rapports de travail, vie sportive et associative...

Depuis 1986, certaines de ces lois ont été abolies. En 1990, l'apartheid mesquin a disparu. En Afrique du Sud, il n'y a plus de toilettes, de transports ou de plages publiques qui ne soient exclusivement réservés aux Blancs.

Mais les Noirs n'ont toujours pas le droit de vote, ne peuvent pas s'établir où ils veulent et les citoyens sont toujours classés par critères raciaux. La base même de l'apartheid reste en place et ne sera abolie que lorsque le Parlement blanc l'aura décidé.

● Source: «Race Relations Survey 1988/89». Publié par l'Institut sud-africain des relations raciales, cet ouvrage recense tous les faits objectifs qui concernent la vie sociale, politique et économique en Afrique du Sud.